EPE FORMATION

2025

Organisme de formation de l'EPE-IDF
5 Impasse Bon Secours
75011 PARIS
Tél : 01 44 93 44 88
formation@epe-idf.com
Enregistré sous le numéro :
11 75 00414 75
Siret : 784 718 702 00037 - APE 9499Z

NOTRE ÉQUIPE



DIRECTEUR EPE FORMATION

Hervé GÉRARD
Diplômé de 3ème cycle en philosophie
Instructeur bénévole pour l'ISQ/OPQF
01 44 93 44 85
hgerard@epe-idf.com

ASSISTANTE DE DIRECTION

Zahra REFFAS
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

ASSISTANTE FACTURATION ET RECOUVREMENT

Corinne THORAVAL
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com

FORMATRICES RÉFÉRENTES

Martine MURER
Formatrice
Référente médiation familiale
01 44 93 44 82
mmurer@epe-idf.com

Marion WEITÉ ROUX
Formatrice
Référente Conseil Conjugal
mweite-roux@epe-idf.com

PÔLE CYCLES COURTS
INTER ENTREPRISES

Maryline GAROT-SCELIN
Responsable
01 44 93 44 81
mgarot-scelin@epe-idf.com

Zahra REFFAS
Chargée de la coordination
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PÔLE CYCLES COURTS
INTRA ENTREPRISE

Marie-Laure COMPPER
Responsable
01 44 93 44 74
mlcompper@epe-idf.com

Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PÔLE CYCLES LONGS

Hervé GÉRARD
Directeur
01 44 93 44 85
hgerard@epe-idf.com

Corinne THORAVAL
Assistante de formation
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com

PÔLE FORMATIONS À LA CARTE

Michaël AYOUN
Responsable
Conférences
Journées pédagogiques
Théatre forum
Analyse de la pratique
Régulation - Supervision d'équipe
01 44 93 43 51
mayoun@epe-idf.com

Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

EPE FORMATION
Organisme de formation de l'EPE-IDF

5, impasse Bon Secours
75543 Paris Cedex 11
Tél. 01 44 93 44 88
formation@epe-idf.com

Enregistré sous le numéro : 11 75 00414 75
N° SIRET : 784 718 702 00037
Code APE : 9499Z

Président : Pr Guillaume BRONSARD
Directeur général : Richard STEYER

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie
ACTIONS DE FORMATION

L'organisme de formation de l'EPE-IDF étant certifié Qualiopi, les formations qu'il propose sont éligibles aux financements publics et mutualisés.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

ÉDITO

Nous sommes très heureux de vous présenter notre nouvelle offre de formations 2025.

Conformément aux principes directeurs de l'École des Parents et des Éducateurs d'Ile-de-France, notre organisme de formation s'appuie sur les principes suivants :

• La co-éducation, la co-construction
Les formations sont dites « coconstruites », autrement dit l'EPE-IDF prend fortement en compte la place de l'apprenant. Il s'agit là de reconnaître que l'acquisition des compétences est le résultat d'une co-production. Actrice, la personne en formation a une part essentielle dans les apprentissages qu'elle coconstruit.

• Les références théoriques
Notre association, dans un esprit d'ouverture et de nouveauté, a toujours veillé à ce que ses références théoriques soient multiples, tant dans le champ de la psychologie (psychanalyse, systémie, approche rogérienne…) que dans les disciplines sociologiques, philosophiques ou pédagogiques.

• Les savoirs et compétences
Historiquement, notre association a toujours porté ses efforts sur les savoirs de l'action et sur l'élucidation des implications et résonances de chacun. Elle ne néglige pas pour autant les savoirs théoriques mais les relie systématiquement à des situations afin que ceux-ci prennent tout leur sens.

• L'accompagnement
Nous considérons que la qualité de la relation pédagogique est une des conditions de la motivation et des apprentissages réussis. Elle prend donc en compte les spécificités des parcours professionnels et personnels des apprenants et se fixe comme règle de faire respecter la parole de chacun dans sa singularité.

• La pédagogique active
Nos formations sont orientées vers des situations d'apprentissage basées sur les méthodes actives ***(voir Roger MUCCHIELLI, Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes, ESF éditeur, Paris, 16/10/2008)***. Active, participative et interactive, la pédagogie s'appuie sur la pratique professionnelle, l'expérience individuelle et l'analyse des situations avec un souci constant du respect de chacun et d'amélioration de la qualité, des échanges et de la communication au sein du groupe.

Pendant près de 50 ans, notre organisme a porté tous ces principes et les a défendus contre une tendance toujours plus forte de standardisation des métiers de la formation et une idéologie de la mesure et de l'évaluation.

Former des professionnels du secteur social et médico-social ce n'est pas uniquement dispenser des savoirs de références ou des savoirs pratiques qui seraient figés et directement mesurables. La professionnalisation est un processus bien plus complexe dès lors que l'on accompagne des professionnels inscrits dans une relation d'aide ou de soin.

Former c'est aussi aider au développement d'une pratique réflexive de prise de distance sur les situations et développer chez l'individu sa capacité à faire évoluer sans cesse sa posture professionnelle au fil du temps et au gré des problèmes rencontrés sur le terrain professionnel.

Nous continuerons à défendre cette définition de la formation. En tant qu'accompagnateur des professionnels du secteur social et médico-social, nous cherchons à développer chez ces professionnels cette réflexivité sur le métier, ses objectifs, le sens de leur démarche ainsi que la remise en cause des évidences ou d'un savoir unique au profit d'une approche pluridisciplinaire ou pluridimensionnelle des situations.

Notre organisme de formation s'inscrit dans la longue histoire de notre association qui est celle de l'éducation populaire. En tant qu'acteur de la transformation sociale nous continuerons à interroger le sens des pratiques ; les valeurs et l'éthique du travail social. Fidèles à nos principes, nous continuerons à œuvrer au quotidien dans l'accompagnement des professionnels des secteurs sociaux, médico-sociaux, éducatifs et de l'insertion.

Notre offre de formation 2025 est diversifiée : formations diplômantes, certifications professionnelles, formations courtes inter-entreprises ou intra-entreprise, en présentiel ou en distanciel, dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles, etc..

Suivre une formation délivrée par notre organisme, c'est bénéficier de l'expertise d'un acteur historique dans le champ de la formation professionnelle.

Hervé GERARD
Directeur de l'organisme de formation

NOTRE OFFRE DE FORMATION

Plus de 45 ans d'expérience dans le champ social et médico-social
Plus de 4 000 stagiaires formés

PARCOURS MÉTIERS

FOCUS SUR LES PARCOURS MÉTIERS EN BLOCS DE COMPÉTENCES

Des formations « à la carte » construites en blocs de compétences (possibilité de construire votre parcours de formation en choisissant les blocs de compétences qui vous intéressent).

Des formations encadrées par un référent pédagogique

DISPOSITIFS INTER ENTREPRISES

Des stages en groupes, selon nos dates, dans nos locaux ou en distanciel.

La plupart de nos formations INTER peuvent être réalisées en INTRA.

50 formations courtes inter entreprises vous sont proposées.
15 thématiques différentes.

Entreprise / OPCO : **305€ par jour**
Financement personnel / Demandeurs d'emploi : **275€ par jour**

DISPOSITIFS INTRA ENTREPRISE

Ces formations sur mesure s'adressent à un collectif de travail (un site, une équipe, un service...) au sein de votre structure, à partir de vos besoins, spécificités, préoccupations et attentes.

Elles peuvent être menées en présentiel dans vos locaux ou en distanciel, sur tout le territoire.

325 stages intra et 2825 stagiaires en 2023

FORMATIONS LONGUES

100% de taux de réussite 2024
DEMF - Diplôme d'État Médiateur Familial.

100% de taux de réussite 2023
DEAF - Diplôme d'État Assistant Familial.

100% de taux de réussite 2023
TP MSADS - Titre Professionnel de Médiateur Social Accès Droits et Services.

DISPOSITIFS SUR MESURE

Un processus de mise en œuvre simple et efficace

- Diagnostic et compréhension des besoins.
- Construction commune du projet.
- Définition d'un planning d'intervention.
- Accompagnement dans la mise en place du projet.
- Enquête de satisfaction.

ANALYSE DES PRATIQUES - RÉGULATION D'ÉQUIPES SUPERVISION - CONFÉRENCES - THÉÂTRE FORUM

228 sessions d'analyse des pratiques et 1996 stagiaires en 2023

Retrouvez notre livre blanc sur l'analyse des pratiques ici

Nos engagements
Garantie de confidentialité.
Ingénierie complémentaire personnalisée (spécificités des publics et des métiers, nombre de professionnels accompagnés, situations professionnelles rencontrées...).

SOMMAIRE

PARCOURS MÉTIERS

Parcours "MÉDIATION : APPROCHE TRANSVERSALE" (7 BLOCS)

10 Z-PME01 Éthique et déontologie dans les pratiques d'accompagnement
Z-PME02 Regards croisés sur la médiation
Z-PME03 L'entretien
Z-PME04 L'approche systémique
Z-PME05 La communication non violente
Z-PME06 Animer des groupes
Z-PME07 La gestion collaborative du conflit : théorie de la négociation raisonnée

Parcours "SYSTÉMIE CERTIFIÉ" - SE FORMER À L'INTERVENTION STRATÉGIQUE ET PARADOXALE (ISP) DANS LE CHAMP SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL (3 BLOCS)

16 ML-PS01 Penser et se familiariser avec les fondamentaux de l'approche systémique
ML-PS02 Approfondir et expérimenter
ML-PS03 La certification

Parcours "MANAGER" (7 BLOCS)

22 Z-PMA01 Affirmer sa posture et son positionnement de responsable de proximité
Z-PMA02 Conduire le changement ou la transformation de l'établissement ou du service
Z-PMA03 Développer l'autonomie des membres de l'équipe
Z-PMA04 Recruter, prévenir l'absentéisme et le turn over
Z-PMA05 Optimiser la gestion du temps de travail
Z-PMA06 Conduire des entretiens de management
Z-PMA07 Déployer une culture et une pratique du numérique

FORMATIONS COURTES

PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE
DES REPÈRES POUR ACTUALISER SES PRATIQUES

Enfance

28 Z-R02 Les Troubles du Spectre Autistique (TSA) : repérages et accompagnements
29 Z-R04 L'enfant qualifié d'agité dans un groupe : approches corporelles
30 G-R05 Construire un cadre sécurisant et bienveillant auprès de jeunes enfants
31 G-R08 Les troubles du comportement de l'enfant
32 G-R18 Attachement, détachement et séparation : accompagner l'enfant

Adolescence

33 G-R09 Les Troubles des Conduites Alimentaires (TCA) à l'adolescence
34 Z-R10 Sensibilisation au repérage des troubles psychiques chez l'adolescent
35 G-R11 Développer les Compétences Psycho-Sociales (CPS) auprès des enfants et des adolescents

Relation parent/professionnel/enfant/adolescent

36 Z-R14 Co-construire la relation entre parents et professionnels de l'enfance
37 Z-R15 La fonction d'accueillant au sein des lieux d'accueil enfants / parents
38 Z-R16 Animer des groupes de parents

PROBLÉMATIQUES FAMILIALES, SOCIALES ET CULTURELLES

Séparations, carences, placements

42 Z-P01 Accompagner les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales
43 Z-P02 Visite en présence d'un tiers
44 Z-P03 Intervenants en espaces de rencontre

Violences

45 Z-P04 Enfant témoin de violences conjugales
46 Z-P05 Outils d'observation de la maltraitance psychologique, physique et sexuelle chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent

Handicap

47 G-P06 Relations parents et professionnels : accompagner l'enfant en situation de handicap
48 Z-P07 La parentalité à l'épreuve du handicap : accueillir un enfant handicapé
49 G-P08 Les troubles psychologiques / mentaux chez les parents d'enfants placés

Interculturalité

50 Z-P09 Cultures et migrations : quels effets sur les pratiques auprès des familles ?
51 Z-P10 Parentalité d'hier, d'ailleurs et d'aujourd'hui

FORMATIONS COURTES

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Systémie et travail social

54 Z-A03 Aborder l'insertion sociale et professionnelle des publics en grande difficulté à l'aide de l'outil systémique
55 Z-A04 Se positionner et agir efficacement face aux conflits et violences familiales : une approche systémique des violences
56 G-A02 Mettre les outils de l'approche systémique au service du manager

Accueillir, orienter et intervenir

57 G-A05 Écoute et aide à distance au téléphone
58 G-A06 Écoute et aide à distance sur internet
59 Z-A09 Accueillir, orienter les personnes en situation de précarité
60 Z-A10 Visite à domicile
61 Z-A11 Difficultés psychologiques, traumatisme psychique : repérer et accompagner les personnes
62 Z-A12 Art-thérapie et danse thérapie : développer la confiance et l'estime de soi de publics fragilisés
63 Z-A14 La manipulation : la comprendre et mieux la gérer
64 Z-A15 Entretien avec les familles / entretien avec le couple
65 G-A16 Conduites prostitutionnelles et michetonnage chez les mineurs
66 Z-A18 L'argent, l'usager et le travailleur social
67 Z-A23 Les écrits professionnels
68 G-A24 Superviser des écrits professionnels
69 G-A25 Projet d'accompagnement individualisé : élaborer et rédiger
70 Z-A27 Émotions et posture professionnelle
71 Z-A13 Bien-être professionnel : prendre soin de soi, de l'autre et de la relation d'accompagnement
72 G-A26 Développer ses fonctions de coordinateur en prévention santé jeunes
73 Z-A01 Proximité et juste distance dans la relation d'aide et d'accompagnement

Médiation et travail social

74 Z-A26 Sensibilisation à la médiation familiale

Aspects juridiques

75 Z-A36 Sensibilisation au droit des étrangers
76 Z-A37 Les réformes de la protection de l'enfance : loi Taquet de février 2022 - Actualisation
77 Z-A38 Secret professionnel et partage de l'information
78 Z-A39 Les majeurs vulnérables et leur protection
79 Z-A40 Droit de la famille

FORMATIONS LONGUES

16 ML-PS01 Parcours " Systémie certifié "
84 C-L02 Diplôme d'État de Médiateur Familial
92 C-L08 Éducation à la vie
94 C-L09 Certification de conseiller conjugal et familial

DISPOSITIFS SUR MESURE

Formations sur mesure

100 G-DM10 Dispositif « formation - action »

Accompagnements spécifiques collectifs ou individuels

102 Analyse des pratiques
103 Supervision d'équipe
104 Régulation d'équipe
106 Conférences / Journées pédagogiques
107 Accompagnements individuels spécifiques

PARCOURS MÉTIERS

PARCOURS MÉDIATION

Approche transversale

- Éthique et déontologie dans les pratiques d'accompagnement
- Regards croisés sur la médiation
- L'entretien
- L'approche systémique
- La communication non violente
- Animer des groupes
- La gestion collaborative du conflit : théorie de la négociation raisonnée

PARCOURS MÉDIATION
APPROCHE TRANSVERSALE

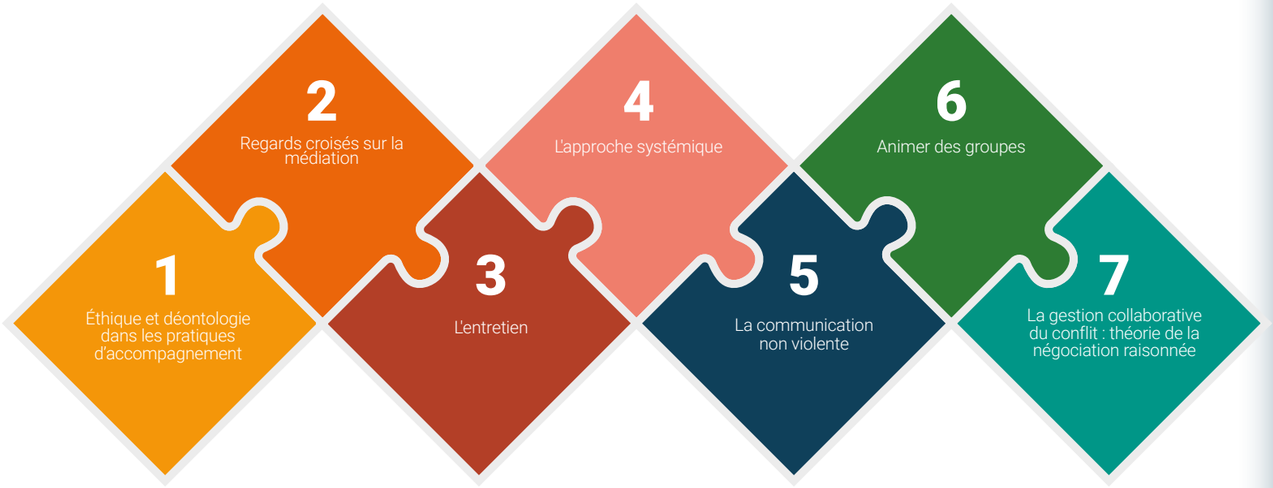
La médiation est une pratique qui associe une vision sociale de la relation basée sur une éthique de la relation et de la communication où l'autre est reconnu dans ses compétences.

Cette intervention induit une posture professionnelle spécifique.

Elle nécessite une vision philosophique, pragmatique et pratique de la rencontre avec l'autre et repose sur une déontologie professionnelle incarnée.

NOUS VOUS PROPOSONS :

- Une formation « à la carte » construite en **7 blocs de compétences**.
- Une formation encadrée par notre référent pédagogique **Martine MURER**, responsable du secteur « MÉDIATION » référente métier : médiation familiale et médiation sociale.
- Une équipe d'intervenants pluridisciplinaires, médiateurs, avocats, thérapeutes, tous formés à la médiation familiale.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Ce parcours est ouvert à toute personne, tout professionnel souhaitant acquérir une posture de tiers « médiateur » dans son secteur professionnel : ressources humaines – équipes d'intervenants sociaux … et acquérir également des « outils » professionnels dans la gestion des conflits interpersonnels.

Prérequis pour suivre cette formation : exercer dans la relation à autrui (dans l'entreprise, l'intervention sociale, médicale, juridique, …) avoir un diplôme de niveau 6 et/ou une expérience professionnelle dans son domaine de plus de 3 ans.

MÉTHODE

Apports théoriques, études de cas, mises en situation, capitalisation des expériences des apprenants, développement du raisonnement " diagnostic ".

NOUVEAU

€ Période de mise en œuvre des formations : mars à décembre 2025.
Pour plus d'informations, contacter l'assistante de formation.

En fonction
du parcours

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Intra
au sein de votre structure

Distanciel

FORMATION ANIMÉE PAR :
Une équipe d'intervenants pluridisciplinaires, médiateurs, avocats, thérapeutes, formés à la médiation familiale et sociale, des formateurs-experts formés à la systémie et à la communication non violente.

Possibilité de construire son parcours « à la carte »
Parcours complet : 17 jours - 119h
ENTREPRISE/OPCO : 5 185€
FINANCEMENT PERSONNEL : 4 675€ TTC

Référence : Z-PME01-> Z-PME07
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Construire un cadre d'intervention professionnelle.
- Contractualiser et garantir le cadre de la médiation.
- Confirmer la possibilité de l'engagement dans la relation des « médié.es ».

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de chaque bloc de compétences.

Type(s) d'évaluation sommative : QUIZZ, QCM, étude de cas, mise en situation.

PARCOURS MÉDIATION
APPROCHE TRANSVERSALE

BLOC DE COMPÉTENCES 1

Éthique et déontologie dans les pratiques d'accompagnement

OBJECTIFS

- Différencier les règles de la morale, du métier.
- Délimiter/Cadrer la pratique, agir selon la déontologie du métier.
- Évaluer la place de la loi dans le champ de la médiation.

CONTENUS

- Comprendre les notions éthiques de la médiation et la déontologie qui en découle, colonne vertébrale de toute pratique de médiation.
- Les règles immuables et les règles modulables.
- Les différents types de médiation.
- Les limites de la médiation et l'orientation.
- Les règles de lois concernant la médiation.

DURÉE ET DATES

3 jours / 24-25-26 MARS 2025

ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz/Questionnaires.
- Outils projectifs « Projeter les valeurs personnelles ».

BLOC DE COMPÉTENCES 2

Regards croisés sur la médiation

OBJECTIFS

- Ajuster la posture professionnelle afin de proposer un accompagnement dynamique constructif et coopératif.
- Passer de la posture de 1/3 directif à la posture de 1/3 facilitateur.
- Dépasser la posture « expert en diagnostic » pour aller vers la reconnaissance des compétences des personnes.

CONTENUS

- Connaitre et se familiariser avec l'esprit et les principes de la médiation applicables en contexte d'intervention contrainte (judiciaire, hiérarchique…).
- Développer des compétences pour travailler autour d'enjeux relationnels complexes.
- Être tiers dans une relation : l'utilisation de la technique de reformulation à l'appui d'un cadre d'intervention.

DURÉE ET DATES

3 jours / 07-08-09 AVRIL 2025

ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz/Questionnaires.
- Mise en situation.

BLOC DE COMPÉTENCES 3

L'entretien

OBJECTIFS

- Cadrer un entretien.
- Conduire des entretiens selon différentes approches (directifs, semi-directifs…).
- Sensibiliser à différentes approches dans la résolution de conflits.

CONTENUS

L'entretien duel (Référents théoriques : T. Gordon, C. Rogers, P. Watzlawick)

- Les différents types d'entretien en fonction de l'objectif poursuivi.
- Les référents théoriques, indications.
- La préparation de l'entretien, le cadre, le déroulement, les différentes séquences.
- L'impact de sa « carte du monde » dans la communication.
- Le positionnement professionnel.
- La fonction, le rôle, la place de celui qui a la responsabilité de décider et mener un entretien.
- Les représentations, les valeurs, les modèles personnels concernant un individu, une famille, un couple.
- La gestion de ses émotions, de ses résonances personnelles au cours d'un entretien.
- Attitudes et techniques de base.
- La directivité, la non-directivité, quand les adopter ?
- L'empathie, le seuil d'acceptation, quand comprendre n'est pas forcément être d'accord.
- La clarification du message par la reformulation, la synthèse, le questionnement pertinent.

DURÉE ET DATES

2 jours / 15-16 MAI 2025

ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz/Questionnaires.
- Mise en situation.

BLOC DE COMPÉTENCES 4

L'approche systémique

OBJECTIFS

- Appréhender les concepts de l'approche systémique appliquée aux systèmes humains.
- Percevoir la communication en termes circulaires et d'interactions.
- Penser l'individu dans son contexte en se décentrant de ses propres représentations.

CONTENUS

- Histoire de la systémique : les acteurs, les découvertes, les principes.
- La théorie des systèmes : les lois, les places, l'homéostasie.
- Une théorie de la communication : les interactions, le contexte.
- La pensée circulaire.

DURÉE ET DATES

2 jours / 16-17 JUIN 2025

ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz/Questionnaires.
- Mise en situation.

BLOC DE COMPÉTENCES 5

La communication non violente

OBJECTIFS

- Créer et maintenir d'un espace tiers de médiation.
- Aider à préciser la nature du conflit les besoins et les intérêts de chacun.
- Établir la reconnaissance réciproque du bien fondé de chacun dans ses demandes.

CONTENUS

- L'importance de la communication non violente.
- Le cadre facilitant l'émergence de la connexion avant les résultats.
- Les techniques de communication CNV.
- Les étapes du processus de CNV en mode conscient.
- Le processus d'auto empathie.

DURÉE ET DATES

2 jours / 08-09 OCTOBRE 2025

ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz/Questionnaires.
- Mise en situation.

BLOC DE COMPÉTENCES 6

Animer des groupes

OBJECTIFS

- Définir les étapes et les modalités de mise en œuvre d'un groupe de parents selon les attentes des parents.
- Clarifier le positionnement de l'animateur.
- Disposer d'outils concrets pour animer des groupes de parents.

CONTENUS

Les différents types de groupe

- La distinction entre les différents types de groupes : soutien, entraide, lien, effets thérapeutiques.
- Les différentes formes de groupe : ouvert, fermé, à thèmes, groupe de pères/groupe de mères, groupes mixtes, groupes de parents adoptants, groupes de parents face au deuil…

Mise en place d'un groupe

- La méthodologie : analyse des besoins, planification, sensibilisation, faire venir les parents.
- Les différents niveaux d'objectifs : ceux de l'institution, de l'intervention, du groupe, des individus.
- Les étapes de mise en place et les difficultés.

L'animateur

- Les fonctions, les rôles et limites de l'animateur.
- Les outils de mise en relation.

Introduction à la notion d'évaluation

DURÉE ET DATES

3 jours / 03-04-05 DÉCEMBRE 2025

ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz/Questionnaires.
- Mise en situation avec des outils d'animation de groupe.

BLOC DE COMPÉTENCES 7

La gestion collaborative du conflit : théorie de la négociation raisonnée

OBJECTIFS

- Appréhender le concept de la négociation raisonnée.
- Définir la négociation sur intérêt.
- Différencier la négociation raisonnée des autres modes de résolution des conflits.

CONTENUS

- Définition et origine de la négociation raisonnée.
- Présentation théorique de la négociation raisonnée.
- Les différentes étapes de la négociation raisonnée.
- Les 4 grands principes de la négociation raisonnée.
- Difficultés que le médiateur peut rencontrer lors de la négociation.
- Les différents obstacles à la médiation.
- Les difficultés lors de la négociation.
- Du fait des personnes.
- L'objet de la médiation.
- Attaque du médiateur.

DURÉE ET DATES

2 jours / 08-09 DÉCEMBRE 2025

ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz/Questionnaires.
- Mise en situation de négociation.

CERTIFICATION

Pour obtenir la certification, les apprenants doivent suivre l'intégralité du parcours incluant les 7 blocs de compétences. La certification se déroule en fin d'année, entre novembre et décembre 2025 et comprend plusieurs critères :

1. **Une fiche de lecture** (3 pages) avec des critères spécifiques (mots clé, phrases principales, résumé…) (sélection d'une bibliographie) avec présentation orale.

2. **Évaluation du rôle du médiateur dans un cas pratique** (grille sur une situation de travail proposée par le formateur avec un scénario.

3. **Produire un écrit sur le transfert** (la mise en application) des apprentissages réalisés en formation sur le terrain professionnel (compétences / agir) afin d'évaluer la progression personnelle évaluée par l'apprenant lui-même (10 pages).

PARCOURS MÉTIERS





PARCOURS SYSTÉMIE

Se former à l'Intervention Stratégique et Paradoxale (ISP) dans le champ social et médico-social

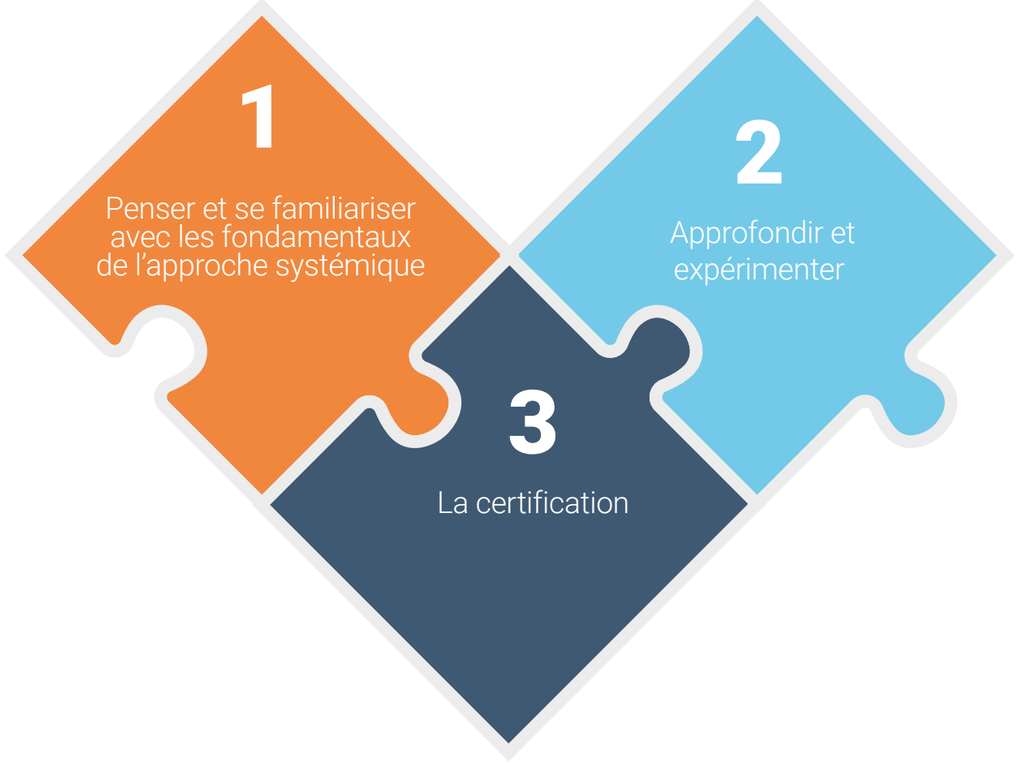
- Penser et se familiariser avec les fondamentaux de l'approche systémique
- Approfondir et expérimenter
- La certification

PARCOURS SYSTÉMIE
SE FORMER À L'INTERVENTION STRATÉGIQUE ET PARADOXALE

La systémique de l'École de Palo Alto est une façon différente de penser le monde, d'analyser les contextes, de décoder les situations.
Elle s'appuie sur des fondamentaux en rupture avec nos habitudes et convient parfaitement à l'intervention médico-sociale-éducative.
Si elle est concrète et pragmatique, sa mise en œuvre demande entraînement et rigueur....

Vous êtes acteur du champ social et médico-social
NOUS VOUS PROPOSONS :

- **Une formation « à la carte »** construite en 3 blocs de compétences (possibilité de construire votre parcours de formation en choisissant les blocs de compétences qui vous intéressent).
- **Une formation encadrée par notre référent pédagogique François Simonot** : formateur référent en systémique pour EPE FORMATION depuis 2003.
- Une équipe d'intervenants pluridisciplinaires, salariés du secteur social ou indépendants, formés par notre référent ou à l'école du paradoxe.



NOUVEAU

En fonction du parcours

En fonction du parcours

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Intra
au sein de votre structure

Distanciel

En fonction du parcours

FORMATION ANIMÉE PAR :
Une équipe d'intervenants pluridisciplinaires, salariés du secteur social ou indépendants, formés par notre référent.

Possibilité de construire son parcours « à la carte »
Parcours complet Opco : 2 200 €
Financement personnel : 1 850 €

Référence : ML-PS01 -> ML-PS03
Marie-Laure COMPPER
Responsable de formation
01 44 93 44 74
mlcompper@epe-idf.com

A l'issue du parcours, le professionnel aura la capacité de :
- Décoder de façon systémique les situations.
- Se positionner de façon systémique dans les entretiens.
- Savoir proposer des axes de solutions paradoxales.
- Intervenir stratégiquement et impulser du changement.

Objectifs :
- Passer d'une vision linéaire à une pensée circulaire.
- Appréhender la complexité d'une personne, d'une famille, d'une équipe ou d'une institution dans son contexte.
- Observer un système humain et ses interactions.
- Se positionner comme aidant dans une relation d'aide.
- Établir des stratégies pour faciliter le changement.

Méthodes communes aux deux blocs
- Apports théoriques.
- Mises en situation (groupales, individuelles ou en binôme).
- Études de situations professionnelles.
- Validation d'étape (évaluation à l'issue de chaque module).

PARCOURS SYSTÉMIE
SE FORMER À L'INTERVENTION STRATÉGIQUE ET PARADOXALE

BLOC DE COMPÉTENCES 1
4 modules de 2 jours

Penser et se familiariser avec les fondamentaux de l'approche systémique

MODULE 1
- L'histoire et les acteurs.
- La théorie des systèmes.

MODULE 2
- La théorie de la communication.
- La causalité circulaire.
- Le constructivisme.

MODULE 3
- La notion de problème.
- La notion d'objectif.
- Les tentatives de solution.
- La vision du monde.

MODULE 4
- Questionnement stratégique.
- Positionnement systémique.

DATES

PROMO 24-25

BLOC 1
- 26 et 27 septembre 2024
- 24 et 25 octobre 2024
- 28 et 29 novembre 2024
- 19 et 20 décembre 2024

BLOC 2
- 13-14 mars 2025
- 10-11 avril 2025
- 15-16 mai 2025
- 19-20 juin 2025

PROMO 25-26
Dates à venir

€

Par bloc :
Opco : 1 000€
Financement personnel : 850€

BLOC DE COMPÉTENCES 2
4 modules de 2 jours

Approfondir et expérimenter

Possibilité de s'inscrire directement au Bloc 2 si vous êtes en mesure de justifier d'un parcours suffisant en systémie.
Cette possibilité sera validée par le référent, lors d'un entretien préalable (entretien téléphonique ou en visio).

MODULE 1

De la théorie à la pratique (jour 1)
- Réactiver ses connaissances.
- Identifier les points à améliorer.
- Renforcer ses acquis.

Les outils de représentation des systèmes (jour 2)
- Présentation des différents outils de représentation des systèmes : génogramme, carte familiale, socio génogramme...
- S'entraîner à représenter des systèmes.
- Les différentes utilités des représentations des systèmes : la mise à distance, la mise en perspective, la transmission...

MODULE 2

L'intervention systémique dans une institution (jour1)
- Témoignage et décodage d'un acteur social travaillant avec le modèle systémique dans son institution de petite enfance, auprès des enfants et des familles.
- Décodage de situations avec des paramètres multiples : hiérarchie, équipe, parents, enfants...
- S'exercer au questionnement stratégique systémique dans le contexte d'une institution de petite enfance.

L'intervention en protection de l'enfance (jour2)
- Décodage et stratégie dans le cadre de situation de protection de l'enfance.
- L'entretien systémique stratégique sous la contrainte
- Travailler et se positionner avec autant de versions du problème et d'objectifs que de personnes concernées.

MODULE 3

Les métaphores (jour1)
- Connaître son propre langage métaphorique.
- S'exercer à produire des métaphores.
- Explorer la métaphore de l'autre.

L'intervention avec des acteurs multiples (jour 2)
- Appréhender le Constructivisme et composer avec plusieurs visions du monde
- Mettre en œuvre le concept du « constructivisme » au niveau de la relation d'aide.
- Identifier les 3 niveaux de décodages : constructiviste, systémique et stratégique
- Prendre en compte l'ensemble des acteurs (les familles, les institutions), le contexte et l'environnement avec leur logique d'analyse et leurs modes d'intervention.

MODULE 4

L'entretien pluriel, couple, famille, institution (jour 1 et 2)
- Consolider les apprentissages réalisés durant les modules antérieurs
- S'exercer au décodage systémique.
- Pratiquer l'entretiens stratégique
- Confirmer son propre style
- Repérer ses points faibles

BLOC DE COMPÉTENCES 3

La certification

Possibilité de s'inscrire uniquement à la certification si vous êtes en mesure de justifier d'un parcours suffisant en systémie ou d'avoir suivi au moins le Bloc 2.

Une certification : pourquoi ?
- Attester des compétences acquises.
- Consolider des savoirs et des techniques permettant d'évoluer sur son terrain professionnel.
- Rendre possible des perspectives de transformation professionnelle.

Modalité de réalisation
Un accompagnement individuel de 2h, à titre gratuit, en visio, est proposé pour l'élaboration du mémoire.

Déroulement
- Une soutenance devant un jury constitué de professionnel.le.s expérimenté.e.s en systémique.
- Modalité de la soutenance : En présentiel.
- Période de la soutenance :
  Pour ceux qui se présente à la certification (sans participer au module de renforcement), le délai est de 6 mois après le B2
  Pour ceux qui participe au module de renforcement, le délai est de 6 mois après le renforcement.

Les attendus de la Certification
Rédaction d'un mémoire (de 20 pages minimum) sur une situation à partir du champ d'intervention professionnel du candidat.

Les indicateurs d'évaluation du jury
Le mémoire et sa soutenance doivent permettre au jury d'évaluer la capacité du candidat à :
- Présenter les éléments du contexte d'intervention.
- Décoder un problème, formuler des objectifs, élaborer des tentatives de solution.
- Poser un schéma interactionnel.
- Définir une stratégie.
- Envisager ou relater des recadrages
- Élaborer ou relater des interventions et des tâches du paradoxal...

Les plus de la certification - EPE Formation
- Un organisme certifié QUALIOPI depuis 21 octobre 2020.
- Un acteur historique des formations à l'approche systémique depuis 1979.
- Une équipe pédagogique expérimentée : M. François Simonot : formateur référent en systémique pour EPE Formation depuis 2003.
- Une équipe d'intervenants pluridisciplinaires, salariés du secteur social ou indépendants, formés et diplômé par le Mental Research Institute de Palo Alto ou par notre référent.

DATES
3 mois après la fin du Bloc 2

€ Opco : 200€ - Financement personnel : 150€

MODULE DE RENFORCEMENT DES ACQUIS (TOUS LES DÉTAILS **ICI**)

DATES : A venir - sur 3 jours
TARIF : 450 € de 4 à 6 personnes / 300 € à partir de 7 participants - Effectif minimum : 4 participants
PRE REQUIS : Avoir suivi les blocs 1 et 2
OBJECTIF : Mise en œuvre et analyse de la pratique
CONTENU :

Exploration de l'utilisation des concepts systémiques par les stagiaires dans leur champ professionnel.

Identifier les facilitateurs d'intégration des concepts systémique : techniques et méthodologies (comment mieux manier les outils de la systémique dans son travail socio-éducatif).

Travail à partir de cas proposés par l'animateur : une situation, des questions théoriques :
exemple : relevez qui est la porte d'entrée dans le système décrit, qui demande quoi à qui ? repérer les boucles interactionnelles, quels types d'intervention préconiserez-vous....

Exercices : Le positionnement anthropologique, le questionnement stratégique, l'exploration de la vision du monde...

Jeu de rôle sur l'entretien systémique.

Travail en sous-groupe, à partir de situations apportées par les stagiaires.

Apports de situations par les stagiaires afin de les analyser de façon systémique pour apporter un éclairage et des pistes de travail.

PARCOURS MÉTIERS

PARCOURS MANAGER

- Affirmer sa posture et son positionnement de responsable de proximité
- Conduire le changement ou la transformation de l'établissement ou du service
- Développer l'autonomie des membres de l'équipe
- Recruter, prévenir l'absentéisme et le turn over
- Optimiser la gestion du temps de travail
- Conduire des entretiens de management.
- Déployer une culture et une pratique du numérique.

PARCOURS MANAGER

Vous souhaitez interroger votre pratique de manager et l'améliorer ?
Vous souhaitez mieux appréhender votre place et votre rôle au sein de votre équipe ?
Vous souhaitez développer des pratiques managériales innovantes ?
Vous souhaitez acquérir de nouvelles compétences managériales ?

NOUS VOUS PROPOSONS :

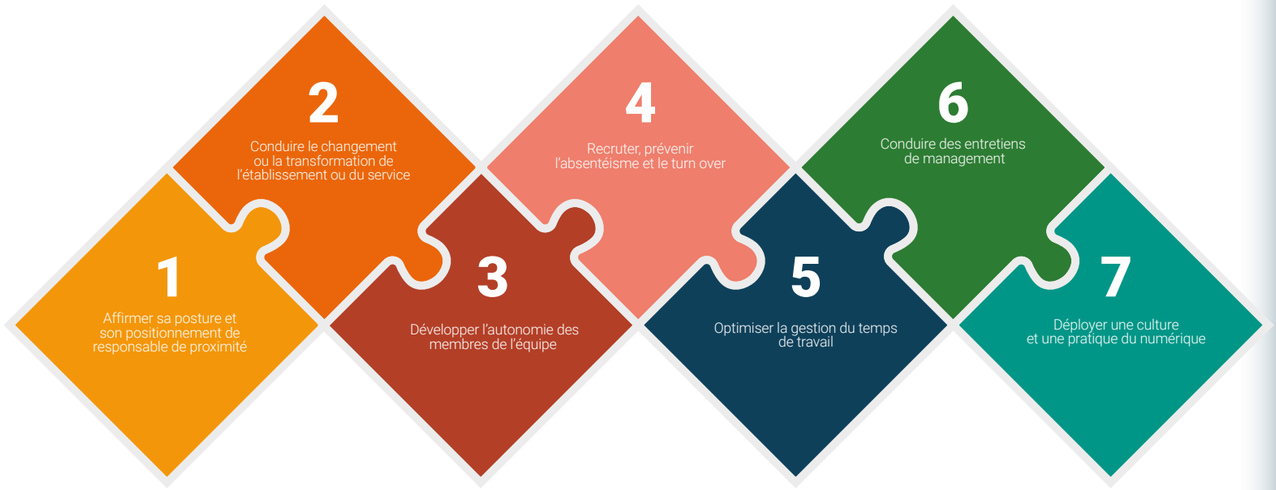
- **Une formation « à la carte »** construite en blocs de compétences (possibilité de construire votre parcours de formation en choisissant les blocs de compétences qui vous intéressent).
- **Un parcours de formation individualisé de 15 jours** (possibilité de bénéficier d'un accompagnement individuel tout au long de la formation).
- **Une formation encadrée par notre référent pédagogique Stéphane CARON** : formateur pour adultes certifié ayant une expérience professionnelle initiale dans l'éducation populaire puis dans le secteur social ; ancien directeur d'établissements et de services dans le champ de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion ; intervenant sur les questions relatives à la qualité, la performance et l'optimisation des moyens dans les ESSMS.

MANAGER AUTREMENT :

Les personnes accueillies, leurs familles et les financeurs « invitent » les professionnels des établissements et des services sociaux et médico-sociaux à proposer des accompagnements adaptés et « performants » dans le cadre de recommandations et de priorités publiques affirmées. Mais les moyens ne sont pas toujours à la hauteur des exigences ; le contexte sociétal et les réalités internes aux institutions complexifient encore davantage la mise en œuvre des missions.

Pour faire face à ces paradoxes voire ces « tensions », le management est un puissant levier : **ce parcours de formation propose aux cadres de direction de se mettre à distance du quotidien pour questionner leur positionnement et développer des compétences managériales cohérentes à leur activité professionnelle et leur époque**. L'ambition est d'être résolument en situation d'agir collectivement, avec et sur le réel, pour améliorer la qualité des réponses aux attentes et aux besoins des personnes accompagnées dans une logique de parcours.

Pour celles et ceux qui auront choisi l'option « coaching », vous pourrez à travers des temps d'accompagnement individuel proposés en distanciel, interroger notamment votre style de management et envisager de nouvelles modalités d'intervention. Cet accompagnement vous permettra de faire un bilan de vos points forts et des techniques à améliorer, des stratégies à mettre en œuvre ; toujours dans le respect de la culture de votre institution.



Période de mise en œuvre des formations : avril à décembre 2025.
Pour plus d'informations, contacter l'assistante de formation.

En fonction
du parcours

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Intra
au sein de votre structure

Distanciel

FORMATION ANIMÉE PAR :

- Un formateur pour adultes certifié, ancien directeur d'ESSMS.
- Une formatrice, coach professionnel accréditée ACSTH, ancienne directrice et directrice générale d'ESSMS.
- Un formateur, consultant en conseil d'entreprise, ancien directeur général d'ESSMS

Possibilité de construire son parcours « à la carte »
Parcours complet : 15 jours - 105 h / 3 450€ TTC

Option « accompagnement individuel à distance à la carte » : 6 heures à programmer avec nos accompagnateurs certifiés en fonction de vos disponibilités pendant la formation et au plus tard 3 mois après la fin de la formation - 780€ TTC

Référence : Z-PMA01 -> Z-PMA07
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Chefs de service et directeurs d'Établissement et Service Social et Médico Social (ESSMS).

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

Apports théoriques, études de cas, mises en situation, capitalisation des expériences des apprenants, développement du raisonnement " diagnostic ".

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de chaque bloc de compétences.

Type(s) d'évaluation sommative : QUIZZ, QCM, étude de cas, mise en situation.

PARCOURS MANAGER

BLOC DE COMPÉTENCES 1

Affirmer sa posture et son positionnement de responsable de proximité

OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques de l'évolution des exigences des financeurs.
- Distinguer et préciser les notions de « posture » et de « positionnement ».
- Énoncer les points d'évolution de sa posture et de son positionnement en lien avec son institution et les évolutions du secteur social et médico-social.
- Affirmer sa posture et son positionnement de cadre de direction en lien avec deux situations spécifiques.

CONTENUS

- Les enjeux de la qualité et de la performance en ESSMS.
- Les nouvelles organisations hiérarchiques et leur impact sur les managers de proximité.
- « Le chemin de la posture ».
- Le cadre de direction au sein d'une équipe de direction.
- La place donnée par l'institution, la place « prise » par les managers.
- Militance et gestion d'une offre de service.
- Affirmation de soi, conflits de loyauté et éthique.

DURÉE - TARIF
2 jours - 500€ TTC

FORMATEUR
Un formateur, consultant en conseil d'entreprise, titulaire d'un DESS « Politiques sociales et stratégies de direction », ancien directeur général d'ESSMS.

BLOC DE COMPÉTENCES 2

Conduire le changement ou la transformation de l'établissement ou du service

OBJECTIFS

- Recueillir les attentes et les besoins des personnes accompagnées.
- Synthétiser l'expertise des professionnels.
- Identifier les priorités publiques de son secteur d'activité.
- Analyser les contraintes, les freins et les leviers en interne et en externe.
- Lister des actions managériales cohérentes aux éléments du diagnostic.

CONTENUS

- La finalité de l'intervention des professionnels.
- Les 3 dimensions de la complexité en ESSMS.
- Les 2 thématiques du déploiement des priorités publiques la « qualité » et la « performance ».
- Les spécificités du changement et sa dimension émotionnelle.
- Les actions managériales visant à l'adhésion et à l'engagement des équipes.
- L'enrichissement et la validation par le N+1.
- La programmation et la communication.
- L'évaluation de l'impact des actions managériales mises en œuvre.

DURÉE - TARIF
4 jours - 1 000€ TTC

FORMATEURS
Un formateur pour adultes certifié, ancien directeur d'ESSMS.
Une formatrice, coach professionnel accréditée ACSTH, ancienne directrice et directrice générale d'ESSMS.

BLOC DE COMPÉTENCES 3

Développer l'autonomie des membres de l'équipe

OBJECTIFS

- Énoncer les types de management utilisés en fonction de deux situations précises et en cohérence avec le niveau d'autonomie et de motivation des membres de l'équipe.
- Repérer les jeux d'acteurs au sein de l'équipe.
- Identifier ses propres résistances à l'autonomie des équipes.
- Lister des actions programmées dans le temps visant le développement du management collaboratif.

CONTENUS

- Le management situationnel.
- La pyramide de Maslow.
- L'intérêt du management « intégratif ».
- « La cartographie des acteurs ».
- L'identité du manager.
- Les conditions de la délégation.
- La programmation stratégique.
- La communication.

DURÉE -TARIF
2 jours – 500€ TTC

FORMATEUR
Un formateur, consultant en conseil d'entreprise, ancien directeur général d'ESSMS

BLOC DE COMPÉTENCES 4

Recruter, prévenir l'absentéisme et le turn over

OBJECTIFS

- Énoncer les contraintes, voire les obstacles au recrutement et à la fidélisation des équipes dans son contexte professionnel en discernant les facteurs endogènes des facteurs exogènes.
- Lister des actions managériales « innovantes » visant le recrutement, l'intégration de nouveaux salariés, la prévention de l'absentéisme et du « turn over ».

CONTENUS

- Les facteurs explicatifs des nouvelles difficultés à recruter et à fidéliser les professionnels.
- Définition de la notion « innovation » managériale.
- « La révolution du comment ».
- Les « soft skills », les « mad skills ».
- Les grilles de diagnostic de l'ANAP et de l'ANACT.
- La communication.

DURÉE - TARIF
2 jours – 500€ TTC

FORMATEURS
Un formateur pour adultes certifié, ancien directeur d'ESSMS.
Une formatrice, coach professionnel accréditée ACSTH, ancienne directrice et directrice générale d'ESSMS.

BLOC DE COMPÉTENCES 5

Optimiser la gestion du temps de travail

OBJECTIFS

- Identifier les écarts entre les missions effectives et les missions attendues.
- Repérer ses « zones d'inconfort » et ses compétences à développer.
- Énoncer des hypothèses pour recentrer son temps de travail au regard des attendus spécifiques à sa fonction, et au sein de son établissement.

CONTENUS

- Les attendus multidimensionnels de la fonction et le repérage des « zones de confort » du manager.
- Grille d'analyse d'une semaine « type ».
- L'analyse de son « système » sous l'angle de l'efficience : points bloquants, activités consommatrices de temps et leviers à explorer.
- Les temps dédiés à la réflexion et à l'élaboration.
- La veille professionnelle.
- Les délégations.
- L'autonomisation des équipes.
- L'application de la méthode aux membres de l'équipe.

DURÉE - TARIF
2 jours – 500€ TTC

FORMATEURS
Un formateur pour adultes certifié, ancien directeur d'ESSMS.

BLOC DE COMPÉTENCES 6

Conduire des entretiens de management

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux et les conditions de mise en œuvre des entretiens de management.
- Conduire des entretiens de management préparés et structurés.

CONTENUS

- Les types d'entretiens de management.
- Les recommandations relatives aux étapes d'un entretien de management.
- Les conditions d'efficacité d'un entretien de management.
- Les recommandations pour faire passer un message difficile.
- La conduite d'entretiens spécifiques (entretien annuel et entretien professionnel, entretien de recadrage, entretien de fixation d'objectifs, entretien de reprise suite à une absence prolongée, entretien de recrutement…).

DURÉE - TARIF
2 jours – 500€ TTC

FORMATEUR
Un formateur, consultant en conseil d'entreprise, ancien directeur général d'ESSMS.

BLOC DE COMPÉTENCES 7

Déployer une culture et une pratique du numérique

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux du numérique pour les personnes accompagnées, les professionnels et l'institution.
- Repérer des outils numériques pertinents pour renforcer la relation entre les personnes accompagnées et les professionnels.
- Lister les conditions favorables au déploiement d'outils numériques dans son service ou son établissement.

CONTENUS

- La culture du digital.
- Les outils numériques au service de la relation.
- L'appropriation des outils « de base ».
- Le « dossier usager informatisé » (DUI).
- Le numérique et l'éthique.

DURÉE - TARIF
1 jour – 250€ TTC

FORMATEUR
Un formateur pour adultes certifié, ancien directeur d'ESSMS.

Période de mise en œuvre des formations : avril à décembre 2025. Pour plus d'informations, contacter l'assistante de formation.

FORMATIONS COURTES

PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

DES REPÈRES POUR ACTUALISER SES PRATIQUES

Enfance

- Les Troubles du Spectre Autistique (TCA) : repérages et accompagnements
- L'enfant qualifié d'agité dans un groupe : approches corporelles
- Construire un cadre sécurisant et bienveillant auprès de jeunes enfants
- Les troubles du comportement de l'enfant
- Attachement, détachement et séparation : accompagner l'enfant

Adolescence

- Les Troubles des Conduites Alimentaires (TCA) à l'adolescence
- Sensibilisation au repérage des troubles psychiques chez l'adolescent
- Développer les Compétences Psycho-Sociales (CPS) auprès des enfants et des adolescents

Relation parent/professionnel/enfant/adolescent

- Co-construire la relation entre parents et professionnels de l'enfance
- La fonction d'accueillant au sein des lieux d'accueil enfants/parents
- Animer des groupes de parents

LES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE (TSA)

REPÉRAGES ET ACCOMPAGNEMENTS

03-04-05 NOVEMBRE 2025

3 JOURS - 21 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Référence : Z-R02
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Médecin, infirmier, éducateur de jeunes enfants, psychomotricien, puéricultrice, éducateur spécialisé, orthophoniste.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Se familiariser avec les principaux aspects cliniques des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).
- Avoir des repères sur les caractéristiques des enfants porteurs d'un TSA.
- Mieux accompagner l'enfant et sa famille.
- Être sensibilisé(e) aux différentes approches de la prise en charge des TSA.
- Appréhender différentes modalités d'élaboration d'un Projet d'Accompagnement Personalisé (PAP).
- S'interroger sur son positionnement professionnel.

MÉTHODE

- Apports théoriques et cliniques.
- Analyse d'études de cas des participants.
- Vignettes cliniques du formateur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

Le repérage des troubles autistiques
- Les caractéristiques des TSA.
- Le repérage des signes d'alerte des TSA.
- Les étapes du diagnostic préconisées par l'ANESM et la HAS.

Accompagnement de l'enfant et de la famille
- Les étapes du deuil.
- Les attitudes du professionnel.
- Les institutions : CAMPS, CMPP, IME, Hôpital de jour, ULIS ; les professionnels libéraux.

Les approches thérapeutiques, éducatives et pédagogiques
- Les principes des apprentissages des méthodes cognitivo-comportementales : TEACCH, ABA, TED, groupes d'habilités sociales.
- Les outils de communications alternatifs : PECS, Makaton.

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)
- Les étapes d'élaboration : recueil des attentes des familles ; évaluations ; objectifs opérationnels ; mise en œuvre ; évaluation.
- Le contenu : les domaines de compétences : communication-socialisation, autonomie.
- La prise en compte du sensoriel et de la santé.
- Les évaluations informelles des domaines de compétences.

L'ENFANT QUALIFIÉ D'AGITÉ DANS UN GROUPE

APPROCHES CORPORELLES

06-07-08 OCTOBRE 2025

3 JOURS - 21 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS, COACH PARENTAL

Référence : Z-R04
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Animateur (périscolaire), éducateur, enseignant, tout personnel accueillant des enfants en groupe.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Identifier les causes de l'agitation chez l'enfant.
- Connaître des techniques de prise en charge de l'agitation chez l'enfant.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Études de cas cliniques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation…), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

CONTENU

- Les caractéristiques principales de l'enfant hyperactif ; l'attention inconsistante, l'impulsivité verbale, motrice et sociale, le trouble du traitement de l'information.
- Les causes du syndrome, y compris neurobiologiques ; les divergences conceptuelles.
- Les préoccupations des parents, des éducateurs et enseignants en charge d'enfants hyperactifs, notamment en groupe.
- L'intérêt de la relaxation par la méditation de pleine conscience dans le traitement des enfants agités et distraits.
- L'entraînement : techniques pour diminuer les comportements indésirables ; renforcement positif des comportements dont on souhaite maintenir ou augmenter la fréquence d'apparition.

Atelier relaxation/méditation de pleine conscience
- Initiation à la méditation de pleine conscience comme outil d'accompagnement pour l'enfant agité et distrait.
- Techniques de relaxation par la respiration adaptée aux différents âges de l'enfant.
- Méditation de pleine conscience pour travailler la concentration, le schéma corporel et le retour au calme de l'enfant agité et distrait.

Atelier jeux coopératifs
- Initiation aux jeux coopératifs comme outil d'accompagnement pour l'enfant agité et comme vecteur d'insertion dans un groupe.
- Jeux coopératifs autour de la maîtrise de l'impulsion verbale, motrice et sociale.
- Jeux coopératifs à proposer en individuel avec l'enfant agité autour de la maîtrise du traitement de l'information.

CONSTRUIRE UN CADRE SÉCURISANT ET BIENVEILLANT AUPRÈS DE JEUNES ENFANTS

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Seulement en Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ À DÉFINIR

Référence : G-R05
Gaëlle VAQUERO - Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel de la petite enfance, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, animateur des centres culturels, centres de vacances, centres sociaux, professionnel de l'enseignement, des garderies périscolaires.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Distinguer autorité et pouvoir, règles, limites et interdits.
- Faire la distinction entre cadre, structure et limite.
- Connaître différentes techniques dans la mise en place des limites.

MÉTHODE

- Apports théoriques et échanges à partir de documents.
- Réflexion et partage d'expériences.
- Mise en pratique.
- Analyse des pratiques professionnelles.

CONTENU

- L'histoire de la place de l'enfant dans la société et dans la famille.
- Les croyances autour de l'autorité et des limites.
- Les besoins de l'enfant au fur et à mesure de son évolution psychique.
- Poser un cadre fiable et sécurisant : trouver sa posture en adéquation aux besoins de l'enfant.
- Valorisation des règles en tant que repères clairs et justes.
- Dire non.
- Les punitions : pourquoi et comment les éviter ?

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation…), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation.

Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

LES TROUBLES DU COMPORTEMENT DE L'ENFANT

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Seulement en Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ À DÉFINIR

Référence : G-R08
Gaëlle VAQUERO - Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Travailleur socio-éducatif, personnel des services de l'aide sociale à l'enfance, des internats sociaux, personnel des centres sociaux, des établissements scolaires.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Connaître les principaux troubles à expression comportementale de l'enfant.
- Être informé de l'influence de la structure familiale et des transmissions inter et transgénérationnelles.
- Avoir une approche plus professionnelle auprès d'enfants présentant des pathologies de l'agir, ainsi qu'auprès de leurs parents.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Vignette clinique du formateur et des stagiaires.
- Mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

Rappel théorique
- Les grandes conceptions du développement.de l'enfance à l'adolescence.
- Les organisateurs de « Spitz », le processus de maturation de « Winnicott ».
- Le développement psycho-affectif et le bain d'affect avec « Freud ».

Les grands ensembles psychopathologiques chez l'enfant
- Définition des troubles du comportement chez l'enfant en distinguant ce qui appartient à un processus psychopathologique, à une évolution normale, ou à un phénomène réactionnel.
- Les mensonges : le mensonge utilitaire, le mensonge « névrotique ».
- Les notions importantes pour envisager le vol sous l'angle du trouble ou de la pathologie : la notion de propriété ; l'intériorisation de l'interdit ; le contexte psychopathologique du vol.
- La fugue de l'enfant et les antécédents de ruptures itératives et précoces.
- Idées suicidaires, conduites suicidaires de l'enfant ; traduction par des troubles des différentes sphères (troubles oroalimentaires, sphinctériens, du sommeil, du comportement, psychosomatiques) ou par des troubles à expression psychique.
- Les manifestations agressives développementales banales ; les conduites agressives pathologiques, insultes, crises clastiques avec bris d'objets, agressions sur des personnes déclenchées par des frustrations ou des contraintes.
- Comportements sexuels pathologiques.
- L'instabilité psychomotrice, l'hyperactivité.
- Les modalités d'accompagnement d'un enfant porteur de troubles du comportement.

Méthodologie de l'observation
- La compréhension psychologique de l'enfant et de ses troubles par la technique de l'entretien et du génogramme.
- Mise en place des fonctions contenantes et de maternage.
- Repérage de la souffrance masquée derrière l'excitation.
- Reconnaissance du mouvement interne ayant conduit au passage à l'acte.
- Accompagnement des parents et orientation thérapeutique.
- L'organisation institutionnelle et le soin.
- L'axe thérapeutique de la prise en charge.
- La bientraitance.

ATTACHEMENT, DÉTACHEMENT ET SÉPARATION

ACCOMPAGNER L'ENFANT

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ **Seulement en Intra**
au sein de votre structure

Distanciel

€ À DÉFINIR

Référence : G-R18
Gaëlle VAQUERO - Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Assistant familial

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Mettre en relation l'importance fondamentale des liens d'attachement et les conséquences psycho-affectives des ruptures de lien.
- Reconnaître et accueillir les émotions de l'enfant liées à la séparation et à la théorie de l'attachement.
- Accompagner l'assistant familial dans l'intégration des concepts d'attachement, de détachement et de séparation.

MÉTHODE

Méthode découverte, magistrale, analogique, interrogative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

Attachement et séparation
- La théorie de l'attachement.
- Le processus d'attachement.
- Le processus de séparation.
- Les troubles de l'attachement.
- L'importance fondamentale des liens d'attachement et les conséquences psycho-affectives des ruptures de liens.
- Définir : « Se séparer, s'attacher, se ré-attacher… ».
- Reconnaître la séparation comme un mal nécessaire.

Être séparé de ses parents
- Évaluation des impacts sur l'enfant placé.
- Considérer les impacts sur les parents.

La famille d'accueil au regard de l'attachement
- La circulation des enfants entre leur famille et l'assistant familial.
- Les symptômes liés aux « troubles de l'attachement » chez l'enfant placé.
- L'arrivée d'un enfant séparé de ses parents dans une « famille inconnue ».
- La reconnaissance et l'accueil des émotions de l'enfant liés à la séparation et la théorie de l'attachement.
- L'identification des besoins spécifiques sous-jacents des enfants placés comme différents de ceux des enfants de l'accueillant.
- La reconnaissance de l'importance de la séparation dans l'accompagnement vers l'autonomie et la socialisation.
- L'accompagnement de l'assistant familial dans l'intégration du concept d'attachement.

LES TROUBLES DES CONDUITES ALIMENTAIRES (TCA) À L'ADOLESCENCE

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ **Seulement en Intra**
au sein de votre structure

Distanciel

€ À DÉFINIR

Référence : G-R09
Gaëlle VAQUERO - Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Éducateur, infirmier scolaire, animateur, assistant social, médecin généraliste, personnel soignant. Tout professionnel du secteur éducatif et médico-social en contact avec des adolescents.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Identifier les mécanismes psychiques en jeu au cours de l'adolescence.
- Identifier les symptômes présents dans les situations d'anorexie et/ou boulimie chez l'adolescent(e).
- Appréhender les mécanismes et symboles en jeu dans les liens à la nourriture.
- Appréhender les dispositifs de soins et les modes d'orientation vers les soins.

MÉTHODE

- Discussion, échange, mise en commun des expériences et des vécus des participants.
- Apports théoriques.
- Étude de cas à partir des situations rapportées par les participants.
- Mises en situation relationnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

Le rapport à la nourriture
- Les représentations de la nourriture : normes, valeurs, croyances.
- Les constructions sociales autour de la nourriture et leurs significations.
- Du « normal » au pathologique.

L'anorexie et la boulimie
- La définition de ces pathologies.
- Tableaux cliniques.
- L'approche théorique des processus psychologiques liés à ces pathologies : rapport particulier au corps, valeur symbolique de la nourriture, spécificité du monde émotionnel et affectif.
- La boulimie, l'anorexie et le risque suicidaire.
- Particularités des systèmes relationnels des familles d'origines.

Le positionnement du professionnel
- La mise à jour des attitudes et des contres attitudes : fascination, rejet, dégoût.
- L'importance particulière de la relation dans ces pathologies.
- L'accompagnement de l'élaboration d'une demande de soin et l'instauration d'une relation de confiance : verbalisation, écoute active, empathie, juste distance, congruence, limites…
- La compréhension du sens et la gestion des attitudes de manipulation, de séduction, ou d'agressivité rencontrées dans la relation.

Le travail d'équipe et de réseau
- Le rôle de repérage, de prévention et d'orientation.
- Les structures spécialisées et les dispositifs thérapeutiques : le contrat thérapeutique et la double prise en charge médicale et psychologique, la place des ateliers et les spécificités d'une approche corporelle, le travail avec les familles.
- La valeur structurante du travail d'équipe (en interne et en partenariat) : respect des rôles et places de chacun, complémentarité et importance de la cohésion des équipes.

SENSIBILISATION AU REPÉRAGE DES TROUBLES PSYCHIQUES CHEZ L'ADOLESCENT

13-14 NOVEMBRE
+ 11-12 DÉCEMBRE 2025

2X2 JOURS - 28H

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Intra
au sein de votre structure

Distanciel

ENTREPRISE/OPCO : 1220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1100€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Référence : Z-R10
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel intervenant auprès d'adolescents, professionnel de la prévention spécialisée, de la protection de l'enfance, intervenant des missions locales, éducateur et assistant social en milieu scolaire, éducateur sportif, éducateur technique, enseignant, animateur socio-culturel.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Envisager les grandes lignes de la psychopathologie de l'adolescent à partir du modèle psychanalytique.
- Avoir une sensibilisation au dépistage des troubles psychiatriques à l'adolescence.
- Repérer des indicateurs de souffrance notamment psychique.
- Clarifier son positionnement professionnel.

MÉTHODE

- Apports théoriques, psychologiques, psychanalytiques.
- Situations cliniques du formateur ou études de cas exposées par les participants.
- Descriptions cliniques, hypothèses explicatives.
- Exercices ou mises en situation ou jeux de rôles pour observer, comprendre.
- Questions/réponses, échanges de pratiques et d'expériences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

Le professionnel face à la santé des adolescents
- Représentations de l'adolescent, de la notion de santé et résonances émotionnelles.
- Place du professionnel non soignant : écoute, distance, relation de confiance, repérage des difficultés et des ressources du jeune, limites.
- Écouter : quoi ? Et comment ? Dans quelles limites ? La question de la plainte.
- Comment accompagner les adolescents vers les soins ?
- Comment se positionner entre les adolescents et leurs parents ?

L'adolescent et sa famille : trois points de vue
- Le conflit avec les parents comme partie prenante de la crise d'adolescence.
- Interaction entre crise parentale et problématique de l'adolescent.
- Interactions parents-adolescents.

Le remaniement psychique à l'adolescence

Les troubles du comportement de l'adolescent
- Les conduites centrées sur l'agir et le passage à l'acte.
- Les conduites centrées sur le corps.

Les troubles névrotiques, les états psychotiques

L'adolescent et la souffrance psychique : signes d'alerte
- La notion de souffrance psychique : ce qui est du « développement », ce qui est du « pathologique ».
- Différence entre le symptôme comme trace du travail psychique de l'adolescent et le pathologique.
- L'adolescent absentéiste scolaire en risque de décrochage.
- L'adolescent triste : état de morosité ou signe de la menace suicidaire ?
- L'adolescent perturbateur, voire violent.
- Les conduites alimentaires particulières de l'adolescent, souvent « déniées » ou « clandestines » avec distorsion délirante de l'image du corps.
- L'adolescent étrange : en lien ou non avec une prise de toxique, « bizarrerie » du contact dans un tableau de dysharmonie ancienne ou au contraire dans un tableau aigu récent ?

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES (CPS) AUPRÈS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Seulement en Intra
au sein de votre structure

Distanciel

À DÉFINIR

Référence : G-R11
Gaëlle VAQUERO - Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnels ou bénévoles accueillant des enfants et des adolescents dans les champs de l'animation, de l'éducation, de l'insertion ou du soin avec ou sans hébergement. Animateurs, éducateurs, psychologues, enseignants…

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Permettre aux participants d'acquérir des connaissances à propos des CPS et de les intégrer dans leurs pratiques professionnelles.
- Identifier les enjeux du développement des compétences psychosociales chez les enfants et les adolescents.
- Savoir créer les conditions d'efficacité pour développer les compétences psychosociales.
- Intégrer le travail des CPS dans le contexte institutionnel.
- Adapter sa posture professionnelle.
- S'approprier et mettre en pratique, grâce à des outils de médiation.

MÉTHODE

La formation privilégie une pédagogie active basée sur l'alternance et l'interaction entre l'expérience des participants, les apports théoriques, et le travail en sous-groupes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

Enjeux du développement des compétences psychosociales chez les enfants et les adolescents
- Un déterminant majeur dans le champ de la prévention et de la promotion à la santé, un facteur essentiel de santé globale, un outil pertinent dans le champ des troubles anxieux, des conduites à risques, des addictions, des comportements violents.

Définition
- Classification des compétences psychosociales, un processus qui se travaille tout au long de la vie en individuel ou en collectif, renforcement de l'estime de soi, de l'autonomie, de la socialisation, de l'adaptabilité aux aléas de l'existence.
- Instaurer un cadre propice à la mise en place d'un atelier basé sur une pédagogie participative et expérientielle.
- Définir les objectifs.
- Constituer un groupe : âge, profil, taille du groupe…
- Groupe à entrée et sortie permanente ou groupe fermé ?
- Temporalité et régularité.
- Animer seul ou à plusieurs ? Pratiques professionnelles et place de l'équipe.

La place des intervenants
- Contexte institutionnel.
- Posture professionnelle.

La place des outils en médiation, expérimentation
- Choix des CPS à travailler.
- Déroulé d'un atelier avec utilisation d'un outil de médiation ou création de son propre outil.

CO-CONSTRUIRE LA RELATION ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE

01-02 OCTOBRE
+ 03-04 NOVEMBRE 2025

2X2 JOURS - 28 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1100€

FORMATION ANIMÉE PAR :
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Référence : Z-R14
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Tout professionnel travaillant avec des enfants.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Connaître les axes de la parentalité et les fonctions parentales.
- Identifier ses mouvements affectifs dans la relation enfants/parents/professionnels.
- Avoir des repères pour co-construire un projet éducatif avec l'enfant en cohérence avec les parents.

MÉTHODE

La formation privilégie une pédagogie active basée sur l'alternance et l'interaction entre l'expérience des participants, les apports théoriques, et le travail en sous-groupes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

L'enfant entre parents et professionnels
- Les besoins de l'enfant : sécurité, continuité, cohérence…
- La fonction parentale : les axes de la parentalité et les fonctions parentales ; l'émergence et le développement des compétences parentales ; les évolutions de la famille et de la parentalité : repères historiques et sociologiques.
- Missions des parents, missions des professionnels.
- Les représentations mutuelles des parents et des professionnels ; besoins et attentes réciproques.
- Les territoires, les ressources de chacun et la complémentarité.
- Les mouvements affectifs dans la relation enfant/parents/professionnel.

La coéducation et l'accompagnement des compétences parentales
- L'acceptation des différences, le seuil de tolérance ; les normes et systèmes de valeurs ; les mutations des modèles dans un cadre transculturel et transgénérationnel.
- Le projet éducatif autour de l'enfant ; la co-construction du cadre éducatif et la cohérence éducative.
- L'attachement, le tissage des liens et l'apprentissage de la séparation.
- L'écoute et l'observation active : les échanges entre la mère et l'enfant, le père et l'enfant, les multiples interactions ; la fratrie.

Les échanges et la communication entre parents et professionnels
- Les résonances émotionnelles dans les relations avec les familles.
- La place des parents en fonction des types d'accueil (familial, collectif, occasionnel…).
- L'accueil des parents au quotidien.
- Communication verbale et non verbale.
- Le positionnement vis à vis des mères et des pères.
- Le regard sur les parents en difficulté ou différents.
- Les écueils dans la relation parents/professionnels.
- L'instauration de la confiance et la « bonne distance » ; la confidentialité.
- Le cadre et les limites des échanges et de l'accompagnement.
- Le travail d'équipe et les rôles et places de chacun.
- La prévention et les relais professionnels.

LA FONCTION D'ACCUEILLANT AU SEIN DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

13-14 NOVEMBRE
+ 01-02 DÉCEMBRE 2025

2X2 JOURS - 28 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1100€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE - JURISTE
MÉDIATEUR

Référence : Z-R15
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel de l'enfance, professionnel du champ médico-social impliqué ou intéressé par un lieu d'accueil enfants-parents.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Clarifier la fonction d'accueillant et mieux comprendre ses enjeux.
- Réfléchir aux objectifs des lieux d'accueil enfants-parents.
- Analyser le rôle de l'accueillant dans l'accompagnement de la fonction parentale.
- Approfondir l'écoute et l'observation comme « outil » de l'accueillant.

MÉTHODE

- Échange et analyse d'expériences.
- Mises en situation.
- Apports théoriques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

DROIT DE LA FAMILLE

La parentalité à l'épreuve du droit.

OBJECTIF :
Disposer de repères en droit de la famille.
CONTENU : Les attributs de l'autorité parentale, les droits et obligations ; Acquisitions, délégation, déchéance de l'autorité parentale ; Les dispositifs d'accompagnement à la parentalité.

CONTENU

Le positionnement professionnel
- Les représentations de la fonction d'accueillant.
- « Être accueillant » en lien avec :
  1. Les principes fondateurs.
  2. Les objectifs de l'accueil enfants-parents.
  3. Les missions de l'institution « porteuse » du projet.
- Le cadre, les limites, l'éthique de l'accueil enfants-parents.
- Fonctions d'origine et fonction d'accueillant.
- Accueillir la relation enfant-parent et en être témoin : les résonnances émotionnelles chez l'accueillant.
- Dimension multidisciplinaire : le travail d'équipe, les partenaires relais.
- Les ressources individuelles.

Le soutien des parents / l'accompagnement de la relation enfants-parents
- L'acceptation des différences, le seuil de tolérance ; les notions de normes, de système de valeurs.
- Les fonctions parentales et les axes de la parentalité ; l'émergence et le développement des compétences parentales ; l'élaboration du lien et le travail de séparation.
- Le cadre de la pratique et le rôle du tiers :
  1. L'écoute et l'observation : l'échange entre la mère et l'enfant, la communication verbale et non-verbale, les multiples interactions.
  2. Le soutien par la présence, le contact, le regard, la parole.
  3. La place du jeu et de l'attitude ludique.
  4. Les moments d'arrivée et de départ.
  5. Les règles de vie.
  6. Le premier accueil.
  7. L'établissement de la bonne distance et de la relation de confiance.
  8. Les demandes explicites et implicites.
  9. La valorisation des parents.
  10. La facilitation et la circulation de la parole.
  11. Les attentes face à la question de l'autorité.

ANIMER DES GROUPES DE PARENTS

11-12-13 JUIN 2025
ou 03-04-05 DÉCEMBRE 2025

3 JOURS - 21 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
JURISTE SPÉCIALISTE DE L'ANIMATION DE GROUPES

Référence : Z-R16
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Toute personne ayant déjà une pratique professionnelle auprès des familles, une expérience de groupe ou une pratique de la relation d'aide et amenée à animer des groupes de parents.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Comparer les spécificités entre situations duelles et en groupe dans le cas d'un travail sur la parentalité.
- Définir les étapes et les modalités de mise en œuvre d'un groupe de parents selon les attentes des parents.
- Clarifier le positionnement de l'animateur.
- Disposer d'outils concrets pour animer des groupes de parents.

MÉTHODE

- Apports théoriques et échanges à partir de documents.
- Mises en situation de groupe de parents.
- Réflexion et partage d'expériences.
- Témoignage de personnes extérieures animant des groupes de parents.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

La relation aidant-aidé
- La place et le rôle du professionnel dans une intervention collective.
- Le processus d'aide mutuelle et de soutien qui émerge des groupes.
- La spécificité des parents en détresse sociale, économique, psychologique…

Les différents types de groupe
- La distinction entre les différents types de groupes : soutien, entraide, lien, effets thérapeutiques.
- Les différentes formes de groupe : ouvert, fermé, à thèmes, groupe de pères/groupe de mères, groupes mixtes, groupes de parents adoptants, groupes de parents face au deuil…

Mise en place d'un groupe
- La méthodologie : analyse des besoins, planification, sensibilisation, faire venir les parents.
- Les différents niveaux d'objectifs : ceux de l'institution, de l'intervention, du groupe, des individus.
- Les étapes de mise en place et les difficultés.

L'animateur
- La posture humaine, les croyances et le vécu de l'animateur.
- Les fonctions, les rôles et limites de l'animateur.
- Les outils de mise en relation.
- L'intime, le privé, le « socialisable » et la confidentialité.

La vie du groupe
- Les groupes homogènes/hétérogènes.
- Les phases du groupe et son évolution au niveau de la confiance, de la cohésion et de l'affectivité. Les techniques d'animation.
- Développer son propre style.
- La communication au sein du groupe : les tensions, les rôles, les silences.
- Les difficultés : les silences, conflits, résistances, l'intensité des affects.

Introduction à la notion d'évaluation

INTER À CHAUD

Satisfaction 2023

QUALITÉ DE LA RELATION AVEC VOTRE INTERLOCUTEUR LORS DE L'INSCRIPTION
100%

QUALITÉ DE L'ACCUEIL PAR L'ASSISTANTE DE FORMATION
99.17%

LE PROGRAMME A T'IL RÉPONDU À VOS ATTENTES ?
91.27%

QUALITÉ DES SUPPORTS DE FORMATION
86.07%

QUALITÉ DES APPORTS DU FORMATEUR
95.12%

RECOMMANDATION DU STAGE À D'AUTRES PERSONNES
91.20%

Découvrez la synthèse globale **ICI**

FORMATIONS COURTES



PROBLÉMATIQUES FAMILIALES, SOCIALES ET CULTURELLES

Séparations, carences, placements

- Accompagner les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales
- Visite en présence d'un tiers
- Intervenants en espace de rencontre

Violences

- Enfant témoin de violences conjugales
- Outils d'observation de la maltraitance psychologique, physique et sexuelle chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent

Handicap

- Relations parents et professionnels : accompagner l'enfant en situation de handicap
- La parentalité à l'épreuve du handicap : accueillir un enfant handicapé
- Les troubles psychologiques des parents d'enfants placés

Interculturalité

- Cultures et migrations : quels effets sur les pratiques auprès des familles ?
- Parentalité d'hier, d'ailleurs et d'aujourd'hui

ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS PARENTALES

13-14-15 OCTOBRE
+ 05-06-07 NOVEMBRE 2025

3+3 JOURS - 42 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1830€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1650€

FORMATION ANIMÉE PAR :
SOCIOLOGUE, JURISTE
MÉDIATEUR FAMILIAL
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Référence : Z-P01
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel ayant une mission de soutien à la fonction parentale pouvant s'exercer dans différents types de structures à caractère social, psychologique, pédagogique, de santé et/ou travaillant avec des familles en difficulté.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités des rôles et fonctions paternelles/maternelles dans le développement de l'enfant.
- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques du professionnel ayant une mission de soutien auprès des parents.
- Identifier les compétences des parents et rencontrer leurs besoins afin de mettre en place une collaboration qui vise à les aider et les soutenir.
- Travailler l'articulation entre le concept de parentalité et la place donnée à l'enfant ou prise par lui dans sa famille.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Partage d'expériences.
- Mises en situation et étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

L'évolution de la famille et de la parentalité
- Les « modèles familiaux » ; normes et réalités.
- Le rapport famille-société dans l'éducation des enfants.

Les compétences parentales
- Les fonctions parentales selon les axes de la parentalité.
- La transmission ; l'inscription dans la chaîne générationnelle pour construire son identité.
  1. La protection ; la sécurité suffisante pour que l'enfant puisse se développer harmonieusement.
  2. L'investissement, la rencontre ; l'engagement.
  3. L'autorité : les repères, les règles, les limites qui autorisent l'enfant à grandir.
- La famille comme lieu d'émergence et de construction de la personne, comme creuset des liens relationnels et sociaux.

Le professionnel et l'évolution des familles
- Les écueils dans la relation parents/professionnels : disqualification, méfiance, incompréhension mutuelle, perte de confiance en soi.
- La prise en compte et l'émergence des compétences parentales.
- Une nouvelle définition de la relation parents/professionnels.
- L'accueil des parents dans les institutions : moments, lieux, dispositifs, posture personnelle du professionnel.
- La place et le rôle des parents dans la formalisation d'un projet commun.
- Les initiatives de soutien aux parents et les structures existantes de soutien à la parentalité.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

OBJECTIF :
Mieux connaître le cadre légal de la protection de l'enfance.
CONTENU :
- La réforme du 5 mars 2007 et loi du 14 mars 2016.
- Le partage de compétences entre juge des enfants et aide sociale à l'enfance.
- Information préoccupante et signalement
- Les mesures d'investigations.
- Les droits de chacun dans cette relation tripartite.

VISITE EN PRÉSENCE D'UN TIERS

26-27-28 MAI 2025

3 JOURS - 21 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE, JURISTE

Référence : Z-P02
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Travailleur social et professionnel de l'aide sociale à l'enfance ou de tout type d'accueil familial ou institutionnel.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Poser le cadre des rencontres médiatisées.
- Définir la mission du professionnel dans cet espace d'accueil.
- Comprendre la situation de séparation en terme de déséquilibre familial.
- Restaurer chaque membre de la famille dans les fonctions qui lui sont attribuées.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Partage d'expériences.
- Mises en situation et étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

Cadre institutionnel, mission professionnelle
- Les objectifs et les missions des rencontres médiatisées dans le cadre du placement ; analyse de l'espace qui leur est réservé, état des lieux.
- Le professionnel face à une nouvelle fonction ; comment se situe-t-il par rapport à la famille avec laquelle il travaille par ailleurs ? Par rapport à sa mission institutionnelle (évaluation, contrôle, soutien) ?

Famille et séparation
- Les mécanismes intra-psychiques et inter-relationnels à l'œuvre dans une situation de séparation, le processus de séparation, le travail de deuil.
- Les effets de la séparation dans l'équilibre familial, le bouleversement des fonctions et des rôles.

Fonctions familiales à l'épreuve du placement.
- L'espace d'accueil familial, ébauche de reparentalisation ?
- L'implication personnelle et la « bonne distance » professionnelle, les différentes pistes de travail possibles dans ce cadre.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

OBJECTIF :
Mieux connaître le cadre légal de la protection de l'enfance.
CONTENU :
- La réforme du 5 mars 2007 et loi du 14 mars 2016.
- Le partage de compétences entre juge des enfants et aide sociale à l'enfance.
- Information préoccupante et signalement : à qui ? Dans quels cas ?
- Les mesures d'investigations.
- Les droits de chacun dans cette relation tripartite.

INTERVENANTS EN ESPACES DE RENCONTRE

305 € par jour pour la formation (possibilité de s'inscrire à l'ensemble du cursus)
450 € par jour pour l'analyse des pratiques (pour les intervenants expérimentés)

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE, JURISTE
MÉDIATEUR FAMILIAL
PSYCHOTHÉRAPEUTE

Référence : Z-P03
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

En conformité avec l'arrêté du 28 juin 2013 pris en application du décret du 15 octobre 2012 créant à son article 1 un chapitre IV au titre du livre II du Code de l'action sociale et des familles. Possibilité d'un programme de formation sur mesure pour les intervenants en espaces de rencontre, en même temps que la formation des stagiaires se préparant au Diplôme d'État de Médiateur Familial (Voir page 84).

Nouveaux arrivants

CONTENU

- Histoire des espaces de rencontre : de leurs origines à aujourd'hui : la construction d'une vision éthique des espaces de rencontre.
  ▸ **10 juin 2025**
- Le cadre de travail en espaces de rencontre.
  ▸ **11 juin 2025**
- Le comportement « refuge » conflictuel du parent : la dynamique comportementale de l'intervenant en espaces de rencontre.
  ▸ **12 juin 2025**

Expérimentés

CONTENU

- La discontinuité parentale : parentalité et fragilités psychologiques, psychiatriques.
  ▸ **22 septembre 2025**
- Une situation complexe et résistante : le deuil non résolu de la conjugalité.
  ▸ **23 septembre 2025**
- L'espace de rencontre subi par l'un des parents.
  ▸ **12 novembre 2025**
- Savoir animer des groupes de paroles de parents hébergeants, visiteurs.
  ▸ **13 novembre 2025**
- Compréhension du conflit (jour 1) : l'espace de rencontre, le conflit, ses représentations, son origine, son évolution.
  ▸ **01 décembre 2025**
- Compréhension du conflit (jour 2) : du conflit à la communication : communication non violente, communication transformative. La compétence des parents.
  ▸ **02 décembre 2025**
- Analyse des pratiques (4 séances de 3h30).
  ▸ **le matin : 24 septembre - 15 octobre - 14 novembre et 03 décembre 2025**

ENFANT TÉMOIN DE VIOLENCES CONJUGALES

16-17-18-19 JUIN 2025

4 JOURS - 28 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1100€

FORMATION ANIMÉE PAR :
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS, JURISTE

Référence : Z-P04
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel du secteur socio-éducatif, médico-social, de la protection de l'enfance dont l'activité peut être en lien avec la violence conjugale et l'enfant.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre comment se construit la parentalité dans un couple avec de la violence conjugale.
- Identifier quelques conséquences de violences conjugales sur l'enfant témoin.
- Faire mieux conjuguer les efforts de chacun pour que les enfants puissent trouver l'aide et la protection nécessaire.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges à partir de situations apportées par les participants.
- Travail en sous-groupes.
- Jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

- Travail préliminaire sur ses représentations des violences conjugales et l'impact pour l'enfant témoin.
- Connaissance du phénomène grâce aux travaux et expériences menées.
- Réflexion sur la structure familiale et ses interactions : le groupe et ses sous-groupes.
- Voir et entendre un (des) incident(s) de violences conjugales (parent blessé ou non).
- L'enfant et ses liens d'attachement.
- La question du temps de la maturation de la demande du parent.
- La question de l'urgence pour l'enfant.
- La concertation difficile des acteurs de secteurs d'activités différents avec des mandats complémentaires et des cultures organisationnelles différentes.
- Les avancées dans la recherche d'une prise en charge globale.

DROIT DE LA VICTIME, LOIS SUR LA VIOLENCE CONJUGALE ET RETENTISSEMENT DE CELLES-CI SUR L'ENFANT

OBJECTIF :

Connaître les dispositifs légaux.

CONTENU :

- Étude de la loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants.
- Étude de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.
- Étude de la loi du 18 mars 2024.
- Focus sur l'ordonnance de protection.
- La main courante et le dépôt de plainte : distinction.

OUTILS D'OBSERVATION

DE LA MALTRAITANCE PSYCHOLOGIQUE, PHYSIQUE ET SEXUELLE CHEZ LE NOURRISSON, L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

24-25-26-27 MARS 2025

4 JOURS - 28 H

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Intra
au sein de votre structure

Distanciel

ENTREPRISE/OPCO : 1220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1100 €

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE, JURISTE

Référence : Z-P05
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Psychologue, professionnel de l'enfance, travailleur socio-éducatif.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Développer des aptitudes à repérer les actes et les situations de violence et/ou de maltraitance physique et/ou psychologique auprès de nourrissons, jeunes enfants ou adolescents.
- Savoir décoder les signaux d'alerte (troubles fonctionnels/comportementaux) de l'enfant ou de l'adolescent en danger.
- Prendre connaissance d'au moins une échelle d'évaluation des compétences parentales.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Études de cas.
- Apports cliniques issus de la pratique expertale judiciaire du formateur.
- Présentation d'outils d'évaluation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

- Les différents types de maltraitance.
- Dans quelles conditions peut s'exercer l'observation ? Quels sont les objectifs du professionnel ? Quelle est la place du vécu du professionnel dans cette démarche ?
- Quels sont les éléments importants de l'observation du nourrisson, de l'enfant ou de l'adolescent, qu'observe t-on ? (comportements, manifestations des affects, faits objectivables).
- Signaux, troubles fonctionnels : comment les décoder ?
- Quand et comment observe t-on ? Qu'en dit-on à l'enfant ou au jeune ? L'observation et les différents types de difficultés en fonction des déficits et des pathologies ; la fonction de la régression ; les troubles comportementaux.
- Étude de la symptomatologie : chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent.
- Construction d'outils cliniques partagés, théoriquement et méthodologiquement fiables et testés pour étayer les évaluations.
- L'observation : un outil débouchant sur une transmission écrite.
- Rôle des écrits et signalements.
- Le travail en réseau : évaluer à plusieurs.
- Agir, prévenir.
- Quelle action ? Quelle thérapie ?

PROTECTION DE L'ENFANCE

OBJECTIF :
Se repérer dans le processus de signalement/Information préoccupante.

CONTENU :

- La réforme du 5 mars 2007 et la loi du 14 mars 2016.
- Le partage de compétences entre juge des enfants et aide sociale à l'enfance.
- Information préoccupante et signalement : à qui ? Dans quel cas ?
- Les mesures d'investigation : conséquences.
- Étude de la loi du 18 mars 2024.

RELATIONS PARENTS ET PROFESSIONNELS ACCOMPAGNER L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Seulement en Intra
au sein de votre structure

Distanciel

À DÉFINIR

Référence : G-P06
Gaëlle VAQUERO - Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Travailleur socio-éducatif, psychologue, chef de service.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Remettre en question ses représentations sur le vécu des parents dans le handicap de l'enfant.
- Comprendre le phénomène de délégation et de demande dans la prise en charge du handicap.
- Se sensibiliser à la découverte des ressources dans les relations parents/enfants/professionnels.
- Apprendre à explorer les dimensions du donner/recevoir dans les relations parents/enfants/professionnels.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges à partir de situations apportées par les participants.
- Travail en sous-groupes.
- Jeux de rôle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation…), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

CONTENU

- Représentations, valeurs, croyances personnelles et résonances émotionnelles.
- Différences et stéréotypes dévalorisants. Différences et ressemblances. Différences et différenciation.
- Points d'alliance et de tensions avec l'enfant et son entourage.
- Différence de l'enfant, différence de la famille.
- Définition des relations avec les parents en termes de pouvoir et de compétences.
- Places occupées et rôles accordés par les professionnels dans un système de réponses spécialisées.
- Perception par les parents des décisions prises et des modalités de fonctionnement : les paramètres du suivi de l'enfant et de la demande des parents.

LA PARENTALITÉ À L'ÉPREUVE DU HANDICAP

ACCUEILLIR UN ENFANT HANDICAPÉ

17-18 NOVEMBRE
+ 11-12 DÉCEMBRE 2025

2X2 JOURS - 28 H

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Intra
au sein de votre structure

Distanciel

ENTREPRISE/OPCO : 1220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1100€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Référence : Z-P07
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Médecin, puéricultrice, infirmier, rééducateur, psychologue, travailleur social, enseignant, tout professionnel en contact avec des enfants présentant une déficience et/ou leurs familles.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre le retentissement de l'intrusion du handicap sur la vie de famille.
- Accompagner les parents à tous les moments de la vie de leur enfant.
- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques des professionnels en relation avec des parents d'enfant présentant une déficience.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges et analyse d'expérience.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

Autour de l'annonce du handicap
- Les enjeux liés aux modes de survenue, aux types de handicap, à l'âge.
- Les circonstances singulières de l'annonce.

Les protocoles conscients et inconscients liés au handicap
- Le désir d'enfant, l'être parent : pour la mère, pour le père.
- Le déni.
- La chosification, la disqualification, l'image négative de son enfant.
- La blessure narcissique, la honte et la culpabilité.
- Enfant réel/enfant fantasmé. La peur de l'étrangeté.
- La tentation de l'abandon et le sentiment d'incapacité.
- La projection douloureuse dans l'avenir. Les deuils successifs à opérer.
- L'enfant handicapé : sujet en devenir.

Les remaniements familiaux
- Problématiques maternelles et paternelles liées au handicap.
- Impact du handicap pour le couple.
- Fratrie et handicap.
- Place des grands-parents : leur douleur, leurs paroles (culpabilisatrices et/ou réconfortantes).
- Place de la famille élargie : tantes, oncles, cousins…
- Les bouleversements dans la vie quotidienne, la recherche d'un nouvel équilibre familial, les remaniements psychiques.

La place des professionnels
- Les résonances émotionnelles liées aux contacts avec la famille.
- Les sentiments de culpabilité et d'incompétence générés par l'impuissance.
- Le soutien à l'émergence des ressources des parents.
- L'accompagnement des parents et de la famille dans l'approche corporelle et verbale de l'enfant handicapé.
- L'écoute et la bonne distance.
- La facilitation des démarches et les réseaux professionnels.

LES TROUBLES PSYCHOLOGIQUES / MENTAUX DES PARENTS D'ENFANTS PLACÉS

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Seulement en Intra
au sein de votre structure

Distanciel

À DÉFINIR

Référence : G-P08
Gaëlle VAQUERO - Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Assistant familial, travailleur social de la protection de l'enfance.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Identifier les principales pathologies chez les mineurs et chez les adultes.
- Appréhender le système familial et institutionnel.
- Comment, et à partir de quel cadre à mettre en place, intervenir sur un entretien face à la maladie mentale ?

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Étude de situations amenées par les participants.
- Apports cliniques à partir de l'expérience du formateur.

CONTENU

Les difficultés psychologiques ou psychiatriques des parents :
- Troubles psychotiques, moments délirants, plus ou moins stabilisés ; parfois masqués par l'alcoolisme ou la toxicomanie.
- Dépressions graves et troubles bipolaires.
- Troubles de la personnalité : narcissique, paranoïaque.
- Névroses graves : T.O.C.
- Troubles de l'attachement.

Les pathologies mentales des parents et leur influence sur l'équilibre affectif et psychiatrique des enfants :
- Vécu douloureux et perturbations des enfants face à la pathologie parentale : la discontinuité parentale.

Évaluation de la notion de parentalité partielle :
- Les parties saines du parent préservées malgré ses troubles psychiques.
- Les rencontres accompagnées entre l'enfant et ses parents.
- Les observations et le soutien parental dans un cadre éducatif, contenant et sécurisé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation…), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

CULTURES ET MIGRATIONS

QUELS EFFETS SUR LES PRATIQUES AUPRÈS DES FAMILLES ?

19-20-21-22 MAI
+ 16-17-18-19 JUIN 2025

4+4 JOURS - 56 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 2240€
FINANCEMENT PERSONNEL : 2200€

FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATEUR FAMILIAL, SOCIOLOGUE ÉTHNOLOGUE, DIRECTEUR DE RECHERCHE CNRS, CONSULTANT

Référence : Z-P09
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Toute personne dont les activités, les centres d'intérêts personnels et/ou professionnels sont en lien avec les populations migrantes.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Discerner les notions d'identité culturelle et d'acculturation.
- Repérer les incidences de la situation de transplantation sur les attitudes et modes de communication.
- Concevoir, à partir d'expériences concrètes, des pratiques plus adaptées aux familles et au travail institutionnel.

MÉTHODE

- Alternance d'intervenants spécialistes (Maghreb, Afrique subsaharienne, Asie, roms), de professionnels engagés dans le travail avec les populations migrantes et de formateurs chargés de favoriser les échanges et l'élaboration autour des pratiques, de relier les connaissances et l'expérience du terrain.
- Étude de documents.
- Travail en sous-groupes et en groupe plénier.

CONTENU

Apports théoriques d'intervenants spécialistes à propos des régions : Maghreb, Afrique subsaharienne, Asie et roms
- Histoire des migrations, logiques et évolutions.
- L'identité culturelle : qu'est-ce qu'une culture ?
- Influence des différentes religions (animisme, monothéisme, Islam).
- Les représentations : la place et le rôle de chacun dans les différentes sociétés.
- Les structures familiales ; les effets de la transplantation, le processus d'acculturation.

Le professionnel et la famille immigrée, retour aux pratiques
- Apprendre à observer, à intervenir auprès d'un système familial : la communication interculturelle.
- Les malentendus liés à l'interprétation des dires et des conduites.
- L'argent et la gestion financière dans les familles migrantes.
- L'appartenance à des cadres juridiques différents (lois, code de la famille, conventions internationales...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

PARENTALITÉ D'HIER, D'AILLEURS ET D'AUJOURD'HUI

17-18-19 NOVEMBRE
+15-16-17 DÉCEMBRE 2025

2X3 JOURS - 42 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1830€
FINANCEMENT PERSONNEL :1650€

FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATEUR FAMILIAL, SOCIOLOGUE ÉTHNOLOGUE, PSYCHOLOGUE

Référence : Z-P10
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel qui travaille en lien avec les familles.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Acquérir les notions fondamentales de la sociologie et de l'anthropologie de la parenté.
- Appréhender la diversité des références culturelles par rapport à la notion de parentalité.
- Cerner les influences du sociétal, de l'économique et du politique sur la notion de parentalité.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Réflexions et débats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

CONTENU

Notions fondamentales de l'étude de la parenté
- La famille : le biologique et le social.
- Le groupe domestique et le groupe primaire.
- La famille élargie et la famille restreinte.
- La filiation et le lignage.
- L'alliance.
- Les universaux que sont l'interdit de l'inceste, la différence des sexes et des générations.

La parentalité d'hier : filiation, parentalité et statut de l'enfant
- La famille en France de la période médiévale à nos jours : le contexte (famille «souche », famille paternaliste ; les fonctions parentales ; le statut de l'enfant ; regard sur les fonctions parentales ; regard sur la politique familiale).

La parentalité d'ailleurs : filiation, parentalité et place de l'enfant
- Le modèle maghrébin.
- Le modèle d'Afrique sub-saharienne.

La parentalité d'aujourd'hui
- La famille conjugale et les nouveaux modèles familiaux : conjugalité et parentalité ; pluriparentalité, hétéroparentalité, homoparentalité ; caractéristiques structurelles et fonctions parentales, poids du contexte socioéconomique, autorité parentale et convention internationale des droits de l'enfant.

Ressemblances et différences
- La parentalité, une question transversale : éducative, éthique, anthropologique, psychique, économique, juridique et politique.
- Les enjeux d'une modélisation.

FORMATIONS COURTES

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Systémie et travail social

- Aborder l'insertion sociale et professionnelle des publics en grande difficulté à l'aide de l'outil systémique
- Se positionner et agir efficacement face aux conflits et violences familiales : une approche systémique des violences
- Mettre les outils de l'approche systémique au service du manager

Accueillir, orienter et intervenir

- Écoute et aide à distance au téléphone
- Écoute et aide à distance sur internet
- Accueillir, orienter les personnes en situation de précarité
- Visite à domicile
- Difficultés psychologiques, traumatisme psychique : repérer et accompagner les personnes
- Art-thérapie et danse thérapie : développer la confiance et l'estime de soi de publics fragilisés
- La manipulation : la comprendre et mieux la gérer
- Entretien avec les familles/entretien avec le couple
- Conduites prostitutionnelles et michetonnage chez les mineurs
- L'argent, l'usager et le travailleur social
- Les écrits professionnels
- Superviser des écrits professionnels
- Projet d'accompagnement individualisé : élaborer et rédiger
- Émotions et posture professionnelle
- Bien-être professionnel : prendre soin de soi, de l'autre et de la relation d'accompagnement
- Développer ses fonctions de coordinateur en prévention santé jeunes
- Proximité et juste distance dans la relation d'aide et d'accompagnement

Médiation et travail social

- Sensibilisation à la médiation familiale

Aspects juridiques

- Sensibilisation au droit des étrangers
- Les réformes de la protection de l'enfance : loi Taquet de février 2022 - Actualisation
- Secret professionnel et partage de l'information
- Les majeurs vulnérables et leur protection
- Droit de la famille

ABORDER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN GRANDE DIFFICULTÉ À L'AIDE DE L'OUTIL SYSTÉMIQUE

24-25-26 MARS 2025

3 JOURS - 21 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATEUR FAMILIAL

Référence : Z-A03
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Assistant social, référent RSA, intervenant associatif.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Développer une lecture systémique des situations d'insertion.
- Comprendre le mécanisme de délégation dans le travail de réseau, dans l'insertion locale.
- Se sensibiliser à l'utilisation du sociogénogramme pour comprendre les situations.
- Prendre en compte le travail de réseau dans le suivi des situations.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Travail en petits groupes et en groupe plénier.
- Exercices, simulations à partir de l'expérience des participants.

CONTENU

La problématique de l'insertion et des détresses multiples
- Intérêt du symptôme : sens et fonction de l'échec de la recherche d'emploi.
- Mise en place d'une pédagogie du détour dans ces situations d'échec.
- Demandes et besoins : rendre possible l'équation.
- Dans l'assistanat, rendre aux usagers la possibilité du "donner".

L'accompagnement
- Comment recevoir et gérer la souffrance du bénéficiaire ?
- Comment gérer les conflits d'intérêts entre les usagers et les professionnels : sur le temps, les priorités, les moyens ?
- Comment mettre en place un contrôle soutenant et non excluant ?
- Co-construire le parcours d'insertion avec les usagers en détresse multiple.

Insertion et travail de réseau
- Mise en place du travail de relais.
- Comment faire circuler l'information concernant les usagers?
- Valoriser et évaluer le travail de relais auprès des institutions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation…), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

SE POSITIONNER ET AGIR EFFICACEMENT FACE AUX CONFLITS ET VIOLENCES FAMILIALES
UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE DES VIOLENCES

23-24-25 JUIN 2025

3 JOURS - 21 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Référence : Z-A04
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel du secteur social prenant en charge des familles.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Appréhender la complexité des situations de violences.
- Contextualiser les violences dans leurs dimensions socio-culturelles.
- Savoir distinguer les aspects objectifs des aspects subjectifs.
- Repérer les différents niveaux de prise en charge des protagonistes.

MÉTHODE

- Apports théorico-cliniques.
- Analyse des expériences apportées par les participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

- Les aspects multicontextuels, multidimensionnels et polysémiques des violences.
- Les causes de la violence conjugale : les différentes lectures explicatives.
- Le contexte relationnel : rôles et liens, interactions spécifiques du système conjugal.
- La maltraitance familiale et transgénérationnelle.
- La violence comme mode relationnel et communicationnel.
- Les conséquences sur l'exercice parental : les enfants témoins et victimes.
- Les différents niveaux d'accompagnement des victimes, des auteurs.
- L'intervention professionnelle en réseau.

METTRE LES OUTILS DE L'APPROCHE SYSTÉMIQUE AU SERVICE DU MANAGER

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Seulement en Intra
au sein de votre structure

Distanciel

À DÉFINIR

Référence : G-A02
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Toute personne considérant la communication et la relation comme un élément important de son activité professionnelle : assistant social, éducateur, psychologue, délégué à la tutelle, TISF, puéricultrice, personnel des services administratifs, des secteurs psychiatriques et des équipes de soins.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Appréhender les concepts de l'approche systémique appliquée aux systèmes humains.
- Percevoir la communication en termes circulaires et d'interactions.
- Penser l'individu dans son contexte en se décentrant de ses propres représentations.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Travail en petits groupes et en groupe plénier.
- Exercices, simulations à partir de l'expérience des participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

- Histoire de la systémique : les acteurs, les découvertes, les principes…
- La théorie des systèmes : les lois, les places, l'homéostasie…
- Une théorie de la communication : les interactions, le contexte…
- La pensée circulaire.

ÉCOUTE ET AIDE À DISTANCE AU TÉLÉPHONE

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Seulement en Intra
au sein de votre structure

Distanciel

À DÉFINIR

Référence : G-A05
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Bénévole et salarié ayant une activité d'écoute ou d'aide au téléphone.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Savoir distinguer l'écoute et l'aide.
- Appréhender les spécificités et les enjeux de l'écoute.
- Appréhender la spécificité de la relation téléphonique et connaître les techniques de communication dédiées à l'entretien téléphonique.
- Appréhender la spécificité d'une pratique d'aide à distance au téléphone.
- Examiner l'impact de la gestion des émotions de l'appelant et de ses propres émotions.
- Apprendre à évoluer dans un cadre.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Partage des connaissances et des expériences des participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

- La spécificité de l'entretien téléphonique.
- L'accueil.
- La communication au téléphone : le message verbal et non-verbal.
- La voix, l'évolution en cours d'entretien.
- L'utilisation de sa propre voix en fonction de la situation.
- Le temps, la durée de l'entretien, le début et la fin.

L'écoute de la demande

- L'écoute active avec reformulation, condition de la mise en confiance de l'interlocuteur, de la compréhension de la demande, de son évaluation.
- Les techniques de l'écoute active condition de la relation d'aide et de soutien : attitude empathique, non jugement, questions ouvertes…
- Les appels de personnalités difficiles, les appels injurieux, sexuels, muets, les scénarios : comment terminer.
- Le rappel des droits et des devoirs de l'appelant.
- Le rappel d'un interdit, de la loi, la formulation des limites.

L'écoutant

- Les motivations à vouloir écouter l'autre.
- Le transfert en situation téléphonique de compétences acquises ailleurs.
- La gestion de ses émotions pendant et après l'appel.
- L'impact des croyances, des pratiques, des émotions de l'appelant.
- Les désirs et les peurs du chargé d'accueil, de l'écoutant.
- Le ressourcement spontané ou institutionnalisé.

ÉCOUTE ET AIDE À DISTANCE SUR INTERNET

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ **Seulement en Intra**
au sein de votre structure

Distanciel

€ À DÉFINIR

Référence : G-A06
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Bénévole et salarié ayant une activité d'écoute ou d'aide sur internet.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Savoir distinguer l'écoute et l'aide.
- Appréhender les spécificités et les enjeux de l'écoute.
- Appréhender la spécificité d'une pratique d'aide à distance sur internet.
- Savoir évaluer l'urgence d'une situation exposée au travers de l'outil internet.
- Apprendre à évoluer dans un cadre.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Partage des connaissances et des expériences des participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

Approche théorique des pratiques numériques
- Inventaire des pratiques numériques chez les adolescents et les adultes.
- Impacts sur le développement et le rapport au monde Internet : un outil d'aide.

Internet : un outil d'aide
- Intérêt et limites de l'outil internet comme outil d'aide et d'assistance.

Aspects pratiques
- Modérer un forum d'entraide.
- Animer un ch@t (dynamique de groupes virtuels, rapidité et réactivité).
- Correspondre par mail avec des adolescents.

ACCUEILLIR, ORIENTER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

28-29-30 AVRIL 2025

3 JOURS - 21 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATEUR FAMILIAL, JURISTE

Référence : Z-A09
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel du champ médico-social, bénévole du secteur associatif.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes typologies de l'accueil pour une personne désocialisée.
- Maîtriser les trajectoires de vie d'une personne en situation de précarité : notion d'intime, d'empathie.
- Appréhender les processus psychiques sur lesquels agir pour accueillir et orienter.
- Différencier les professionnels vers qui orienter les personnes.

MÉTHODE

- À partir des expériences, des situations rapportées par les participants, réflexion collective, mises en situation, jeux de rôle, exercices.
- Apports informatifs ou théoriques.

DROIT DES USAGERS ET DISPOSITIFS D'AIDE ET DE PRÉVENTION

OBJECTIF :

Connaître les dispositifs légaux pour diversifier les orientations.

CONTENU :
- De la charité à la solidarité.
- Prévenir la marginalité : du crédit au surendettement, l'expulsion.
- La protection des majeurs vulnérables face à la maladie mentale : lois du 5 juillet 2011 et du 27 septembre 2013 sur la réforme des soins en psychiatrie.

CONTENU

La précarité
- Clarification des notions de précarité et d'exclusion, représentations personnelles et conséquences sur la relation avec la personne en situation de précarité.
- L'impact des situations de précarité sur l'individu et l'image de soi ; conséquences sur la difficulté à croire à une solution, à s'exprimer.
- Les difficultés que les personnes en précarité provoquent chez les professionnels.

La communication
- L'accueil, la disposition spatiale, la disposition d'esprit, aide et freins.
- La communication non verbale : l'observation et le décodage de la façon d'être.
- La communication verbale : les obstacles ; l'écoute active et la reformulation pour soutenir l'expression et explorer le système de références de l'interlocuteur; le questionnement pertinent ; le « prêt » d'idées devant un blocage…
- L'habileté à se mettre sur le même canal de communication, le même niveau de langage que l'interlocuteur pour transmettre un message, faire une proposition.

La situation d'entretien et la gestion des émotions
- La recherche d'une solution acceptable pour l'interlocuteur.
- Le « bon » moment pour donner une information intégrable.
- La conclusion concrète de l'entretien validée par l'interlocuteur.
- La régulation des émotions de l'interlocuteur, de ses propres émotions et de ses résonances personnelles.
- La tolérance à l'échec, à la provocation…
- Les techniques au secours de la « bonne distance » à garder dans la relation.
- L'orientation.
- L'identification des réseaux de sociabilité des personnes.
- Le travail en partenariat ; les personnes complémentaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

LA VISITE À DOMICILE

17-18 NOVEMBRE
+ 08 DÉCEMBRE 2025

3 JOURS - 21 H

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
Intra
au sein de votre structure

√ Seulement en distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PHILOSOPHE

Référence : Z-A10
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Toute personne considérant la communication et la relation comme un élément important de son activité professionnelle : assistant social, éducateur, psychologue, délégué à la tutelle, TISF, puéricultrice, personnel des services administratifs, des secteurs psychiatriques et des équipes de soins.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Restituer la visite à domicile dans l'intervention auprès des familles.
- Connaître et utiliser les outils de la visite à domicile.
- Apprécier son implication personnelle et son engagement professionnel dans sa relation à la famille.
- Intervenir en complémentarité avec les différents systèmes institutionnels.
- Disposer d'une méthodologie de réflexion pour mieux penser et adapter ses pratiques.
- Connaître les principes éthiques qui fondent la visite à domicile.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Exercices, jeux de rôle, mises en situation, études de cas.
- Apports théoriques, échanges d'expériences et analyse des situations rencontrées par les participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

Du seuil de la porte à l'intimité familiale : Enjeux et limites
- Les représentations et les enjeux de l'intervention à domicile.
- Les représentations réciproques du visiteur et du visité.
- Étymologies des mots : domicile, visite et intimité.
- Le territoire familial : un espace psychique séparant un "dedans" du "dehors".
- L'entrée dans l'intimité des familles et ses conséquences.
- Comment passer de l'intimité à la proximité professionnelle.

La famille et le travailleur social : qui est où ?
- La famille et la place du travailleur social.
- Qu'est-ce qui fait famille ? Les enjeux et les limites.
- Le contexte de l'intervention à domicile.
- La place de chacun.
- Les aspects déontologiques ; quand, jusqu'où aller ?
- De la famille à la parentalité : construction d'un référentiel

Le travailleur social et le système familial
- Les principaux concepts systémiques.
- La famille considérée comme un système.
- Les enjeux du processus d'interaction entre les acteurs et comprendre le fonctionnement.
- Favoriser un contexte de développement des compétences familiales.

Les « outils » de la visite à domicile
- Les techniques de l'écoute active.
- Comment « faire alliance » ?
- La pratique des questions circulaires pour favoriser les interactions au service de l'information, de l'évaluation, de l'élaboration.
- L'utilisation du génogramme.

Les différentes phases de la visite à domicile

DIFFICULTÉS PSYCHOLOGIQUES TRAUMATISME PSYCHIQUE
REPÉRER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES

06-07 OCTOBRE
+ 12-13 NOVEMBRE 2025

2+2 JOURS - 28 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS
√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1100€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Référence : Z-A11
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel confronté aux personnes en difficulté psychologique.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances autour des différents troubles psychiques existants.
- Acquérir des repères permettant d'identifier les difficultés psychologiques du public accueilli.
- Acquérir un vocabulaire et un relationnel plus adapté à ce public.
- Comprendre l'importance de travailler en équipe.
- Identifier les possibles et les limites de son action en tant que travailleur social.

MÉTHODE

- Discussions, échanges, mises en commun des expériences et du vécu des participants.
- Apports théoriques.
- Études de cas à partir des situations rapportées par les participants.
- Mises en situation relationnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

Le repérage des troubles psychologiques
- Le développement de la personnalité : les différentes étapes du normal au pathologique.
- Les caractéristiques des structures névrotiques, psychotiques et des états limites.
- Les mécanismes psychopathologiques sous-jacent.
- La clarification des notions : angoisse, décompensation, mécanisme de défense.
- Le délire, le comportement pervers.
- Le trauma, les pathologies traumatiques et leurs spécificités.

La gestion de la relation avec les personnes en difficultés psychologiques
- Le positionnement du professionnel face à une personne délirante, face à un comportement pervers.
- La gestion du passage à l'acte et du débordement psychique. La gestion des personnes dépressives et du risque suicidaire.
- L'accueil et l'orientation des personnes ayant subi un traumatisme psychique.
- L'orientation et la prise en charge dans le cadre d'un travail en réseau : dispositifs, acteurs, articulation entre le secteur sanitaire et social.

ART-THÉRAPIE ET DANSE MOUVEMENT THÉRAPIE

DÉVELOPPER LA CONFIANCE ET L'ESTIME DE SOI DE PUBLICS FRAGILISÉS

04-05-06 JUIN 2025

3 JOURS - 21 H

- ✓ EPE-IDF
  5, impasse Bon Secours
  75011 PARIS
- ✓ Intra
  au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
ART-THÉRAPEUTE

Référence : Z-A12
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnels exerçant une fonction d'accompagnement dans les secteurs sanitaires, médico-social, social, éducatif.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Appréhender l'approche de l'Art Thérapie à médiation Arts Plastiques et Danse Mouvement Thérapie.
- Développer le lien d'accompagnement (écouter, accueillir, prévenir, stimuler).
- Intégrer des médiations créatives et corporelles (dessin, collage, écriture, danse) dans l'accompagnement.
- Définir les paramètres du cadre (contenant/sécurisé/confidentiel).

MÉTHODE

- Méthode expositive.
- Méthode expérientielle (cas pratiques ; situations terrain travail en sous-groupe).
- Bilan réflexif individuel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Création d'un atelier et pitch.
- Présentation du projet.
- Bilan réflexif individuel.

CONTENU

- L'Art Thérapie et la Danse Mouvement Thérapie : éléments de définition.
- Les codes sociaux, les systèmes de croyances ; l'impact des évènements et des expériences.
- La construction de l'image de soi : les phases du développement de l'enfant.
- Les 4 piliers de l'estime de soi et liens sous-jacents.
- Le corps et le mouvement : réappropriation du soi
- Le lien d'accompagnement : confiance, non-jugement, écoute.
- Les troubles liés à la perception de l'image de soi et à l'image du corps.
- Le cadre d'un atelier : les paramètres du cadre.
- La relation sécurisante/sécurisée du praticien.

LA MANIPULATION

LA COMPRENDRE ET MIEUX LA GÉRER

02-03-04 JUIN 2025

3 JOURS - 21 H

- ✓ EPE-IDF
  5, impasse Bon Secours
  75011 PARIS
- ✓ Intra
  au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Référence : Z-A14
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Travailleur social, référent éducatif : tout professionnel amené à intervenir auprès de personnes pressenties comme étant dans un relationnel difficile.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances sur les personnalités borderline.
- Comprendre le sens du comportement manipulatoire chez les personnalités borderline.
- Définir le pervers et la relation d'emprise.
- Appréhender les techniques relationnelles de contre-manipulation.

MÉTHODE

- Exposés théoriques.
- Travaux de réflexion en sous-groupes à partir de situations vécues et rapportées par les participants.
- Jeux de rôle avec utilisation de la vidéo.
- Réflexion interactive en groupe.
- Remise d'un document pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

Construction de la personnalité et système relationnel

- Le développement de la personnalité : les différentes étapes du normal au pathologique.
- La notion de structure et d'organisation psychique.
- Les mécanismes psychopathologiques spécifiques de l'organisation borderline : système relationnel prioritaire, type d'angoisse, mécanismes de défense.
- Les décompensations psychiques de type borderline : conduites addictives, psychopathies, perversions… : caractéristiques et mécanismes relationnels, troubles narcissiques et place de la manipulation.

Manipulation et relation d'emprise

- Les différentes formes que peut prendre la manipulation.
- La relation d'emprise : de la gentillesse au harcèlement, ses différentes facettes.
- Manipulation et emprise : savoir les repérer et en comprendre le sens au niveau de la relation duelle, dans un fonctionnement de groupe et au niveau institutionnel.

La gestion de la relation et le positionnement du professionnel

- Conduites à tenir (pièges à éviter, règles à observer) face aux comportements pervers, aux différentes tentatives de manipulations, aux attitudes d'emprise.
- Auto-évaluation des attitudes du professionnel qui peuvent favoriser et/ou provoquer des systèmes relationnels de type manipulatoire.
- Techniques de communication : les 3 niveaux de l'écoute active.
- Techniques de gestion du stress et d'affirmation de soi : savoir reconnaître et poser ses limites, déjouer les pièges de l'affectif, prendre du recul, se repositionner dans sa fonction, exprimer un refus ferme sans blesser…
- La place et le rôle particulier du travail d'équipe dans la gestion de ces situations.

ENTRETIEN AVEC LES FAMILLES
ENTRETIEN AVEC LE COUPLE

01-02-03 DÉCEMBRE 2025

3 JOURS - 21 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATEUR FAMILIAL

Référence : Z-A15
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Éducateur, conseiller en économie sociale et familiale, délégué à la tutelle, TISF...

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques du professionnel dans sa mission de soutien auprès des parents ou du couple.
- Apprendre à identifier les compétences des parents.
- Réfléchir à l'apport des concepts systémiques.
- Savoir utiliser des techniques d'entretien appropriées.
- Observer et comprendre la famille comme système complexe et dynamique.
- Utiliser les processus interactionnels en respectant l'homéostasie familiale.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Analyse des expériences apportées par les participants.
- Mises en situation, jeux de rôle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

L'entretien duel (référents théoriques : T. Gordon, C. Rogers, P. Watzlawick)

- Les différents types d'entretien en fonction de l'objectif poursuivi.
- Les référents théoriques, indications.
- La préparation de l'entretien, le cadre, le déroulement, les différentes séquences.
- L'impact de sa « carte du monde » dans la communication.
- Le positionnement professionnel.
- La fonction, le rôle, la place de celui qui a la responsabilité de décider et mener un entretien.
- Les représentations, les valeurs, les modèles personnels concernant un individu, une famille, un couple.
- La gestion de ses émotions, de ses résonances personnelles au cours d'un entretien.
- Attitudes et techniques de base.
- La directivité, la non-directivité, quand les adopter.
- L'empathie, le seuil d'acceptation, quand comprendre n'est pas forcément être d'accord.
- La clarification du message par la reformulation, la synthèse, le questionnement pertinent.

L'entretien familial (référents théoriques : l'approche systémique)

- Les divers contextes d'un entretien familial.
- L'évaluation, l'orientation, le suivi.
- La préparation, le cadre, le déroulement.
- La sensibilisation au fonctionnement d'une famille.
- Les principaux concepts systémiques.
- Comment « faire alliance » avec la famille en étant empathique avec chacun de ses membres.
- Le recadrage positif.
- La pratique de questions circulaires.

CONDUITES PROSTITUTIONNELLES
ET MICHETONNAGE CHEZ LES MINEURS

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ **Seulement en Intra**
au sein de votre structure

Distanciel

€ À DÉFINIR

Référence : G-A16
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Toute personne du secteur éducatif et social en charge des conduites à risques chez les mineurs.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre l'évolution historique de la sexualité féminine en France.
- Connaître les différentes formes de prostitution et situations à risques prostitutionnelles chez les mineurs.
- Clarifier ses connaissances en matière de législation de la prostitution en France.
- Ajuster sa posture professionnelle auprès de mineurs victimes de prostitution.
- Accompagner les mineurs victimes et également les parents : institutions existantes.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Présentations de situations.
- Projection de court métrage.
- Échanges et partages d'expériences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

- En matière d'histoire : « Les mauvaises filles au 19ème et 20ème siècle ».
- Définition et typologie de la prostitution des mineurs.
- Le proxénétisme.
- Le loverboy.
- Le michetonnage.
- La prostitution occasionnelle.
- Aspect juridique et légal.
- Les infractions sexuelles.
- Savoir reconnaitre les signes.
- Enfant en situation de danger grave ou imminent, enfant en danger ou risque de danger, signalement sans délai, CRIP.
- L'accompagnement psycho-éducatif.
- Les professionnels de santé : soins physiques et psychologiques.

L'ARGENT, L'USAGER ET LE TRAVAILLEUR SOCIAL

24-25-26 NOVEMBRE
+ 11-12 DÉCEMBRE 2025

3+2 JOURS - 35 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1525€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1375€

FORMATION ANIMÉE PAR :
CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE, JURISTE

Référence : Z-A18
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Éducateur, conseiller en économie sociale et familiale, délégué à la tutelle, TISF...

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Cerner les dimensions du problème budgétaire, les pratiques et stratégies des usagers.
- S'approprier des outils d'intervention variés pour mieux accompagner les usagers.
- Développer ses compétences d'accompagnement autour de la problématique de l'argent.
- Connaître les dispositifs juridiques relatifs au patrimoine.

MÉTHODE

Exposés, analyse de cas apportés par les participants, jeux de rôle, travaux de groupe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

La signification sociale, symbolique, affective de l'argent
- Approche psychosociologique, symbolique, historique, économique.
- La place de la société de consommation dans le rapport à l'argent.

Les pratiques du travailleur social
- Caractéristiques des publics accompagnés : leurs profils, les situations de précarité.
- Rôles et limites du travailleur social.
- La perception de la fonction par l'usager.

CONTENU (SUITE)

L'accompagnement du changement chez l'usager
- Se saisir de la demande, instaurer un climat de confiance.
- Élaboration du budget : l'étape du diagnostic, ses conséquences.
- Recherche d'une adaptation de la réponse.
- S'autoriser à affiner la demande par une évaluation de la situation dans sa globalité.
- Responsabiliser, orienter, accompagner le changement.
- L'usager, acteur de son changement et de son projet : approche méthodologique, analyse de cas pratiques et adaptation des outils au public.

L'argent... sous toutes ses formes (et ses différentes distinctions)
- Le crédit, l'endettement, le surendettement.
- Les lois protégeant le consommateur (résiliation de contrat, de crédit...).

En cas de séparation, comment se partagent les dettes ?
- Concubinage, PACS, mariage.

Mieux connaître et comprendre les dispositifs pour mieux les proposer : les dispositifs administratifs et sociaux
- L'Accompagnement en Économie Sociale et Familiale (AESF).
- La mesure judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF).
- Étendue de la mission du délégué aux prestations familiales.
- Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP).
- AAH, ASAP, RSA...

Les dispositifs juridiques : la protection des majeurs
- La sauvegarde de justice : dans quels cas ? Ses conséquences.
- La curatelle : dans quels cas ? Ses conséquences.
- La tutelle : dans quels cas ? Ses conséquences.

Le travail en réseau
- Repérer les compétences de l'usager, les personnes ressources au sein de l'entourage.
- Les différents partenaires.
- Les différentes orientations.

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS

13-14-15 OCTOBRE 2025

3 JOURS - 21 H

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Intra
au sein de votre structure

√ Seulement en distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PHILOSOPHE FORMÉ AUX ÉCRITS PROFESSIONNELS

Référence : Z-A23
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Tout cadre et travailleur social souhaitant renforcer l'efficacité et la pertinence du contenu de sa communication écrite.

PRÉREQUIS

Afin d'accompagner individuellement chaque personne, les participants doivent apporter leurs écrits professionnels.

OBJECTIFS

- Transcrire objectivement un fait avec neutralité.
- Réaliser une synthèse et un compte-rendu, un récit éducatif.
- Inclure les attentes des usagers.

MÉTHODE

- Échanges d'expériences et analyse des situations rencontrées.
- Travail en individuel à partir de documents apportés par les professionnels.

CONTENU

- Les différents écrits.
- Le cadre légal.
- La place de l'usager dans les écrits.
- Définir les problématiques.
- Élaborer un plan adapté.
- La formulation des titres.
- Les techniques de prise de notes.
- L'écriture synthétique (récit éducatif, simplification des phrases).
- Adapter l'écrit au destinataire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

SUPERVISER DES ÉCRITS PROFESSIONNELS

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ **Seulement en Intra**
au sein de votre structure

Distanciel

€ À DÉFINIR

Référence : G-A24
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Chef de service, responsable d'équipe.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Recadrer un écrit.
- Élaborer une trame souple adaptée aux différents écrits.
- Évaluer la pratique des professionnels à travers un écrit.
- Déployer des outils efficaces de communication pour les professionnels et pour les usagers.

MÉTHODE

- Échanges d'expériences et analyse des situations rencontrées par les professionnels.
- Travail en groupe sur une situation commune.
- Travail en individuel à partir de documents apportés par les professionnels.

CONTENU

- La responsabilité institutionnelle : la place de l'écrit.
- L'élaboration et la structuration d'une trame.
- La relecture critique des différents écrits professionnels.
- La correction et la validation des écrits.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation…), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

PROJET D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ
ÉLABORER ET RÉDIGER

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ **Seulement en Intra**
au sein de votre structure

Distanciel

€ À DÉFINIR

Référence : G-A25
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Tout cadre et travailleur social souhaitant renforcer l'efficacité et la pertinence du contenu de sa communication écrite.

PRÉREQUIS

Afin d'accompagner individuellement chaque personne, les participants doivent apporter leurs écrits professionnels.

OBJECTIFS

- S'approprier la méthodologie d'élaboration d'un Projet d'Accompagnement Individualisé.
- Inclure les attentes et besoins des usagers.
- Définir clairement une problématique.
- Savoir rendre compte d'une évolution.

MÉTHODE

- Accompagnement individuel à partir des documents apportés par les participants.
- Travail en groupe plénier ou en groupes de besoins.

CONTENU

- Recueillir les informations du quotidien.
- Méthodologie d'élaboration.
- Réaliser des écrits intermédiaires pour le projet individualisé.
- Écrire un rapport d'évolution.
- Faire évoluer la trame d'un écrit en fonction des besoins de la personne accompagnée.
- Rendre accessible le projet individualisé.
- Évaluer le projet individualisé en cours d'année et le réajuster.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation…), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

ÉMOTIONS ET POSTURE PROFESSIONNELLE

28-29 AVRIL 2025

2 JOURS - 14 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATEUR FAMILIAL

Référence : Z-A27
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel(le)s exerçant dans le secteur social, éducatif, médicosocial, sanitaire, judiciaire.
Responsables d'équipes éducatives, personnel d'accueil, personnel administratif…

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Prendre conscience de ses émotions et les apprivoiser dans son quotidien professionnel.
- Renforcer ses compétences face à des situations éprouvantes.
- Évaluer l'impact des émotions et du stress sur l'activité et les relations professionnelles.
- Intégrer la gestion des émotions comme composante des pratiques professionnelles.

MÉTHODE

- Apports théoriques / notions clés.
- Apports pratiques.
- Étude de cas complexes et partage d'expériences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation…), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

CONTENU

- Caractéristiques et effets des émotions.
- Compréhension et gestion des émotions et du stress au travail.
- Notion d'intelligence émotionnelle comme compétence relationnelle.
- Articulation de la dimension individuelle et groupale dans la gestion émotionnelle

BIEN-ÊTRE PROFESSIONNEL
PRENDRE SOIN DE SOI, DE L'AUTRE ET DE LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT

19-20-21 NOVEMBRE 2025

3 JOURS - 21 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
ART-THÉRAPEUTE

Référence : Z-A13
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnels exerçant une fonction pédagogique dans différents secteurs d'activité : médiation, éducation, formation…

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Identifier les processus corporels et psychologiques liés au stress.
- Développer une écoute de soi intégrative et de l'autre.
- Utiliser des approches corporelles et sensorielles pour évacuer le stress.

MÉTHODE

- Méthode expositive.
- Méthode expérientielle (recherche-action) (facilitation et co-développement).
- Partage en plénière.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

- Les définitions des formes de stress : stress aigu, stress chronique, stress professionnel.
- La notion de « contraintes » dans le stress professionnel (les 3 facteurs organisationnels).
- Apport de contenu sur les effets de la respiration/référence musicothérapie.
- Les besoins et les émotions en présence dans l'état de stress (neurosciences ; Art-thérapie).
- Développer la réflexivité par la clarification, la reformulation et écoute active.
- Les approches cognitives, comportementales et psycho-corporelles.
- Les freins psychologiques, les croyances limitantes, les Drivers.
- La démarche d'assertivité et les positions de vie.

DÉVELOPPER SES FONCTIONS DE COORDINATEUR EN PRÉVENTION SANTÉ JEUNES

EN FONCTION DU PARCOURS

EN FONCTION DU PARCOURS

√ Intra seulement
au sein de votre structure

€ EN FONCTION DU PARCOURS

Référence : G-A26
Référente : **Gaëlle VAQUERO**
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

NOUVEAU

PRÉREQUIS

Notre projet de formation s'adresse à des personnes exerçant de manière régulière tout ou partie des activités suivantes :

- La rencontre des usagers.
- La conduite de réunion.
- La coordination d'équipe sur un ou plusieurs sites.
- Le développement de relations partenariales.
- La représentation de sa structure auprès des pouvoirs publics et des instances territoriales dans un cadre de délégation de missions.
- L'évaluation de l'efficacité et de la qualité des actions mises en place à destination des usages.
- La conduite de projets.

OBJECTIFS

- Mieux se situer dans leur fonction de référent/coordinateur.
- Mieux appréhender les enjeux de l'accompagnement dans une logique de parcours.
- Piloter, animer une équipe pluridisciplinaire, un réseau de partenaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour chaque bloc de compétences :

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de chaque bloc de compétences.

Type(s) d'évaluation sommative :
- Quiz.
- QCM.
- Étude de cas.
- Mise en situation.

CONTENU

Parcours de formation "à la carte". La formation est déclinée en 4 blocs de compétences.

Bloc 1 - 4 jours

Appréhender son contexte de travail, mettre à jour ses connaissances au service de l'accompagnement des personnes, construire et animer un réseau d'acteurs partenaires.

Bloc 2 - 2 jours

Coordonner et évaluer.

Bloc 3 - 6 jours

Renforcer ses connaissances sur le processus adolescent et les troubles psychiques à l'adolescence.

Bloc 4 - 2 jours

Développer ses compétences en management collaboratif.

PROXIMITÉ ET JUSTE DISTANCE DANS LA RELATION D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT

09-10-11 AVRIL 2025

3 JOURS - 21 H

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
PSYCHO-SOMATOTHÉRAPEUTE

Référence : Z-A01
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

NOUVEAU

PUBLIC

Professionnels exerçant une fonction d'accompagnement dans différents secteurs d'activité - éducation, formation, soin, médiation - qui souhaitent développer la réflexivité sur leur posture et diversifier leurs méthodes d'interventions.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Identifier le cadre et les enjeux de la relation d'accompagnement.
- Identifier les facteurs et les paramètres d'une distance émotionnelle appropriée.
- Utiliser des méthodes d'observation et de clarification.
- Adopter une implication émotionnelle appropriée.

MÉTHODE

Une pédagogie active associant différentes méthodes et techniques :
- Apprentissage collaboratif et coopératif.
- Démarche de réflexivité portant sur des expériences terrain.
- Créativité.
- La formation intègre des temps de travail en individuel, en binôme, en sous-groupe et en grand groupe, les situations proposées sont concrètes et issues du terrain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

- La définition de la relation d'accompagnement (les fondamentaux).
- Le cadran fonctionnel et dynamique de l'accompagnement : fonction, posture, relation, démarche.
- Les postures professionnelles en ajustement permanent.
- Subjectivité, intersubjectivité, représentations, croyances.
- Résonnances et implications émotionnelles dans la relation.
- La réflexivité : la clarification, la reformulation et l'écoute active.
- Le principe de réciprocité et de sécurité dans la relation.

SENSIBILISATION À LA MÉDIATION FAMILIALE

17-18 NOVEMBRE
+ 15-16 DÉCEMBRE 2025

2+2 JOURS - 28 H

- √ EPE-IDF
  5, impasse Bon Secours
  75011 PARIS
- √ Intra
  au sein de votre structure

Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 1220€
FINANCEMENT PERSONNEL : 1100€

FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATEUR FAMILIAL

Référence : Z-A26
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Toute personne intervenant dans l'accompagnement à la personne : social, médico-social, association, bénévole.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

Repérer
- Repérer et comprendre ce qu'est la médiation familiale dans tous ses champs d'application.
- Découvrir le cadre d'intervention de la médiation familiale et ses limites.
- S'initier aux différents concepts de la médiation familiale.

Se positionner
- Se positionner professionnellement au regard de la médiation familiale.
- Connaître la spécificité de la médiation familiale et ses méthodes d'intervention.
- S'interroger sur la notion de famille.

Orienter
- Orienter vers la médiation familiale.

MÉTHODE

- Apports de contenus et de théories (code de déontologie, vidéos, ...).
- Travail en sous-groupes puis mise en commun en grand groupe.
- Analyse de situations apportées par les participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

- Le cadre de la médiation familiale.
- La famille entendue dans toute sa diversité.
- Comprendre le conflit.
- Comment communiquer sans violence ?
- Comment intervient le médiateur familial ?
- Exploration de situation et/ou mises en situation.

SENSIBILISATION AU DROIT DES ÉTRANGERS

24-25-26 MARS 2025

3 JOURS - 21 H

- √ EPE-IDF
  5, impasse Bon Secours
  75011 PARIS
- √ Intra
  au sein de votre structure
- √ Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 915€
FINANCEMENT PERSONNEL : 825€

FORMATION ANIMÉE PAR :
AVOCAT

Référence : Z-A36
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel du secteur sanitaire, éducatif ou social intervenant auprès des familles, médiateur familial, conseiller conjugal et familial, enseignant, bénévole.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances juridiques.
- Permettre aux professionnels de faire le lien entre le droit des étrangers et les droits de la personne (droits sociaux, autorité parentale).
- Connaître l'organisation juridictionnelle française et les différentes structures spécialisées pour mieux orienter les usagers.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Analyse de situations apportées par les participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

CONTENU

Les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, les mesures d'éloignement
- Les visas, les titres de séjour ; les droits afférents.
- Le droit d'asile : les procédures, les instances décisionnaires.
- Les situations irrégulières ou les « sans-papiers ou déboutés ».
- Les mesures d'éloignement.
- Les arrêtés d'expulsion, les Interdictions de Territoire Français (ITF).

Le droit à la nationalité française
- Les différents modes d'acquisition de la nationalité française.
- La réintégration dans la nationalité française.
- Le droit des mineurs et la nationalité française.

Les incidences sur la vie quotidienne et le statut personnel
- La justice, les discriminations et les droits sociaux.
- Le droit de la famille.
- Le droit au mariage et au PACS, le regroupement familial et les familles polygames.

LES RÉFORMES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE
LOI TAQUET DU 7 FÉVRIER 2022 - ACTUALISATION

05-06 JUIN 2025

2 JOURS - 14 H

- √ EPE-IDF
  5, impasse Bon Secours
  75011 PARIS
- √ Intra
  au sein de votre structure
- √ Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

FORMATION ANIMÉE PAR :
JURISTE

Référence : Z-A37
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel en lien ou travaillant dans la protection de l'enfance.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Connaître la loi Taquet du 7 février 2022 relative à la protection des enfants confiés à l'ASE.
- Connaître la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance et du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.
- Cerner les différents mécanismes de l'autorité parentale.
- Comprendre son environnement juridique.
- Savoir se repérer dans l'organisation de la protection de l'enfance.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges d'expériences.
- Analyse de situations concrètes.
- Quiz juridique.

CONTENU

- L'autorité parentale et ses conséquences.
- Les droits de l'enfant.
- La loi Taquet du 7 février 2022 relative à la protection des enfants confiés à l'ASE : quels apports au regard des lois précédentes ?
- La réforme de la protection de l'enfance : loi du 5 mars 2007.
- La loi du 14 mars 2016 : quels apports ?
- Les obligations de signalement.
- De l'enfant maltraité… au mineur en danger.
- La réorganisation des procédures de signalement.
- Questions ouvertes autour des différentes problématiques.
- S'approprier les concepts pour les mettre en pratique.
- Comprendre son environnement juridique.
- Identifier les différents enjeux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation…), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

SECRET PROFESSIONNEL
ET PARTAGE DE L'INFORMATION

09-10 OCTOBRE 2025

2 JOURS - 14 H

- √ EPE-IDF
  5, impasse Bon Secours
  75011 PARIS
- √ Intra
  au sein de votre structure
- √ Distanciel

€ ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

FORMATION ANIMÉE PAR :
JURISTE

Référence : Z-A38
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel du secteur médico-social.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances sur la notion de secret professionnel.
- Connaître le cadre juridique du partage de l'information.
- Distinguer les différents mécanismes de responsabilité (disciplinaire, civile, pénale).

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Quiz juridique.
- Échanges à partir du vécu des participants.
- Analyse de situations concrètes et interactives.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont précisées **page 112**

CONTENU

Du secret professionnel au partage de l'information

- La distinction droit de réserve/obligation de discrétion.
- Le secret professionnel, les personnes concernées, ce qu'il couvre…
- La sanction de son non respect. La levée du secret.
- L'obligation de signalement (réforme de la protection de l'enfance du 5 mars 2007) : signalement administratif, signalement judiciaire.

Les différents mécanismes de responsabilité du professionnel

- Après avoir cerné le domaine du secret professionnel et celui du partage de l'information, comment évaluer les implications de situations complexes sur la posture du professionnel, de l'Institution (qu'elle soit rattachée à l'administration ou non) et des tiers ?
- Du point de vue de la responsabilité de chacun :
  1. Responsabilité civile, responsabilité pénale, responsabilité disciplinaire.
  2. La responsabilité de l'administration : distinction entre faute personnelle et faute de service, le cumul de responsabilité et l'action récursoire.
- Du point de vue des outils : quel protocole mettre en place (et comment le construire) pour harmoniser les pratiques ?

Avec la judiciarisation de notre société, le professionnel du secteur médico-social s'est vu confier de plus en plus de responsabilités et d'obligations. Comment s'y retrouver face à ce véritable arsenal et plus particulièrement sur la question du secret ? Quelles informations sont confidentielles ? Lesquelles peuvent, voire, doivent être partagées, et jusqu'à quel échelon (dans le service, entre deux institutions,…) ? L'outil juridique et une meilleure connaissance de l'esprit des lois contribuent à trouver un allié pour une meilleure pratique en ce domaine.

LES MAJEURS VULNÉRABLES ET LEUR PROTECTION

02-03 OCTOBRE 2025

2 JOURS - 14 H

- EPE-IDF
  5, impasse Bon Secours
  75011 PARIS
- Intra
  au sein de votre structure
- Distanciel

ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

FORMATION ANIMÉE PAR :
JURISTE

Référence : Z-A39
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel du secteur social ou médicosocial.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- S'approprier les concepts pour les mettre en pratique.
- Comprendre son environnement juridique.
- Identifier les différents enjeux.
- Connaître la loi du 5 mars 2007 et du 16 février 2015.

MÉTHODE

- Apports théoriques et jurisprudentiels.
- Échanges d'expériences.
- Analyse de situations concrètes.
- Quiz juridique.
- QCM (entrée/sortie).

CONTENU

- La protection des majeurs vulnérables.
- Le mandat de protection future (non judiciaire).
- La sauvegarde de justice.
- La curatelle.
- La tutelle.
- Incidences sur le quotidien.
- Curateur/tuteur : le rôle de chacun.
- Les actes que le « protégé » peut accomplir seul selon le régime de protection…

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation…), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

DROIT DE LA FAMILLE

19-20 MAI 2025

2 JOURS - 14 H

- EPE-IDF
  5, impasse Bon Secours
  75011 PARIS
- Intra
  au sein de votre structure
- Distanciel

ENTREPRISE/OPCO : 610€
FINANCEMENT PERSONNEL : 550€

FORMATION ANIMÉE PAR :
JURISTE

Référence : Z-A40
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel intervenant auprès des familles.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances juridiques.
- Connaître les notions clés du droit de la famille pour les appliquer à sa pratique.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Analyse de situations apportées par les participants.
- Analyse de documents.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation…), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation. Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.

CONTENU

- Filiation et parenté, les fondements du droit de la famille.
- Les notions de filiation et de parenté.
- Leur évolution au cours du temps : les dates-clés, l'évolution législative et leurs effets sur le modèle familial.
- Les différentes modalités du lien familial : le couple et ses statuts ; les configurations familiales ; les trois types de filiation et les réformes en cours.
- Les conséquences de l'établissement de la filiation.
- Le nom : filiation et transmission ; le dernier texte de loi : passage du nom patronymique au choix du nom de famille.
- L'autorité parentale : les différentes situations : parents unis, désunis, mariés, pacsés; de la conjugalité à la parentalité, évolution vers la coparentalité.
- La réforme de l'autorité parentale : un accent sur les accords négociés des parents et la place de la médiation familiale.
- L'obligation alimentaire : des parents vis-à-vis de leurs enfants ; des enfants vis-à-vis de leurs parents.
- La succession : le principe d'égalité entre les enfants.

NOUVEAU

FORMATION CONTINUE

Violences de genre et processus pénal : auteurs, victimes et parentalités

université PARIS-SACLAY



Premier diplôme d'université consacré aux rapports entre les politiques pénales, la prise en charge institutionnelle et le traitement des violences de genre, ce diplôme se compose de deux approches :

Une approche en sciences sociales qui porte sur les méthodes qualitatives et quantitatives de mesure des violences de genre, des incidences des violences de genre dans les parcours de vie et les enjeux institutionnels des politiques pénales et des traitements judiciaires.

Une approche clinique qui portera sur les modalités d'intervention et d'accompagnement des violences sexistes et sexuelles en prenant en compte les situations de parentalité.

TOUS LES RENSEIGNEMENTS ICI

université PARIS-SACLAY · CentraleSupélec · epe

PROGRAMME DE LA FORMATION

Approche du travail social et méthodologie de recherche

Les modalités de l'intervention sociale
Méthodes en sciences sociales : pratiques de terrain et réflexivité méthodologique
Méthodes en sciences sociales : pratiques de terrain et réflexivité méthodologique

30/09/2024 - 01/10/2024

Perspectives socio-historiques des violences de genre

Migrations et violences de genre : pour une approche intersectionnelle
Histoire juridique des violences conjugales, XIXe-XXIe siècle
Avant #MeToo. Mobilisations militantes et institutionnelles contre les violences de genre en France
Violences sexuelles et féminicides (perspectives historiques)

14/10/2024 - 15/10/2024

Traitement quantitatif des violences de genre : apports scientifiques et politiques

Mesurer et contextualiser les violences : approches statistiques
Violences conjugales et continuum des violences envers les femmes. Les apports de l'enquête nationale VIRAGE
La mesure statistique des violences au carrefour des mouvements féministes, de l'action publique et de la recherche. Une généalogie fracturée (1995-2017)
Lesbiennes, gays, bisexuelles et trans (LGBT) : une catégorie hétérogène, des violences spécifiques

18/11/2024 - 19/11/2024

Processus pénal et normes de genre

Représentations et enjeux du genre dans le traitement judiciaire de violences conjugales
Continuum de violences de genre et parcours pénal La collaboration avec la police/gendarmerie et l'accompagnement des victimes dans le parcours judiciaire
Le travail d'une avocate aux côtés des victimes de violences de genre (conseils et parcours judiciaire)

16/12/2024 - 17/12/2024

Penser la dualité auteure/ victime

Travailler auprès des victimes de violences de genre
Le soutien à la parentalité des victimes de violence de genre
Prise en charge sociale des victimes au sein d'un foyer d'hébergement
Accompagnement psychologique des femmes victimes de violences de genre

13/01/2025 - 14/01/2025

Masculinités et violences de genre

Stratégies discursives et juridiques du mouvement des pères divorcés
Trajectoires psycho-pathologiques d'hommes auteurs de violences conjugales
L'accompagnement social concerté des personnes condamnées pour des infractions liées à des violences conjugales et suivies par le service pénitentiaire d'insertion et de probation
Intervention clinique auprès des hommes auteurs de violences conjugales

03/02/2025 - 04/02/2025

Parentalités et droit des enfants

La sortie du trauma des enfances en situation de violences de genre
Les facteurs de protection et de risque, les stratégies d'agentivité et les leviers de sorties des enfants en situation de violences conjugales
Conséquences psychologiques et psychiatriques sur l'enfant de l'exposition à la violence conjugale

10/03/2025 - 11/03/2025

Parentalités enfermées et processus de désistances

Paternités en sortie de délinquance : freins et appui à la désistance
Les prises en charge institutionnelles de la parentalité en prison et en centre d'hébergement et de réinsertion sociale
Accompagnement éducatif et psychologiques des pères violents dans leur parentalité
Femmes sans domicile et violences de genre.
Trajectoires et accompagnement institutionnel

07/04/2025 - 08/04/2025

Trajectoires sociales, violences de genre et pratiques professionnelles

Retour d'expériences professionnelles sur la genèse de lutte contre les VSS à l'université
Hiérarchisation des masculinités par les professionnels de la prise en charge des conjoints violents
Violences de genre, santé mentale et consommation de produits psychotropes
Parentalité d'hier, d'ailleurs et d'aujourd'hui

12/05/2025 - 13/05/2025

Retour théorique et penser un phénomène social

Traitement institutionnel des VSS : violences de genre et inégalités intersectionnelles
Apprendre à traiter d'une question sociale : retour du travail de recherche
Violences conjugales, aspects juridiques : l'apport de l'analyse transactionnelle
Bilan et apports en termes de travail social

09/06/2025 - 10/06/2025



FORMATIONS LONGUES

- Parcours systémie certifié
- Diplôme d'État de Médiateur Familial
- Éducation à la vie
- Certification de Conseiller Conjugal et Familial

DIPLÔME D'ÉTAT DE MÉDIATEUR FAMILIAL

DU 09 SEPTEMBRE 2024
AU 03 OCTOBRE 2025

DATES À VENIR
POUR LA PROMOTION 2025-2026

14 X 5 JOURS
595 H DONT 105 H DE STAGE PRATIQUE

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

7 500 €

FORMATION ANIMÉE PAR :
MÉDIATEUR FAMILIAL, SOCIOLOGUE, JURISTE, PSYCHOLOGUE...

Référence : C-L02
Corinne THORAVAL
Assistante de formation
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com

FORMATION ÉLIGIBLE AU CPF CODE : 129643 - CODE DIPLÔME : 31956 - CODE RNCP : 2028 - CODE ROME : K1101
Décret n°2003-1166 du 2 décembre 2003 portant création du diplôme d'Etat de médiateur familial (Journal officiel n°284 du 9 décembre 2003)
Formation conforme à l'Arrêté du 12 février 2004 relatif au diplôme d'Etat de médiateur familial
(Journal officiel n°49 du 27 février 2004) et à l'arrêté relatif au Diplôme d'État de Médiateur familial du 19 mars 2012.
Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6
Code(s) NSF : 332 : Travail social
Formacode(s) : 44007 : conseil familial conjugal

Le(la) médiateur(trice) familial(e) accompagne un processus de construction ou de reconstruction du lien familial basé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation.

Il est un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision.

Le(la) médiateur(trice) familial(e) favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, la communication et la gestion des conflits dans le domaine familial entendues dans sa diversité et dans son évolution.

Le champ d'action du médiateur familial concerne les situations de conflits et de rupture dans le cadre des relations entre les parents, de l'organisation de la vie des enfants, les liens transgénérationnels et de la fratrie.

La médiation familiale est mobilisée pour les situations telles que les divorces, les séparations, les décès, les situations de conflits et les ruptures de communication au sein de la famille, les situations familiales à dimension internationale dans le champ de la protection de l'enfance, les questions successorales et patrimoniales.

Les épreuves du diplôme d'État se déroulent en centre de formation puis devant un jury organisé par la DRJSCS.
Les débouchés après l'obtention du diplôme : Associations à caractère social ou familial, associations de médiation familiale, services publics ou parapublics ou en libéral.

DIPLÔME D'ÉTAT DE MÉDIATEUR FAMILIAL

PUBLIC ET PRÉREQUIS

La formation est ouverte aux personnes remplissant l'une des conditions suivantes :

- Un diplôme de niveau 5 (anciennement niveau III) du code de l'action sociale et de la famille ou de la santé publique.
- Un diplôme national de niveau 5 (anciennement niveau III) et 3 années d'expérience professionnelle.
- Un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II) dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques.

Le dossier d'inscription comprend :

- Un CV et une lettre de motivation.
- 2 photos d'identité.
- Les photocopies des diplômes et un entretien après réception du dossier.

Une commission de sélection statue sur les candidatures.
Entretien de sélection.

DÉMARCHE

- Le participant est co-constructeur de sa formation et le formateur veille à ce que le groupe s'engage dans un échange favorisant la mutualisation des ressources des participants.
- Il est accompagné par une évaluation formative permanente.
- Les matières contributives (sociologie, droit, psychologie) sont articulées autour des thématiques et situations abordées dans le travail réel de médiateur familial.

Il nous apparaît en effet indispensable de permettre aux futurs médiateurs d'intégrer leurs connaissances (ou de solliciter des renforcements) en les confrontant à des situations qui, pour simulées qu'elles soient, n'en constituent pas moins une expérimentation.

- Ces mises en situation permettent de travailler, d'approcher au plus près le positionnement du médiateur familial.

CONTENU

Processus de médiation et entraînement (315 heures)

Matières contributives (161 heures)

Méthodologie de mémoire (14 heures)

83.3%
Taux de réussite
DEMF
Diplôme d'état
de médiateur familial

2023
15 candidats admis sur 18

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PARENTS / ADOLESCENTS : QUELLES MÉDIATIONS FAMILIALES ? COMMENT ? QUI ?

3 JOURS

À DÉFINIR

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

€ 230 € TTC

Zahra REFFAS - Coordinatrice
Pôle des formations courtes interentreprises
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

En complément de la formation préparatoire au Diplôme d'État de Médiateur Familial, de nombreux employeurs demandent aux médiateurs familiaux de pouvoir mettre en place des médiations familiales entre parents et adolescents ou dans des situations de vulnérabilité des personnes, dans un cadre de succession ou en milieu carcéral...

PUBLIC

Ces formations complémentaires sont ouvertes aux médiateurs familiaux en fin de formation et ouvertes aux médiateurs familiaux diplômés d'État.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Construire un cadre d'intervention professionnelle.
- Contractualiser et garantir le cadre de la médiation familiale.
- Confirmer la possibilité de l'engagement dans la relation des personnes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Jeux de rôles.

CONTENU

- Qu'est-ce qu'un adolescent : Comprendre la spécificité de la période de l'adolescence : masculine - féminine.
- Les pathologies à l'adolescence - L'orientation.
- La responsabilité des adultes dans la mise en place des rencontres : que dit la loi ? (Autorité parentale et circulaire CNAF : antinomique ?).
- La mise en place de la médiation familiale : quel contrat d'engagement mettre en place ?
- Les limites.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LA VULNÉRABILITÉ DES PERSONNES ET LA DEMANDE DE MÉDIATION FAMILIALE

3 JOURS

À DÉFINIR

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

€ 230 € TTC

Zahra REFFAS - Coordinatrice
Pôle des formations courtes interentreprises
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

En complément de la formation préparatoire au Diplôme d'État de Médiateur Familial, de nombreux employeurs demandent aux médiateurs familiaux de pouvoir mettre en place des médiations familiales entre parents et adolescents ou dans des situations de vulnérabilité des personnes, dans un cadre de succession ou en milieu carcéral...

PUBLIC

Ces formations complémentaires sont ouvertes aux médiateurs familiaux en fin de formation et ouvertes aux médiateurs familiaux diplômés d'État.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre les lois qui encadrent les personnes en situation de vulnérabilité :
    1. Adultes avec reconnaissance MDPH.
    2. Les personnes sous sauvegarde de justice.
    3. Personnes en situation d'âge...
- Comprendre la limite entre autonomie et dépendance : le droit de choix des personnes.
- Maintenir la posture et le cadre de la médiation familiale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Jeux de rôles.

CONTENU

- Les « handicaps » et la vulnérabilité : que disent les lois ?
- Les psychopathologies liées à l'âge : l'impact sur la personne.
- La participation à la médiation familiale : entre présence - dépendance et choix de décision : la déontologie du médiateur familial.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LA MÉDIATION FAMILIALE EN MILIEU CARCÉRAL

4 JOURS

À DÉFINIR

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

€ 300 € TTC

FORMATION ANIMÉE PAR :
Sociologue, psychologue
et Muriel LEROND, médiatrice familiale
(5 ans de pratique en milieu carcéral)

Zahra REFFAS - Coordinatrice
Pôle des formations courtes interentreprises
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

En complément de la formation préparatoire au Diplôme d'État de Médiateur Familial, de nombreux employeurs demandent aux médiateurs familiaux de pouvoir mettre en place des médiations familiales entre parents et adolescents ou dans des situations de vulnérabilité des personnes, dans un cadre de succession ou en milieu carcéral...

PUBLIC

Ce module est ouvert aux : médiateurs familiaux DE - médiateurs en formation longue - juges d'application des peines - conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Connaître la démarche de médiation familiale en milieu carcéral dans sa diversité.
- Connaître l'intérêt de la médiation familiale en milieu carcéral quant à la contribution à la réinsertion, la reprise de liens, la sortie du conflit.
- Savoir mettre en place une action de médiation familiale en milieu carcéral et pouvoir pratiquer la médiation familiale dans la diversité du milieu carcéral : maison d'arrêt et centre de détention.

CONTENU

Complément de la ½ journée de formation sur la médiation familiale en milieu carcéral du DE :

- Les notions d'enfermement en sociologie en lien avec la notion de parentalité.
- Les notions d'enfermement en psychologie : l'impact sur l'individu et sa parentalité.
- La découverte de l'environnement de la médiation familiale en milieu carcéral.
- Les particularités de la mise en place de la médiation familiale et de son processus.
- Appréhender les savoirs être spécifiques à la médiation familiale en milieu carcéral.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Jeux de rôles.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LA MÉDIATION FAMILIALE SUCCESSORALE : DU DROIT À L'ENTENTE : COMMENT INTERVENIR ?

2 JOURS

À DÉFINIR

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

€ 150 € TTC

FORMATION ANIMÉE PAR :
Médiatrice familiale

Zahra REFFAS - Coordinatrice
Pôle des formations courtes interentreprises
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

En complément de la formation préparatoire au Diplôme d'État de Médiateur Familial, de nombreux employeurs demandent aux médiateurs familiaux de pouvoir mettre en place des médiations familiales entre parents et adolescents ou dans des situations de vulnérabilité des personnes, dans un cadre de succession ou en milieu carcéral...

PUBLIC

Ces formations complémentaires sont ouvertes aux médiateurs familiaux en fin de formation et ouvertes aux médiateurs familiaux diplômés d'État.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre les lois et les règles générales dans une succession.
- Comprendre les phénomènes relationnels familiaux après le décès d'un proche et les phénomènes de deuil.
- .Comprendre les enjeux sous-jacents aux conflits dans une succession.
- Mettre en place le cadre de la médiation familiale dans ce contexte.

CONTENU

Complément de la journée de formation sur les successions du DE :

- Qu'est-ce qu'une succession ?
- Le travail de médiation familiale avec un groupe.
- Les outils du médiateur familial pour faciliter la parole.
- Comment travailler en co-médiation dans une succession avec plusieurs héritiers.
- La place d'expert professionnel (notaire – avocat ...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Jeux de rôles.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

MÉDIATION FAMILIALE ET PROTECTION DE L'ENFANCE

3 JOURS

Ouverture dès 5 inscriptions

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

230 € TTC

FORMATION ANIMÉE PAR :
Un juriste, un médiateur familial praticien dans le contexte de la protection de l'enfance

Zahra REFFAS - Coordinatrice
Pôle des formations courtes interentreprises
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

En complément de la formation préparatoire au Diplôme d'État de Médiateur Familial, de nombreux employeurs demandent aux médiateurs familiaux de pouvoir mettre en place des médiations familiales entre parents et adolescents ou dans des situations de vulnérabilité des personnes, dans un cadre de succession ou en milieu carcéral...

PUBLIC

Ces formations complémentaires sont ouvertes aux médiateurs familiaux en fin de formation et ouvertes aux médiateurs familiaux diplômés d'État.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Connaître la démarche de médiation familiale dans le contexte de la protection de l'enfance.
- Connaître l'intérêt de la médiation familiale dans le contexte de la protection de l'enfance, la reprise de liens, la sortie du conflit.
- Savoir mettre en place une action de médiation familiale dans le contexte de la protection de l'enfance.
- Connaître les limites de la médiation familiale dans son rapport avec la justice.

CONTENU

En complément des 2 journées de formation diplômante sur la médiation familiale en contexte de protection de l'enfance :

- Aborder la règlementation et ses enjeux au regard du cadre de la médiation familiale.
- Comment intervenir en haut taux de conflit : définir ce qu'est un haut taux de conflit.
- Reconnaître les dysfonctionnements relationnels liés aux difficultés psychologiques.
- Les limites de la médiation familiale face aux dangers des enfants et des adultes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Jeux de rôles.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ANIMER UN GROUPE DE PAROLES D'ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS

2 JOURS

Ouverture dès 5 inscriptions

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

150 € TTC

FORMATION ANIMÉE PAR :
Un intervenant en animation de groupe de paroles, un médiateur familial

Zahra REFFAS - Coordinatrice
Pôle des formations courtes interentreprises
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

En complément de la formation préparatoire au Diplôme d'État de Médiateur Familial, de nombreux employeurs demandent aux médiateurs familiaux de pouvoir mettre en place des médiations familiales entre parents et adolescents ou dans des situations de vulnérabilité des personnes, dans un cadre de succession ou en milieu carcéral...

PUBLIC

Ces formations complémentaires sont ouvertes aux médiateurs familiaux en fin de formation et ouvertes aux médiateurs familiaux diplômés d'État.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Connaître les difficultés relationnelles de l'enfant face aux relations des adultes en conflit et son exposition au conflit de loyauté.
- Connaître les difficultés relationnelles de l'enfant et son exposition par l'adulte à la négation de l'existence de son autre parent en fonction des différentes étapes de son développement psychologique.
- Mettre en place des outils permettant la circulation de la parole par le biais de jeux coopératifs.
- Permettre la mise en place de solidarités entre les enfants.

CONTENU

- Comment construire un groupe de paroles d'enfants.
- L'adhésion des adultes : comment présenter le bénéfice et les limites de la participation de son ou ses enfants à intégrer le groupe de parole.
- Construction de la contractualisation entre les parents et le professionnel : exercice de l'autorité conjointe.
- La contenance du groupe d'enfants : la pose d'un cadre sécurisant pour que la parole puisse s'ouvrir : la pose des limites dans le groupe organisé et discuté par les d'enfants.
- Les outils que le professionnel peut utiliser pour animer la parole du groupe : jeux coopératifs, ...
- Savoir que faire de la parole de l'enfant : entre confidentialité et danger de l'enfant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation.

Du 16 au 20 septembre 2024
Du 07 au 11 octobre 2024
Du 04 au 08 novembre 2024
Du 16 au 20 décembre 2024
ou
Du 15 au 19 septembre 2025
Du 13 au 17 octobre 2025
Du 17 au 21 novembre 2025
Du 15 au 19 décembre 2025

20 JOURS - 140 H
+ 20 H DE STAGE

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

ENTREPRISE/OPCO : 2 350 €

FORMATION ANIMÉE PAR :
CONSEILLER CONJUGAL, MÉDIATEUR FAMILIAL, SEXOLOGUE, JURISTE, PSYCHOLOGUE, SAGE-FEMME, ANIMATEUR EN ÉDUCATION SANTE

Référence : C-L08
Corinne THORAVAL
Assistante de formation
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com

Formation conforme à l'arrêté du 03 décembre 2010 relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.
Formation conforme au décret n° 2018-169 du 07 mars 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

PUBLIC

Professionnel et bénévole de l'action sociale, éducative ou sanitaire. Agent d'accueil des Centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) et des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

Sélection sur dossier (CV et lettre de motivation) et entretien téléphonique.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre l'évolution des modèles conjugaux et l'évolution des familles.
- Être sensibilisé(e) aux droits en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Être sensibilisé(e) à la santé sexuelle et à la sexualité, tenant notamment à la contraception, l'interruption volontaire de grossesse et à la prévention des infections sexuellement transmissibles.
- Développer des compétences en matière d'accueil et d'information auprès de jeunes, de sujets seuls, de couples, de familles.
- Prendre en compte la dimension relationnelle de l'accueil.
- Renforcer ses capacités d'écoute.
- Savoir informer et favoriser la parole.
- Contribuer au renforcement de l'estime de soi et au respect de la personne accueillie dans la vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Participer à une éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans une approche globale, neutre et bienveillante.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Acquisition de techniques : sensibilisation à la fonction d'écoute, aux techniques et aux stratégies de communication, au travail en réseaux.
- Acquisition d'une posture professionnelle (attitudes, comportements..).

ÉDUCATION À LA VIE

CONTENU

- Le sujet en relation.
- Développement psycho-affectif du sujet : de l'enfance à l'âge adulte.
- Corps et sexualité : anatomie, contraception, IVG, IST, SIDA.
- Les discriminations liées au sexe.
- L'intimité des sujets vulnérables.
- Le couple et la famille.
- Cycles de la vie familiale.
- Désir d'enfant et désir de grossesse, fécondité, infécondité.
- Du couple à la famille.
- Évolution des structures familiales.
- Aspects juridiques.
- La communication.
- Participation à la promotion de la santé sexuelle par l'information, l'éducation, la communication.
- L'accueil.
- Attitudes et comportement d'écoute.
- Violences dans la sphère publique, privée : la gestion d'un conflit à l'accueil.
- Animation de groupe : principes de base.
- Le travail en réseaux ; organisation administrative et politiques sociales et de la santé territorialisées.

A l'issue de la formation, l'établissement de formation évalue les compétences acquises. Sur la base de cette évaluation, le centre de formation délivre une attestation de formation à l'accueil informatif pour une éducation à la vie. L'attestation de formation à « l'éducation à la vie » permet de candidater à l'entrée en formation préparant à la certification de : CONSEILLER(E) CONJUGAL(E) ET FAMILIAL(E).

Centre de formation EPE-IDF agréé par le Ministère des Solidarités et de la Santé par l'intermédiaire de la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs – FNEPE

CERTIFICATION CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL
(PAGE 1/4)

VOIR DÉTAILS DES SESSIONS

11 X 5 JOURS + 2 JOURS - 400 H
(AU MINIMUM 80 H DE STAGE PRATIQUE)

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

€ Formation continue
financement employeur : 8 800 €
Prise en charge personnelle
(CPF / financement individuel) : 7 700 €

FORMATION ANIMÉE PAR :
CONSEILLER CONJUGAL, SEXOLOGUE, JURISTE, MÉDIATEUR FAMILIAL, PSYCHOLOGUE, SAGE-FEMME, ANIMATEUR EN ÉDUCATION SANTÉ

Référence : C-L09
Corinne THORAVAL
Assistante de formation
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com

Notre organisme de formation est habilité par le **Mouvement Français pour le Planning Familial** à préparer et évaluer des candidats à la certification au conseil conjugal et familial.

La certification de conseiller conjugal et familial a été enregistrée au RNCP (Répertoire National de Certification Professionnelle) suite à la décision de la Commission de la certification professionnelle du 24 février 2022, pour une durée de 3 ans (fiche RNCP36217) : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36217/tion Professionnelle)

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

Code(s) ROME :

- K1101 - Accompagnement et médiation familiale
- 332 : Travail social
- 332t : Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

Formacode(s) :

- 44007 : Conseil familial conjugal

Date d'échéance de l'enregistrement : 25-02-2025

Le métier de conseiller conjugal et familial (CCF) consiste à exercer – auprès des jeunes, des femmes, des couples et des familles – des activités d'information, d'orientation et d'accompagnement dans tous les domaines liés à la vie affective et sexuelle, aux conduites à risques, aux discriminations, aux violences (sexuelles, sexistes, de couple...), aux problèmes relationnels dans le couple et dans la famille.

Les CCF s'inscrivent dans le cadre de la promotion de la santé et de l'approche globale des personnes en matière d'éducation à la sexualité. Ils s'appuient sur l'analyse de pratique, la formation continue, le travail en réseau et le cadre déontologique de l'écoute active pour répondre au plus juste aux besoins des personnes.

Les activités des CCF sont régies par l'arrêté du 3 décembre 2010 relatif à « la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

PUBLIC ET MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Selon l'article 6 l'arrêté du 3 décembre 2010 « relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial », la formation de CCF est accessible aux candidats justifiant :

- Soit d'un diplôme enregistré au moins au niveau III du répertoire national des certifications professionnelles dans les domaines suivants : médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique, d'animation.
- Soit d'une attestation de formation « Éducation à la vie » et justifiant de 200 heures d'activités d'accueil, d'informations relatives à la vie sexuelle, relationnelle et familiale.

Les modalités d'admission sont :

- Déposer un dossier de candidature contenant :
  1. Une lettre de motivation.
  2. Un curriculum vitae présentant, de façon détaillée, la trajectoire personnelle et professionnelle, en incluant la formation initiale et continue.
  3. Les photocopies de tous les diplômes et documents justifiant que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation.
- Remplir les conditions d'accès telles que définies à l'article 6 de l'arrêté du 3.12.2010.
- Avoir participé à une réunion de présentation de la formation organisée par l'EPE-IDF.
- Avoir satisfait à un entretien oral avec un psychologue et un professionnel CCF.

Composition de la commission d'admission :

Directeur de l'établissement ou son représentant, responsable pédagogique de la formation de CCF, un conseiller conjugal et familial membre de l'équipe pédagogique.

OBJECTIFS

- Conduire des entretiens dans une approche psycho-sociale (counselling) auprès de personnes, couples et familles dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Mettre en œuvre des actions collectives dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle, auprès de différents publics.
- Développer des actions, des projets en faveur de la promotion de la vie affective, relationnelle et sexuelle, au sens de l'OMS.
- Accompagner des personnes dans le champ de la santé sexuelle.
- Accompagner des personnes concernées par des situations de violences.
- Accompagner des personnes dans le champ de la conjugalité et de la parentalité.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- La méthodologie d'entretien par l'analyse des mises en situation.

CONTENU

Chaque session est axée sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être du conseiller conjugal et familial : cette formule est adaptée à la progressivité nécessaire à l'appropriation des compétences. De fait, les contenus des domaines de compétences s'entre-croisent pour tisser ces différents savoirs, savoir-faire et savoir-être tout au long de la formation. Seront ainsi abordés de façon transversale tout au long des 11 sessions :

Fondamentaux de la fonction du CCF

- Droit / savoirs juridiques.
- Santé sexuelle.
- Sexualité.
- Le couple et la famille (approche psychologique).
- Le couple et la famille (approche sociologique et anthropologique).
- Les violences et la violence conjugale.
- Éthique professionnelle et déontologie.
- Communication écrite et orale.

Techniques, méthodes et outils au service du CCF

- Techniques d'entretien spécifique au CCF.
- Animation de groupe et conduite de réunions auprès d'adolescents et d'adultes.
- Conduite de projets individuels et collectifs.
- Gestion des émotions.
- Préparation aux évaluations.
- Méthodologie du mémoire CCF.
- Accompagnement au mémoire.
- Communication écrite et orale.

Posture professionnelle du conseil conjugal et familial

- Distanciation et engagement.
- Partenariat et réseau.
- Analyse de la pratique.

Relation d'aide et d'accompagnement

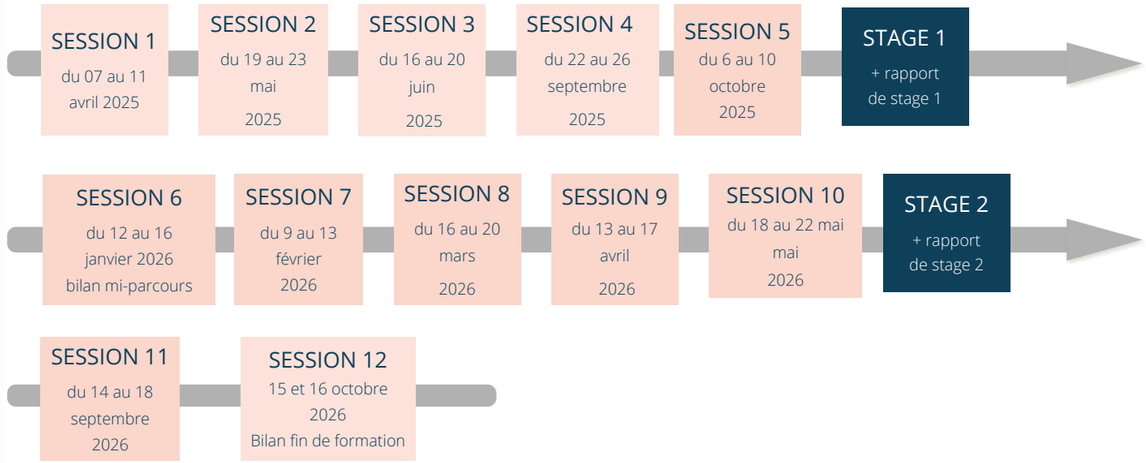
- Relation d'aide.
- L'accompagnement dans le cadre du CCF.
- L'accompagnement de situations difficiles.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

L'obtention de la certification est conditionnée à la validation des six blocs de compétences, ainsi qu'à celle de l'épreuve intégrative.

RNCP36217BC01 - Conduite d'entretiens dans une approche psycho-sociale (counselling) auprès de personnes, couples et familles.
RNCP36217BC02 - Mise en œuvre d'actions collectives sur les questions relatives à la vie affective, relationnelle et sexuelle.
RNCP36217BC03 - Développement de projets en faveur de la promotion de la vie affective, relationnelle et sexuelle, au sens de l'OMS.
RNCP36217BC04 - Accompagnement des personnes dans le champ de la santé sexuelle.
RNCP36217BC05 - Accompagnement des personnes concernées par des situations de violences.
RNCP36217BC06 - Accompagnement des personnes dans le champ de la conjugalité et de la parentalité.

DATES DES SESSIONS 2025-2026



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mises en situation reconstituées ou réelles.
- Temps de questions-réponses avec le jury.
- Rapports de stage.
- Épreuve écrite.
- Études de cas pratiques.
- Épreuve intégrative : rédaction d'un écrit professionnel permettant le développement d'une question problématisée, déclinée au travers du référentiel métier et de l'analyse de la posture professionnelle.
- Présentation orale devant le jury de certification.



DISPOSITIFS SUR MESURE

Formations sur mesure

- Dispositif « formation - action »

Autres dipositifs

- Analyse des pratiques
- Régulation d'équipe
- Supervision d'équipe
- Conférences / journées pédagogiques
- Accompagnements individuels spécifiques

DISPOSITIF FORMATION - ACTION

À DÉFINIR

À DÉFINIR

EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

Intra
au sein de votre structure

Distanciel

À DÉFINIR

Référence : G-DM10
Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

CONTEXTE

Les formations proposées et divulguées auprès des différents professionnels quels que soient leurs champs d'activités doivent répondre à des exigences de plus en plus précises d'opérationnalité.

Le dispositif « Formation - Action » (FA) s'inscrit dans les propositions relevant de cette exigence.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF FORMATION-ACTION

Il s'agit d'un dispositif en deux temps :

- Un temps classique de formation, soit en intra ou inter entreprise, sur trois jours consécutifs, pendant lesquels seront identifiés des connaissances, savoirs-faire et savoirs-être en lien avec la thématique proposée.

À l'issue de cette période, chaque participant posera pour lui-même des objectifs d'amélioration à travailler ainsi qu'un plan d'actions à réaliser.

- Un temps de suivi et de mise en application des différentes compétences à développer, sous la forme de 2 jours (minimum) répartis en 4 demi-journées à raison d'une demi-journée par trimestre.

Dans le cadre de ce suivi, à partir de situations concrètes rencontrées sur le terrain et en lien avec la thématique formative initiale, seront identifiées les connaissances et compétences que les professionnels ont pu mettre en œuvre pour gérer ces situations, ce qui est acquis, ce qui reste à développer, ce qui est encore à mettre en place.

Ce temps de suivi est donc une déclinaison concrète des acquis de la formation initiale.

PARTICULARITÉS DE CE DISPOSITIF

Ce dispositif peut s'avérer très opérant pour toutes les thématiques ouvrant sur l'acquisition de certaines compétences relationnelles, comme par exemple « la gestion de l'agressivité », « la gestion des comportements manipulatoires », « l'accompagnement des personnes présentant des problématiques psychiques », ...

Ce dispositif diffère d'un dispositif d'analyse des pratiques puisqu'à l'occasion du suivi ne seront travaillées que les situations en lien avec le thème initial de la formation et ce sont prioritairement les stagiaires qui devront analyser ces situations avec les outils appréhendés lors de la formation.

CRITÈRES DE RÉUSSITE DE CE DISPOSITIF

- Le nombre de participant ne peut excéder 10 personnes.
- Le dispositif FA met l'accent sur la mise en pratique, l'implication « terrain » des participants, une telle démarche ne peut se réaliser qu'en groupe restreint.
- Les participants doivent s'engager sur l'ensemble du dispositif : la formation initiale et le suivi.
- Des participants n'ayant pas effectué la formation initiale ne pourront pas effectuer le temps de suivi.

Les + de la formation

Documents de travail fournis aux participants.

Plan d'action et suivi d'objectifs personnalisés.

ANALYSE DES PRATIQUES

À DÉFINIR

À DÉFINIR

- EPE-IDF
  5, impasse Bon Secours
  75011 PARIS
- Intra
  au sein de votre structure
- Distanciel

€ À DÉFINIR

Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel du champ social, médico-social, éducatif et de l'insertion.

PRÉREQUIS

Afin d'optimiser le temps de l'analyse des pratiques, il est demandé aux participants de préparer oralement ou par écrit des exemples de situations à proposer lors de chaque séance.

OBJECTIFS

- Clarifier son rôle et ses missions pour mieux se positionner par rapport à son public et aux autres professionnels.
- Mieux s'orienter dans la complexité des situations rencontrées.
- Renforcer les attitudes et les comportements pertinents dans l'exercice professionnel.
- Prendre du recul par rapport aux situations et aux personnes.
- Appréhender autrement les situations et ouvrir de nouvelles perspectives dans la façon d'intervenir.

MÉTHODE

Le travail d'analyse et d'élaboration se fait à partir de situations quotidiennes et d'expériences présentées par les participants.

L'exploration de ce contenu concret détermine les axes de réflexion du groupe par rapport au positionnement, aux relations, au style d'intervention, aux résonances personnelles quant aux publics accueillis, à l'équipe, aux partenaires ; autrement dit à l'articulation du champ personnel et professionnel.

Des outils théoriques, informatifs ou méthodologiques sont apportés par l'intervenant afin de permettre une mise en perspective de situations et de nouvelles hypothèses de travail.

L'analyse des pratiques est une démarche de travail accompagnée, essentiellement centrée sur le travail social (plutôt que sur la personne du travailleur social).

Elle est finalisée par la construction ou le remaniement de l'identité professionnelle, le développement d'une intelligence des situations, l'évolution, l'harmonisation et la transformation des pratiques pour la cohérence du projet global.

POUR ÊTRE INCOLLABLE SUR L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES, DÉCOUVREZ NOTRE LIVRE BLANC
ICI

SUPERVISION D'ÉQUIPE

À DÉFINIR

À DÉFINIR

- EPE-IDF
  5, impasse Bon Secours
  75011 PARIS
- Intra
  au sein de votre structure
- Distanciel

€ À DÉFINIR

Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

PUBLIC

Professionnel du champ social, médico-social, éducatif et de l'insertion.

PRÉREQUIS

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

OBJECTIFS

- Penser son évolution personnelle sur le plan de l'autonomie et de l'identité professionnelle par le partage des expériences au sein du groupe.
- Mieux utiliser ses sentiments, ses émotions et ses capacités relationnelles.
- Améliorer ses capacités professionnelles de compréhension et d'intervention.

APPROCHE

Le travail se fait à partir des situations et des expériences rapportées par les participants.

Il se situe à l'articulation du champ personnel et professionnel. L'exploration de ce contenu concret détermine les axes de réflexion du groupe : positionnement, relation au style d'intervention et aux résonances personnelles.

L'implication personnelle et les échanges permettent le travail d'élaboration du groupe où la confidentialité est respectée.

L'instance de supervision n'est pas un groupe thérapeutique.

RÉGULATION D'ÉQUIPE

Un diagnostic préalable obligatoire permettra de s'assurer que les conditions minimum requises pour une intervention sont présentes.

€ Il permettra également de fixer la durée et le coût du dispositif.

√ EPE-IDF
5, impasse Bon Secours
75011 PARIS

√ Intra
au sein de votre structure

√ Distanciel

Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

La régulation s'inscrit dans le champ de la prévention des risques de dysfonctionnement du travail d'équipe.

Elle s'inscrit aussi dans le champ de l'accompagnement au changement. Le travail de régulation résulte d'une situation de difficultés portant sur la coopération entre les membres d'une équipe, les conflits, résistances et parfois blocages.

PUBLIC

Professionnel du champ social, médico-social, éducatif et de l'insertion.

NOS INTERVENANTS

Psychologue, psychologue du travail, psychosociologue, sociologue du travail, médiateur et systémicien.

Tous nos intervenants en régulation d'équipe sont spécialisés dans la conduite du changement, la dynamique de groupe et l'organisation du travail.

OBJECTIFS

- Repérer le mode de fonctionnement d'une équipe pour l'améliorer ou y remédier.
- Clarifier les rôles, les besoins et les ressources de chacun en fonction des objectifs de l'équipe.
- Rappeler à l'équipe le sens de sa mission.
- Établir une communication fonctionnelle pour mieux travailler ensemble.

APPROCHE

Phase diagnostique :

Cette phase, préalable et indispensable, est un état des lieux qui consiste à :

- Faire connaissance avec le groupe et analyser sa demande.
- Présenter la démarche et le cadre « éthique » de l'intervention.
- Faire valider cette démarche par le groupe.
- Mener des entretiens individuels ou collectifs avec l'ensemble de l'équipe.
- Restituer le résultat des entretiens à l'équipe ainsi que les premiers éléments d'analyse des dysfonctionnements.
- Faire valider par le groupe cette analyse et élaborer avec lui un projet de changement.

Cette phase pourra donner lieu à la rédaction d'un rapport qui sera présenté à l'équipe (si le commanditaire en fait la demande).

Phase d'accompagnement au changement : 1ère étape

L'intervenant travaillera sur les aspects organisationnels. Il cherchera à identifier les complémentarités et les différences dans les savoirs expérientiels des participants, leur représentation du métier et du sens de leurs missions.

L'intervenant stimulera certaines pistes de réflexion. Il écoutera, observera et analysera le contexte de la communication dans sa globalité afin de décoder la communication implicite (contenu et forme du discours, place spécifique occupée par la personne qui s'exprime en fonction de ses différents statuts au sein de l'équipe).

L'intervenant s'appuiera sur le renvoi d'analyse en procédant par questionnement, reformulation et par verbalisation des tensions et des affects qu'il perçoit dans l'équipe afin d'amener les professionnels à formuler eux-mêmes l'analyse de la situation de la communication.

L'intervenant peut aider à exprimer les malentendus qui ont pu entraîner un blocage de la communication. De par son statut de neutralité, l'intervenant est en position de médiatiser, de reformuler, d'aider à envisager la place de l'autre et les raisons pour lesquelles il peut dire ou entendre d'une certaine façon (filtres à la communication).

Ceci permet dans un premier temps de décentrer les personnes des affects liés à leurs relations (mise à distance des jugements de valeur, des a priori, de l'histoire). L'utilisation de métacommunication (communication à propos de la communication) est ainsi centrale pour l'animation des réunions de régulation.

Phase d'accompagnement au changement : 2ème étape

Lors de rencontres régulières, le groupe pourra échanger avec l'intervenant sur la mise en œuvre du changement ; les réussites et les échecs, les résistances encore présentes à lever et les ressources à mobiliser.

CONFÉRENCES / JOURNÉES PÉDAGOGIQUES THÉÂTRE FORUM

Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

€ À DÉFINIR

CONFÉRENCES ET JOURNÉES PÉDAGOGIQUES POUR PROFESSIONNELS

OBJECTIF

Répondre aux besoins spécifiques d'un groupe de professionnels.

Les conférences sont animées sur site par une équipe de professionnels de l'École des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous conseiller et élaborer avec vous les modalités d'intervention qui vous intéressent.

CONTENU

Parmi les thèmes qui peuvent être traités : scolarité, éducation, famille, enfance, adolescence, handicap, santé au travail, génération virtuelle, aspects juridiques...

THÉÂTRE FORUM

OBJECTIF

- Débattre ensemble.
- Réfléchir et mettre en œuvre des solutions alternatives aux problématiques rencontrées.
- S'inscrire dans une dynamique de changement.

MÉTHODES

Des saynètes jouées par des intervenants sont ensuite reprises par des volontaires du public qui se sentent interpellés par la situation. Le but est de proposer un autre développement et d'en examiner les conséquences.

L'équipe se compose de comédiens formés au théâtre forum, une des parties du théâtre de l'opprimé d'Augusto Boal, dramaturge Brésilien.

La plupart de nos comédiens sont également psychologues et/ou thérapeutes, ce qui permet non seulement une analyse des apports issus des contextes représentés, mais aussi un débat avec les participants.

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES

Gaëlle VAQUERO
Assistante de formation
01 44 93 44 80
gvaquero@epe-idf.com

€ ENTREPRISE / OPCO : 80€/heure
FINANCEMENT PERSONNEL : 60€/heure

Ces accompagnements ont pour vocation de répondre à des demandes précises de manière plus ciblée et plus pertinente.

En fonction des objectifs et de la méthodologie d'intervention élaborée conjointement lors d'un pré-entretien gratuit l'accompagnement sera axé sur :

- Réussir sa transition professionnelle : interroger et construire un projet professionnel.
- Choisir la formation la mieux adaptée à son projet professionnel.
- Faire face aux difficultés professionnelles : vaincre l'usure et le mal-être professionnel.
- Interroger sa pratique de manager : identifier son style de management et l'améliorer.
- Définir sa place et son rôle au sein d'une équipe.

DÉMARCHE QUALITÉ

Notre organisme de formation a obtenu la certification QUALIOPI le 21 octobre 2020. Elle a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : actions de formation. Elle a été reconduite jusqu'en octobre 2024 après un audit de surveillance effectué les 17 et 18 janvier 2023.

Cette certification est un repère fiable et unique pour certifier la qualité du processus de délivrance des actions concourant au développement des compétences. Le processus d'attribution de la marque est rigoureux et normé. Il permet d'obtenir une certification délivrée par des organismes certificateurs accrédités ou en cours d'accréditation par le Cofrac (Comité français d'accréditation) sur la base du référentiel national unique mentionné à l'article L. 6316-3 du code du travail. Cette certification peut également être délivrée par une instance de labellisation reconnue par France compétences sur la base du même référentiel.

Notre certification qualité est le résultat d'une réflexion largement anticipée et d'un travail engagé de longue date à travers l'obtention dès 2015 du certificat de qualification professionnelle des organismes de formation (OPQF) et l'approbation d'une politique qualité le 14 octobre 2019. Une nouvelle politique qualité a été votée pour 4 ans. Les principes phares sont portés par la direction et ont été approuvés par les membres du comité de pilotage de la démarche qualité le 13 décembre 2022.

Notre politique qualité se base sur une réflexion associant la direction et l'ensemble des collaborateurs afin de définir les orientations et les moyens d'atteindre les objectifs fixés.

Notre organisme a pour engagement de satisfaire pleinement les exigences et attentes de ses clients

Nous mettons un point d'honneur à l'écoute client afin de pouvoir répondre au mieux à ses exigences. L'écoute client se fait en premier lieu à travers notre approche sur-mesure. Chaque intervention se doit d'être la plus adaptée aux besoins des clients. Cela nécessite la définition, la mise en place, l'évaluation et l'adaptation continue d'une démarche qualité.

L'objectif premier de notre démarche repose sur le principe de l'amélioration continue de tous nos processus. Dans cette perspective, toutes les parties prenantes d'une action de formation (formateurs, bénéficiaires et clients) ont la possibilité de faire remonter auprès de l'organisme tout incident ou dysfonctionnement constaté lors de la réalisation de la prestation dans le cadre de notre procédure de gestion des événements indésirables.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

DATADOCKÉ

Découvrez ici notre démarche qualité

Notre organisme s'engage à satisfaire aux obligations légales et règlementaires applicables à ses activités, aux exigences de la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel qui prévoit dans son article 6 une obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base du référentiel national QUALIOPI.

Les principales orientations de la politique qualité de notre organisme de formation pour les quatre prochaines années sont :

Engagement n°1

S'engager dans une démarche d'amélioration continue dans le recueil et l'analyse des appréciations des parties prenantes de la formation : bénéficiaires, financeurs et formateurs.

Engagement n°2

S'engager dans une démarche d'amélioration permanente de ses prestations à partir de l'analyse des appréciations et des réclamations des parties prenantes de la formation : bénéficiaires, financeurs et formateurs.

Engagement n°3

S'engager dans une démarche éco-responsable compte-tenu de l'impact de nos activités sur l'environnement.



Handicap : EPE FORMATION s'engage !

L'EPE FORMATION développe un plan d'action spécifique pour mieux accueillir les personnes en situation de handicap.

En tant qu'organisme de formation l'EPE FORMATION doit répondre aux exigences légales et réglementaires, que celles-ci soient relatives à la loi du 11 février 2005 portant sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » ou bien qu'elles concernent les obligations relatives à la formation professionnelle.

La loi du 5 septembre 2018 pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » définit désormais un référentiel qualité qui oblige les prestataires de formation à engager des actions spécifiques en faveur des personnes en situation de handicap.

Au-delà de cette mise en conformité, ce plan handicap s'intègre dans une démarche qualité plus globale pour l'EPE FORMATION qui va par ailleurs permettre :

À la personne en situation de handicap

- Comme tout un chacun, de s'inscrire dans l'organisme de formation de son choix.
- Accéder à des savoirs, développer des compétences, réaliser un projet professionnel.
- Suivre une formation dans les meilleures conditions en tenant compte de son handicap.

À l'EPE FORMATION de :

- Sensibiliser et former ses collaborateurs et les professionnaliser sur la question du handicap.
- Mieux accueillir les stagiaires en situation de handicap en tenant compte de leurs éventuelles contraintes en formation.
- D'élargir son offre de formation et élargir son offre clients en lien avec la thématique du handicap.
- S'inscrire dans davantage de projets sur son territoire et tisser des partenariats structurants.
- Traduire en actes les valeurs portées par l'organisme.

Cellule Handicap

Ghislaine GINESTE
ghislaine.gineste@free.fr
06 81 77 47 74

Clara MAUTALENT-EI
mautalentcepe@gmail.com
06 70 80 81 67



PLAN D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Dans le cadre de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'organisme de formation de l'École des Parents et des Éducateurs Ile-de-France (EPE-IDF) respecte le cadre réglementaire précis en termes d'accueil, d'aménagement de formation et de sécurité des personnes handicapées.

La Direction de l'organisme de formation propose ainsi les services de la cellule Handicap, la mise en place d'aménagements de formation personnalisés pour les bénéficiaires, et met en œuvre des protocoles d'évacuation s'ajustant aux différentes formes de handicap.



NOS MODALITÉS D'ÉVALUATION

1 En amont de la formation, EPE FORMATION fait le point sur le niveau de connaissances des stagaires afin d'élaborer une intervention au plus près des besoins et attentes des participants.

2 Pendant la formation, une attention est portée à la progression pédagogique de chacun afin d'adapter au mieux le contenu de la formation, cela notamment grâce à des sous-groupes, des mises en pratiques...

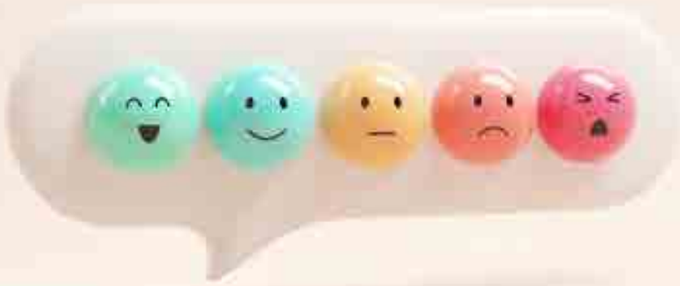
3 En fin de formation, à l'aide d'un travail réflexif et d'une grille conçue par nos soins, les stagiaires évaluent si les objectifs pédagogiques de la formation ont été atteints.

4 Plusieurs mois après la formation, nous sollicitons les stagiaires pour savoir si la formation a répondu à leurs besoins au quotidien.

Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.

En dehors de l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (exercices, mises en situation, quizz, QCM, études de cas), une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation.

Une attestation de fin de formation sera remise au bénéficiaire, elle précisera les modalités d'évaluation mises en place ainsi que son niveau d'acquisition des compétences.



QUELQUES CHIFFRES

Taux de satisfaction EPE FORMATION
Enquête de satisfaction réalisée entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023

INTER À CHAUD
2245 réponses
126 questionnaires
93.6%

INTRA À CHAUD
3200 réponses
639 questionnaires
93.5%

ANALYSE DES PRATIQUES
10470 réponses
698 questionnaires
90%



934 jours de formation

71 944 heures bénéficiaires
21 journées pédagogiques

9 formations longues
25 formations courtes interentreprises
320 formations / actions intra entreprise
dont **228** groupes d'analyse des pratiques

3 818 bénéficiaires

2023

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS

Document à retourner à : **EPE FORMATION - 5, IMPASSE BON SECOURS - 75543 PARIS CEDEX 11** ou par mail : **formation@epe-idf.com**

FORMATION CHOISIE

Intitulé : .....

.....

Date : .....

Quelles sont vos attentes ?

.....

.....

.....

.....

.....

PARTICIPANT

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone personnel : .....

Courriel (personnel ou professionnel) : .....

Fonction : .....

Nom et adresse de l'établissement : .....

.....

Avez-vous une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé, RQTH /BOETH , autre (précisez) ?

OUI ☐ ☐ NON

Avez-vous besoin d'un aménagement de la formation ?

OUI ☐ ☐ NON

FACTURATION

Les frais de formation seront pris en charge par l'employeur :

☐ OUI ☐ NON

Si OUI :

Raison sociale : .....

Service : .....

Adresse de l'établissement : .....

Code Postal : .....Ville : .....

SIRET : .....

Dossier suivi par : .....

Fonction : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

ADRESSE DE FACTURATION, SI DIFFÉRENTE DU LIEU DE TRAVAIL

Raison sociale : .....

Service : .....

Adresse de l'établissement : .....

Code Postal : .....Ville : .....

SIRET : .....

Dossier suivi par : .....

Fonction : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations figurant sur notre site internet ou notre catalogue et les accepter sans réserve.

Date :

Signature du participant

Cachet et signature de l'employeur

ABRAMOVITCH Grégory
Psychologue

ALLONNEAU Sylvie
Journaliste, médiatrice généraliste

ANCAROLA Hugo
Philosophe

ANGER Pascal
Psychothérapeute

ARAUJO Eugénie
Éducatrice de jeunes enfants

ARIBI TABUTAUD Katia
Médiatrice familale, avocate

ARNAUD Isabelle
Conseillère conjugale et familale

AUCHER Yann
Psychologue,
consultant en bilan de compétences

AUZAS Patricia
Anthropologue

AYOUN Michaël
Juriste

AZAGOURI Laurence
Psychosociologue

BACHELIER Delphine
Psychologue

BEGUIN Christophe
Coach

BELLET Lise
Avocate, médiatrice familiale

BENATSOU Sarah
Éducatrice spécialisée

BEN NASR Syrine
Psychologue

BERDIN Sylvia
Juriste, conférencière

BERNSTEIN DELANNES Noélia
Psychologue clinicienne

BERTRAM Astrid
Conseillère conjugale et familiale

BIENFAIT Cédric
Conseiller en économie sociale et familiale, intervenant social en commissariat

BRETAUDEAU Jean-Marc
Médiateur familial

BRAZON Virginie
Éducatrice spécialisée

CABEAU Laétita
Éducatrice de jeunes enfants

CAILLE Marjorie
Éducatrice spécialisée

CANAVESIO Marie
Psychologue

CARDON Anne-Cécile
Psychologue

CARON Stéphane
Consultant, coach

CHAMBRY Jean
Pédopsychiatre

CHAPPUIS Angeline
Éducatrice de jeunes enfants

CHARALAMBOUS Antigone
Psychologue clinicienne

CHATELET Natasha
Conseillère conjugale et familiale

CHICHEPORTICHE Chantal
Conseillère conjugale et familiale psychologue

COLOMBEL Olivier
Conseiller conjugal, psychothérapeute

CORTES Lise-Hélène
Consultante

COURBIN Audrey
Conseillère conjugale et familiale

COUSSY Nathalie
Psychologue

DA COSTA NEVES Glaucia
Psychologue

DECORSE Corinne
Art thérapeute

DENIS Florent
Médicateur familial

DESMAZEAU Marine
Médiatrice familiale

DESPOISSE Agnès
Conseillère conjugale et familiale

DILMI Elsa
Médiatrice familiale

DOIBANI Maria
Sociologue, formatrice

DUFOUR Ludivine
Psychologue

FANTONI Maria-Héléna
Psychologue du travail

FATHALLAH Faïçal
Psychologue, psychopathologiste

FILAIRE Carole
Chef de service éducatif

FONSINO Frédérique
Psychologue clinicienne

GARCIA Gwenaële
Conseillère conjugale et familiale

GAROT-SCELIN Maryline
Formatrice-Coach,
psycho-somatothérapeute

GARZO Miguel Ange
Psychologue clinicien, thérapeute

GUENEBAUT Laurent
Chef de service en protection de l'enfance

GHARIANI Nadia
Psychologue clinicienne

GINESTE Ghislaine
Psychologue clinicienne, consultante

HANJAOUI Julie
Médiatrice familiale

HASLE Coralie
Psychologue clinicienne

HAYE Catherine
Médiatrice familiale

HERCHE Sébastien
Éducateur spécialisé

HERZ Déborah
Psychologue

JULIENNE Aude
Conseillère conjugale et familiale

KOSINSKA Aleksandra
Psychologue clinicienne, consultante

KEIFLIN Sandrine
Conseillère conjugale et familiale

LABBE Guirec
Philosophe

LAURIOT dit PREVOST Nicolas
Sociologue

LEBLANC Hélène
Conseillère conjugale et familiale

LE BRIERO Angélique
Formatrice petite enfance / parentalité

LE CLEVE Alexandre
Juriste, consultant sur les questions migratoires

LEHODEY Marie-Noëlle
Médiatrice familiale

LEGUEVAQUES Flavie
Psychologue

LEROUX Céline
Éducatrice spécialisée

LESAGE Myriam
Médiatrice familiale

LEVESQUE François
Coach développement personnel

LORTAT JACOB Sophie
Conseillère conjugale et familiale thérapeute de couple

LOUIS Isabelle
Conseillère conjugale et familiale

MALLAIVRE Nolwenn
Formatrice en éducation et intervention sociale

MAPOULA-BARGES Natacha
Psychologue

MARY Anaïs
Docteur en sociologie

MATEMNAGO TONLE Véronique
Sociologue, médiatrice familiale

MAUTALENT Clara
Psychologue sociale

MERCIER Martine
Psychologue clinicienne, conseillère conjugale et familiale

MURER Martine
Médiatrice familiale

OUALI Marie
Médiatrice familiale

PELTIER Florence
Conseillère conjugale et familiale

PIETRI Mariel
Psychologue clinicienne
Docteure en psychologie clinique

PINON Magali
Psychologue

REICHMAN Sébastien
Psychanalyste

REUTENAUER Capucine
Psychologue du travail

RIBEIRO-VEZIE Karine
Assistante sociale

RICHARD SAUVION Julie
Psychologue, psychothérapeute

ROUGEVIN-BAVILLE Myriam
Conseillère conjugale et familiale

SANTOS FRANCISCO Raquel
Médiatrice familiale

SARAFIS Cécile
Conseillère conjugale et familiale

SCHALCK Claudine
Conseillère conjugale et familiale
Docteure en psychologie

SCHIRRER Maxime
Sociologue

SERPERO Audrey
Juriste, médiatrice

SIMON Audrey-Catherine
Psychologue

SIMONOT François
Psychothérapeute

SOLENTE Candice
Éducatrice, directrice d'un ITEP

SONNET Marine
Psychologue

STAALI Halima
Conseillère conjugale et familiale

TERREN Marie
Conseillère conjugale et familiale

TESSIER Christine
Conseillère conjugale et familiale

THORAL-JANOD Fabienne
Directrice d'établissement,
Conseillère conjugale et familiale

TOUPIN Kevin
Psychologue

TOURNIE Danielle
Psychologue

VALENTIN Jean-Jacques
Psychologue clinicien

VOILLOT Bruno
Psychothérapeute

WEITE ROUX Marion
Conseillère conjugale et familiale

ACCOMPAGNEMENT DES FORMATEURS.TRICES PARTENAIRES DE L'EPE-IDF

Notre organisme améliore aussi chaque année son **dispositif d'accompagnement des formateurs** avec lesquels il collabore et ce, quels que soient leurs statuts.

Ce dispositif nous permet notamment de répondre à certains indicateurs du référentiel qualité QUALIOPI ; notamment en ce qui concerne les compétences des formateurs indépendants intervenant pour le compte des organismes de formation dans le cadre de contrats de sous-traitance. Notre dispositif se compose de :

1 UNE LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE

Elle est adressée à l'ensemble des formateurs.

2 UN « BLOG DES FORMATEURS ».

Ce blog est dédié exclusivement aux formateurs. Ils peuvent y découvrir des interviews de collègues formateurs, des articles liés à l'actualité du secteur de la formation professionnelle, des outils numériques et encore de nombreuses ressources pédagogiques pour alimenter leur veille et les accompagner dans l'évolution de leur métier.

3 DES SÉANCES DE CO-DÉVELOPPEMENT

Dédiées à la co-construction et au co-questionnement entre pairs, les séances s'organisent autour d'un thème proposé (par exemple « Construire des modalités d'évaluation ») ou d'un cas (une situation rencontrée par un formateur qu'il souhaite exposer). Les membres du groupe, guidée par l'animatrice facilitatrice, questionnent, travaillent ensemble et proposent des pistes d'action.

4 UN CAFÉ DES FORMATEURS

Des temps réguliers pour se rencontrer, partager des questionnements et découvrir de nouvelles pratiques pédagogiques. Le café des formateurs est avant tout un moment convivial et informel.

5 LA VEILLE DES FORMATEURS

Sur les évolutions du travail social par la parution d'une revue de presse trimestrielle numérisée élaborée à partir de nos abonnements aux revues ASH, Direction(s) et Lien Social.

6 DES SÉANCES D'INTÉGRATION ET DES TEMPS D'AUDITS PÉDAGOGIQUES

Les séances d'intégration sont des ateliers de formation proposés aux formateurs nouvellement recrutés et aux formateurs souhaitant renforcer leurs bases. L'objectif est d'aider les formateurs à formaliser le matériel pédagogique à remettre (support de formation charté EPE) ; construire une progression pédagogique ; créer des modalités d'évaluation, etc. Cet accompagnement comprend également un temps d'audit pédagogique, en salle ou en visio, suivi d'une séance de débriefing avec le formateur afin d'évaluer ses besoins, les freins rencontrés et définir les axes d'amélioration à mettre en place.

7 DES COMITÉS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

Ils permettent de traiter des problématiques fortes auxquelles sont confrontés les organismes de formation. Ainsi, depuis 2020, nous avons mis en place un comité pédagogique sur l'évaluation des acquis de la formation. Ce comité a permis d'apaiser les craintes des formateurs en ce domaine, de lever leurs a priori en la matière et de concevoir des modalités d'évaluation adaptées notamment aux spécificités de nos formations courtes INTER proposées dans notre catalogue. L'enjeu étant la mise en place d'une nouvelle attestation de fin de formation avec une évaluation par le formateur des acquis de la formation du bénéficiaire.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales de vente concernent les différentes formations proposées par EPE FORMATION dans le cadre de la formation professionnelle continue. Elles sont applicables sauf conditions particulières contraires précisées. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 2 : LES TYPES DE FORMATIONS CONCERNÉES

Formation inter-entreprises : formation catalogue réalisée dans les locaux de EPE FORMATION ou loués par EPE FORMATION.

Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client dans les locaux de EPE FORMATION ou sur le site du client.

ARTICLE 3 : INSCRIPTION

L'inscription du (des) stagiaire(s) sera validée à réception par EPE FORMATION, de la convention de formation professionnelle telle que prévue par la loi dûment renseignée, signée et portant le cachet commercial de l'acheteur et pour les formations d'une durée supérieure à 10 jours à réception d'un acompte de 30% des frais de formation. Le règlement du solde doit être effectué à la réception de facture.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉS

Toute inscription à une ou plusieurs formations se déroulant dans les locaux de EPE FORMATION implique le respect du règlement intérieur de l'établissement. Ce règlement est porté à la connaissance des stagiaires par un affichage dans les salles de formation. EPE FORMATION ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les participants à la formation. Il appartient au client de vérifier que son assurance personnelle couvre ses salariés lors de leur formation. Il appartient au stagiaire de vérifier que son assurance personnelle le couvre lors de sa formation lorsque celui-ci s'est inscrit à titre individuel.

ARTICLE 5 : TARIFS

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis et sur la convention de formation professionnelle. Ils sont nets de taxe, EPE FORMATION n'étant pas assujetti à la TVA.

ARTICLE 6 : FACTURATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les inscriptions individuelles sont conditionnées à la réception par EPE FORMATION d'un bulletin d'inscription. Pour les stages inter-entreprise et intra-entreprise, il sera envoyé une facture en fin de formation. **Pour les cycles longs,** un échéancier de règlement peut être établi sur demande pour les paiements individuels uniquement.
Pour les stages intra-entreprise planifiés sur plus de trois mois, un échéancier de règlement pourra être établi sur demande du client.
Pour les stages inter-entreprise, EPE FORMATION se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le client, tant que le bulletin d'inscription n'aura pas été reçu. Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de EPE-IDF :

- Pour les stages inter-entreprises et intra : à réception de la facture.
- Pour les cycles longs : à réception de la facture ou selon l'échéancier établi.
- Pour les formations inter-entreprises et les cycles longs, les frais d'hébergement et de repas ne sont pas compris dans le prix du stage.

ARTICLE 7 : RÈGLEMENT INDIVIDUEL OU PAR UN OPCO

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCO…), il appartient au client :

- De faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné.
- D'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription et sur la convention de formation quel sera l'organisme à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant, son adresse de facturation si celle-ci diffère de son adresse postale.

Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à EPE FORMATION avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le reliquat sera facturé au client.

Dans le cas où l'organisme n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, abandons et pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du coût de la formation et à ce titre, il sera facturé de la totalité des frais de formation.

ARTICLE 8 : PÉNALITÉS DE RETARD

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur (Article L. 441-6 du Code de Commerce). Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

ARTICLE 9 : CONVOCATION ET ATTESTATION DE FORMATION

Une convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation sera adressée au participant. EPE FORMATION ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires quand elle doit être transmise par la structure. Les attestations de présence établies en conformité avec les feuilles d'émargement seront adressées au client (entreprises, organismes tiers) après chaque formation. Une attestation de présence et de fin de formation sont remises au participant à l'issue du stage.

ARTICLE 10 : REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un client passerait une commande à EPE FORMATION sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), EPE FORMATION pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

ARTICLE 11 : CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, courrier) au plus tard 30 jours calendaires avant le début de la formation. Pour les formations en inter : en cas d'annulation par l'entreprise moins de 30 jours calendaires avant le début de la formation, un dédit de 30% sera facturé à titre d'indemnisation.
Toute annulation ou non présentation du stagiaire à la date du début de la formation entrainera la facturation du coût de la formation dans son intégralité à titre d'indemnité forfaitaire. Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption de la formation donne lieu au paiement de la totalité des frais de formation, déduction faite, le cas échéant, des sommes acquittées et/ou facturées au titre de la formation effectivement suivie par le stagiaire.

Conformément à l'article L. 6353-5 du code du travail et conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, dans un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Conformément à l'article L. 6353-6 du code du travail, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L. 6353-5 du code du travail.

EPE FORMATION se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de reporter, dans un délai de 10 jours avant sa date de réalisation, une formation dont le nombre des participants est jugé insuffisant. Le client en est informé par mail, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait de EPE FORMATION.

En cas d'annulation définitive de la formation par EPE FORMATION, il est procédé au remboursement des acomptes perçus le cas échéant.

En cas de réalisation partielle par EPE FORMATION, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

ARTICLE 12 : LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales de Vente et tous les rapports entre EPE FORMATION et ses clients relèvent de la loi française.

ARTICLE 13 : LITIGES

Tout différend relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution de la présente convention devra être précédé, avant saisine au tribunal compétent, d'une tentative de règlement amiable entre les parties. Si aucune solution ne peut être trouvée au différend contractuel, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents.

ILS NOUS FONT CONFIANCE
(Ilste non-exhaustive)

Action Prévention Réussite Scolaire
ACSC
ADAPEI
ADEI 17
ADSEA IDF
AEDE
AEHM
AEMO
AG11
AHSSEA
AIDAPHI
AIPEI
AMSAM
AMFD
ANDSA
ANFH
ANPAA
ANRS
APCARS - Cours d'appel de Paris
APEI VO
Apel
Apprentis d'Auteuil
APSV
ARISSE
Association Olga Spizter
Association Empreintes ETAI
Association Jean Cotxet
Association La Bretèche
Association Les Nids
Association Méduse
Association Migreurop
Association Montjoie
Association Tout Azimut
ATAV France Victimes 57
Audiens
BNF Agence
BNP Méditerrannée
BNP Paribas
Caarud Freessonne
CAF
Caisse des Écoles
Campus Véolia Seine & Nord
CAMSP
CASP/ARAPEJ
CASVP
CCAS
CCE Banque de France
CCI Paris Idf
CDEF Villepinte Pôle Enfance
CDSEA
Centre d'Aide à l'Enfance de Bruxelles
Centres hospitaliers
Centres maternels
Centre Suzanne Masson
CFPE
CFPE - La Villa Jeanne
CHM Le Mans
CHRS
CHU
Cidff
Cité de l'enfance
Cité éducative de Liévin
CMP
CMPP
Cnsa
Collèges
Conseils Départementaux
COS Les Sureaux
COSOG CDC
Cramif
CREPI IDF
Départements
DGAC
Droits d'urgence
Dyna'MO
EASEOP
Emmaüs
Emmaüs CHU Bernardins
EMPRO L'edelweiss
Empruntes Secteur Nord
ENCAT Perpignan
Entraide Scolaire Amicale
Entraide Universitaire 12ème
EPEC
ESAT
Espace 19 Crimée
Espace Famille
Esperem Henri Rollet
Esperer 95
Espoir CFDJ
Établissements publics de santé
FAM Résidence L'abri
FAPIL
Ferrandi - École française de gastronomie
Fondation Abbé Pierre
Fondation Armée du Salut
Fondation Chevallier
Debeausse
Fondation Cognacq Jay
Mecs
Fondation Diaconesse
Fondation de Rothschild
Fondation française Ordre de Malte
Fondation franco - britannique de Silery (FFB)
Fondation Jeunesse Feu Vert
Fondation La Cause
Fondation Nationale Solidarité Femmes
Fondation Santé des Étudiants
Foyer Départemental de l'enfance
Foyer Le Moulin Vert
Foyer Vignes et Tilleuls
France Terre D'asile
FREHA
Génération FEMMES
GIP / SAE
GIP Enfance en danger
Groupe SOS
Groupe SOS Jeunesse
Habitat éducatif
Habitat et Humanisme
Hôpital Les Murets
H.O.V.I.A
IDEF
IDSU
IGDPE
IGN
IME
NIRR
Institut Régional des Jeunes Sourds
Interlogement 93
ITEP
Kidoms
La Canopée Gcsms
La Montagne Vivra
La vie au grand air
Ladapt Var
L'axe Majeur Atm
L'école à l'hôpital
Le Vieux Logis
Mairies
Maison de Vaubrun
Maisons Des Associations
MAS
MDPH 75
MECS
Ministères
MSA toutes régions
Musée du Louvre
Mutualité Française IDF
Mutuelles
Novemploi
Objectif Emploi
Oppelia Les Buissonnets
OPTIM EMPLOI
OSE
Palais de la femme
Paris Ados Service
Paris Bibliothèques
Pep
Placement Familial
PMI
Présidence de la République
Programme de réussite éducative (Pre)
PJJ
RAM
Rectorat
Région Île-de-France
Relais Jeunes 77
Rendez-vous des parents
Renouveau 88
Ressources Prévention
SAMSAH
SACD
Sauvegarde 93
Service Social Breton
Secours Catholique
SESSAD/SESSD
SNCF
SNL
Société Générale
Soliha IDF
Sos Solidarité
SOS Jeunesse Coulommiers
Stemo
Tutelia
UDAF
UEMO de Lieusaint
Véolia Environnement Sa
Ville et Avenir
Ville de Thorigny
Ww opération France SAS

NOTRE PARTENAIRE

RCTS

clinique-et-travail-social.com

RCTS et EPE FORMATION sont partenaires pour la mise en œuvre, sur le plan national, de dispositifs d'analyse des pratiques, de régulation et de supervision d'équipe. Constatant une communauté de vue et d'implication dans le domaine de la formation et des accompagnements spécifiques des professionnels engagés dans le champ de l'éducatif, du médico-social et du sanitaire, RCTS et EPE FORMATION mettent à leur disposition un réseau de formateurs et de spécialistes pluridisciplinaires tous respectueux d'un cadre méthodologique préalablement défini.

93.6%
de satisfaction

Enquête réalisée sur les stages INTER entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 sur la base de 126 questionnaires analysés et 2245 réponses traitées.

93.5%
de satisfaction

Enquête réalisée sur les stages INTRA entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 sur la base de 698 questionnaires analysés et 10470 réponses traitées.

epe
École des Parents et des Éducateurs
Île-de-France

EPE FORMATION
Organisme de formation de l'EPE-IDF

Enregistré sous le numéro : 11 75 00414 75

5, impasse Bon Secours
75543 Paris Cedex 11
Tél. 01 44 93 44 88
formation@epe-idf.com
formations.epe-idf.com
epe-idf.com

